

126000  
10

NA  
747  
M6A53  
1978  
RSV  
v.13

ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE MONTRÉALAIS

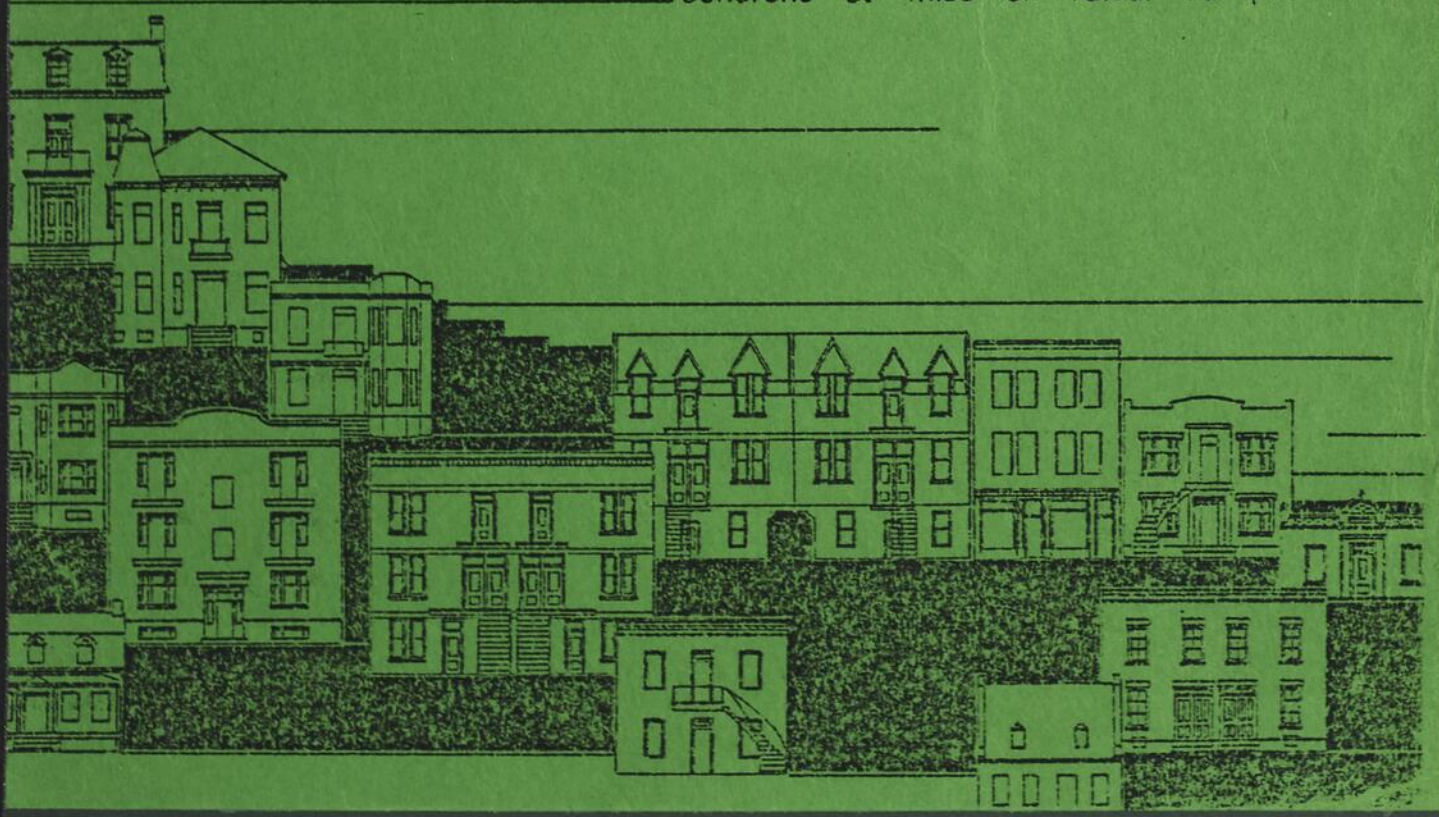
ENSEMBLE SAINT-EDOUARD, MONTCALM

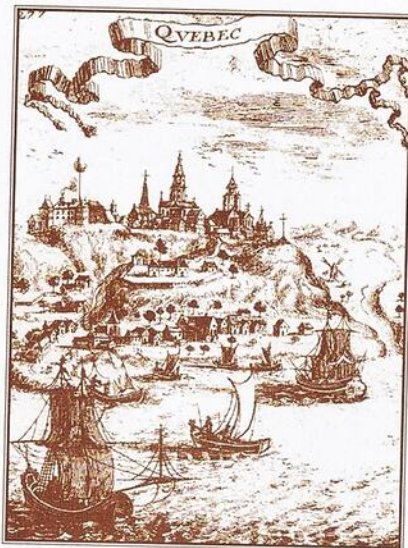
13a

4230-50-34 Code	SUJET MONTREAL - ST-EDOUARD/MONTCALM - INV. AR CHIT. (13) - V.2
Unité: DIRECTION REGIONALE MONTREAL - DEPOT DE DOCUMENTS	
SECTEUR: RM	

ETHNOTECH  
5478 1ère avenue, charlesbourg, G1H-6T7  
INC.

recherche et mise en valeur du patrimoine





Bibliothèque  
et Archives  
nationales

Québec 



Ce travail, déjà entrepris à l'intérieur du Service  
d'urbanisme de la ville de Montréal par Madeleine Forget  
et Jocelyne Martineau, sous la supervision de Bernard Des-  
ponts, a

ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE MONTRÉALAIS

ENSEMBLE SAINT-EDOUARD, MONTCALM

13

Réalisation: STRUTON Inc.  
Supervision: Yves LAFANIERE  
Recherche et rédaction: Madeleine FORGET

Quartiers: Saint-Edouard, Montcalm

Dactylographie: Martine HUB

VILLE DE MONTRÉAL

ET

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

MONTRÉAL

MAI 1983

201123

Ce travail, déjà entrepris à l'intérieur du Service d'urbanisme de la ville de Montréal par Madeleine Forget et Jocelyne Martineau, sous la supervision de Bernard Desponts, a été complété par voie de services contractuels:

TABLE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET SYMBOLES  
 AVANT-PROPOS

Réalisation:	ETHNOTECH Inc.	16
Supervision:	Yves LAFRAMBOISE	21
Recherche et rédaction:	Madeleine FORGET	31
Graphisme:	Jean-René CARON	36
Dactylographie:	Martine HUOT	36
	2.2.1 Unifamilial	37
	2.2.2 Bifamilial	40
	2.2.3 Multifamilial	43
	2.2.4 Edifice de rapport	45
	2.2.5 Commerce intégré à l'habitation	47
3. FORMES DE VOIE, REVÈTEMENTS DE FAÇADE ET NOUDES D'ACCÈS		49
3.1 FORMES DE VOIE		50
3.1.1 À gazon		50
3.1.2 À pavillon		51
3.1.3 En fausse-croisade		52
3.1.4 En terrasse		53
3.2 REVÈTEMENTS DE FAÇADE		54
3.2.1 PIERRE		54
3.2.2 BOIS		55
3.3 ANALYSE DES FORMES DE VOIE EN RAPPORT AVEC LES REVÈTEMENTS		56

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES FIGURES

TABLE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET SYMBOLES

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION.....	18
1. DÉVELOPPEMENT DU MILIEU URBAIN.....	21
1.1 QUARTIER MUNICIPAL SAINT-EDOUARD.....	22
1.2 QUARTIER MUNICIPAL MONTCALM.....	31
2. DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'HABITAT.....	34
2.1 OCCUPATION DU SOL.....	35
2.2 TYPOLOGIE DU BÂTI.....	36
2.2.1 Unifamilial.....	37
2.2.2 Bifamilial.....	40
2.2.3 Multifamilial.....	43
2.2.4 Edifice de rapport.....	46
2.2.5 Commerce intégré à l'habitation.....	47
3. FORMES DE TOIT, REVÊTEMENTS DE FAÇADE ET MODES D'ACCÈS.....	49
3.1 FORMES DE TOIT.....	50
3.1.1 A pignon.....	50
3.1.2 A pavillon.....	51
3.1.3 En fausse-mansarde.....	52
3.1.4 En terrasse.....	53
3.2 REVÊTEMENTS DE FAÇADE.....	54
3.2.1 Pierre.....	54
3.2.2 Brique.....	55
3.3 ANALYSE DES FORMES DE TOIT EN RAPPORT AVEC LES REVÊTEMENTS.....	56

3.4	MODES D'ACCÈS.....	56
3.4.1	Porte cochère et porte piétonne.....	56
3.4.2	Escaliers extérieurs.....	57
4.	MODIFICATIONS SUBIES ET INDICE DE DÉTÉRIORATION.....	59
4.1	MODIFICATIONS SUBIES.....	60
4.2	INDICE DE DÉTÉRIORATION.....	62
5.	PAYSAGE URBAIN ET ÉDIFICES PUBLICS.....	63
5.1	PAYSAGE URBAIN.....	64
5.1.1	Espace vert.....	64
5.1.2	Parc de stationnement.....	66
5.1.3	Terrain vacant.....	67
5.2	EDIFICES PUBLICS.....	68
5.2.1	Religieux.....	68
5.2.2	Institutionnel.....	71
5.2.3	Commercial.....	73
5.2.4	Industriel.....	75
5.2.5	De service public.....	75
6.	SÉLECTION DE BÂTIMENTS À POTENTIEL PATRIMONIAL.....	77
6.1	REMARQUABLES PAR LEUR ANCIENNETÉ.....	79
6.2	REMARQUABLES PAR LEUR IMPLANTATION.....	79
6.3	REMARQUABLES PAR LEUR DÉCOR.....	80
6.4	ASSOCIÉ À UN STYLE ARCHITECTURAL.....	81
6.5	NOYAU À FORTE CONCENTRATION PATRIMONIALE.....	82
	CONCLUSION.....	84
	RECOMMANDATIONS.....	87
	BIBLIOGRAPHIE.....	90

TABLE DES FIGURES

1. Limites géographiques de l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm.
2. Vue aérienne, rue Saint-Denis, près de Beaubien  
Ethnotech Inc., J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52137.
3. Vue aérienne, rue Beaubien, de Henri-Julien vers l'est  
Ethnotech Inc., J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52123.
4. Vue aérienne, intersection des rues Cartier et Rose-  
mont, direction vers le sud-est  
Ethnotech Inc., J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52211.
5. Vue aérienne, de la rue de Tillemont au boulevard  
Crémazie, entre les rues de Lanaudière et Garnier  
Ethnotech Inc., J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52326.
6. Limites territoriales des villages de la Côte Saint-  
Louis et de la Côte de la Visitation, 1846  
Dessin J.R. Caron.
7. Divisions territoriales en 1879 selon l'Atlas d'Hopkins  
Dessin J.R. Caron.
8. Divisions territoriales, ville Côte Saint-Louis, 1890  
Dessin J.R. Caron.
9. Carte de Montréal et de ses environs, F.M. Boxer, 1861  
In: Pocket Map of the city of Montreal, A. Matthew's  
Litho  
S.U.V.M. - 39250.
10. Carte d'Hopkins, 1879  
In: Atlas of the City and Island of Montreal, Inclu-  
ding the counties of Jacques-Cartier and Hochelaga.  
From actual surveys, based upon the Cadastral plans  
deposited in the Office of the Department of Crown  
Lands. N.P. Provincial Surveying and Pub. Co. 1879.  
S.U.V.M. - 51110.
11. Etude polyphasée du bâti 1890 à 1914  
Dessin J.R. Caron.

12. Paroisses de l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm  
Dessin J.R. Caron.
13. Vue ancienne, première église Saint-Edouard, 1896  
In: Le Monde Illustré, 16-5-1896  
Fonds Massicotte 1-52C  
S.U.V.M. - 49911.
14. Presbytère de l'église Saint-Edouard, 6500 Saint-  
Vallier  
S.U.V.M. - 52020.
15. Eglise Congrégationaliste, 6675 Saint-Vallier  
S.U.V.M. - 52029.
16. Vue ancienne de l'église Saint-Edouard, rue Saint-  
Denis, 1934  
In: Album des églises, vol. VI, 1934, p. 76.  
S.U.V.M. - 51077.
17. Ancien hôpital Sainte-Justine, rue Saint-Denis  
In: Fonds Massicotte, 6-25B  
La Presse 24-11-1912  
S.U.V.M. - 49939.
18. Académie Saint-Paul, 6510 Saint-Denis  
S.U.V.M. - 52019.
19. Ecole Lemoyne, 5709 Boyer  
S.U.V.M. - 51981.
20. Ecole l'Assomption, 1235 Bellechasse est  
S.U.V.M. - 52011.
21. Académie Christophe-Colomb, 6891 Christophe Colomb  
S.U.V.M. - 52270.
22. Ancienne compagnie Catelli, Macaroni & Vermicelle,  
305 Bellechasse est  
S.U.V.M. - 51371.
23. Caserne de pompiers no 18, 939 Beaubien est  
S.U.V.M. - 51950.
24. Merchant's Bank of Montreal, 6699 Saint-Denis  
S.U.V.M. - 51966.
25. Vue ancienne de l'église Saint-Ambroise, rue Beaubien  
In: Album des églises, vol. I, p. 21.  
S.U.V.M. - 51088.

26. Ecole Saint-Ambroise, 6573 de Normanville  
S.U.V.M. - 51185.
27. Ecole Morin, 6521 Saint-Denis  
S.U.V.M. - 52017.
28. Hospice Morin, 6365 Saint-Vallier  
S.U.V.M. - 51353.
29. Armée du Salut, 6850 Boyer  
S.U.V.M. - 52281.
30. Cinéma Rivoli, intersection des rues Saint-Denis et  
Bélanger  
S.U.V.M. - 51971.
31. Vue ancienne, rue Saint-Hubert, angle Beaubien,  
direction vers le nord  
A.M.M. Z-129-2.
32. Rue Saint-Hubert, angle Beaubien, direction vers le nord  
S.U.V.M. - 51961.
33. Vue ancienne, rue Saint-Hubert, angle Saint-Zotique  
vers le nord  
A.M.M. Z-179-3.
34. Vue ancienne, cour de pierre, près de l'incinérateur  
des Carrières, 1932  
A.M.M. Z-156-7.
35. Vue ancienne, écuries de la ville de Montréal,  
rue des Carrières, 1936  
A.M.M. Z-134.
36. Vue aérienne, voie ferrée du Pacifique Canadien  
Ethnotech Inc., J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52244.
37. Vue aérienne, incinérateur de la ville de Montréal,  
rue des Carrières,  
Ethnotech Inc., J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52246.
38. Vue aérienne, maison d'accueil, rue Beaubien  
Ethnotech Inc., J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52127.
39. Vue ancienne, école Saint-Jean-Berchmans, rue Chabot  
In: Nos écoles Laïques... p. 222.  
S.U.V.M. - 52346.

40. Vue ancienne, carrière Labelle  
In: A.M.M. 1901.60  
S.U.V.M. - 52353.
41. Vue ancienne, carrière Martineau, 1938  
A.M.M. Z-308.
42. Vue ancienne, église Saint-Jean-Berchmans,  
boulevard Rosemont  
In: Album des églises..., vol. VI, p. 88.  
S.U.V.M. - 51079.
43. Eglise Saint-Jean-Berchmans, boulevard Rosemont  
S.U.V.M. - 51160.
44. Vue aérienne, de la rue Rosselot vers l'ouest,  
de Tillemont à Jarry  
Ethnotech Inc., J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52327.
45. Vue aérienne, rue des Carrières, angle Cartier  
vers l'est  
Ethnotech Inc., J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52251.
46. Vue aérienne, rue Saint-Hubert, angle Beaubien,  
vers le nord  
Ethnotech Inc., J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52130.
47. Vue aérienne, boulevard Rosemont,  
angle Papineau vers l'est  
Ethnotech Inc., J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52264.
48. Rue Henri-Julien, angle Beaubien vers le sud  
S.U.V.M. - 51370.
49. Vue aérienne, section au nord de la rue Jarry  
Ethnotech Inc., J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52328.
50. Vue aérienne, rue des Carrières, de Cartier à Chabot  
Ethnotech Inc. J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52254.
51. Tableau-synthèse  
J.R. Caron.
52. Maisons, 7615-7633 de Lanaudière  
S.U.V.M. - 51144.

53. Maison, 6568 Chateaubriand  
S.U.V.M. - 52040.
54. Maison, 6825 Chateaubriand  
S.U.V.M. - 52035.
55. Maison, 5637 de Normanville  
S.U.V.M. - 51987.
56. Maisons, 5704-5710 Saint-André  
S.U.V.M. - 51978.
57. Maisons, 5661-5655 Chabot  
S.U.V.M. - 51164.
58. Maison, 6583 Christophe-Colomb  
S.U.V.M. - 52276.
59. Maison, 6560-6562 Saint-Vallier  
S.U.V.M. - 52023.
60. Maisons, 6581-6595 Saint-Vallier  
S.U.V.M. - 52024.
61. Maisons, 6741-6767 Henri-Julien  
S.U.V.M. - 51374.
62. Maison, 5677-5675 de Normanville  
S.U.V.M. - 51989.
63. Maison, 6926-6928 Saint-Vallier  
S.U.V.M. - 52033.
64. Maisons, 6388-6394 Drolet  
S.U.V.M. - 51369.
65. Maisons, 6716-6742 De La Roche  
S.U.V.M. - 52048.
66. Maisons rue de Normanville, du 6774 vers le nord  
S.U.V.M. - 51183.
67. Maison, 6252-6254 Drolet  
S.U.V.M. - 51366.
68. Maison, 6901 Saint-Denis  
S.U.V.M. - 51969.
69. Maisons, 6400-6370 De La Roche  
S.U.V.M. - 52006.



70. Maison, 6341-6345 Drolet  
S.U.V.M. - 51368.
71. Maisons, rue Chambord du 6733 vers le nord  
S.U.V.M. - 51181.
72. Maisons, 5970-5986 Saint-Hubert  
S.U.V.M. - 51956.
73. Maisons, 6319-6341 Christophe-Colomb  
S.U.V.M. - 52009.
74. Maison, 6659-6661 de Normanville  
S.U.V.M. - 51184.
75. Maison, 6872-6876 Saint-Denis  
S.U.V.M. - 51973.
76. Maison, 5675-5669 De La Roche  
S.U.V.M. - 51984.
77. Maisons, 6204-6222 Saint-André  
S.U.V.M. - 51952.
78. Maisons 6374-6388 Delorimier  
S.U.V.M. - 51191.
79. Maisons, 6887-6907 de Normanville  
S.U.V.M. - 51182.
80. Maisons, 5937-5897 De La Roche  
S.U.V.M. - 51993.
81. Edifice de rapport, 1871 des Carrières  
S.U.V.M. - 51167.
82. Rue Saint-Hubert, angle Saint-Zotique vers le nord  
S.U.V.M. - 51962.
83. Commerce intégré, 6706-6700 Saint-Vallier  
S.U.V.M. - 51965.
84. Maison, 6553-6557 Saint-Denis  
S.U.V.M. - 52016.
85. Maison, 5840-5846 Christophe-Colomb  
S.U.V.M. - 51943.
86. Maison, 6622-6626 Christophe-Colomb  
S.U.V.M. - 52275.

87. Maisons, 5852-5860 Christophe-Colomb  
S.U.V.M. - 51942.
88. Maison, 6665-6669 Christophe-Colomb  
S.U.V.M. - 52273.
89. Maison, 6563-6561 Saint-Vallier  
S.U.V.M. - 52022.
90. Maisons, 6515-6523 Henri-Julien  
S.U.V.M. - 51372.
91. Maison, 6646 Christophe-Colomb  
S.U.V.M. - 52274.
92. Maison, 5733-5727 De La Roche  
S.U.V.M. - 51982.
93. Maison, 6920-6924 Saint-Vallier  
S.U.V.M. - 52032.
94. Maison, 6340-6342 Saint-Hubert  
S.U.V.M. - 51959.
95. Maisons, 5610-5620 de Normanville  
S.U.V.M. - 51986.
96. Maisons, 6616-6600 De La Roche  
S.U.V.M. - 52045.
97. Maisons, 6242-6252 Saint-Hubert  
S.U.V.M. - 51958.
98. Maisons, 5953-5929 Saint-Hubert  
S.U.V.M. - 51954.
99. Maison, 5991-5987 De La Roche  
S.U.V.M. - 51188.
100. Maisons, 5727-5713 Saint-Hubert  
S.U.V.M. - 51139.
101. Maisons, 6802-6840 Boyer  
S.U.V.M. - 52280.
102. Maison, 6692-6696 De La Roche  
S.U.V.M. - 52046.
103. Espace vert, boulevard Rosemont, angle Saint-Hubert  
S.U.V.M. - 51137.

104. Vue aérienne, parc Père Marquette  
S.U.V.M. - 52249.
105. Eglise Saint-Etienne, rue Christophe-Colomb  
S.U.V.M. - 52012.
106. Bishop Carmichael Memorial Church, 760 Saint-Zotique  
S.U.V.M. - 51964.
107. Rossland Javish Synagogue  
S.U.V.M. - 51151.
108. Presbytère de l'église Saint-Jean-Berchmans,  
5925 Rosemont  
S.U.V.M. - 51161.
109. Vue aérienne, institut Nazareth, 1460 Crémazie est  
Ethnotech Inc., J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52179.
110. Couvent Saint-Etienne, 5890 Christophe-Colomb  
S.U.V.M. - 52013.
111. Ecole Madeleine de Verchères, 5795 Cartier  
S.U.V.M. - 51163.
112. Banque d'Epargne de la cité et du district  
de Montréal, 400 Beaubien est  
S.U.V.M. - 51362.
113. Buanderie Nouvelle Méthode, 6455 Christophe-Colomb  
S.U.V.M. - 52007.
114. Bureau de poste, 6424 Saint-Denis  
S.U.V.M. - 51361.
115. Vue aérienne, ancienne écurie de la ville de  
Montréal, rue des Carrières  
Ethnotech Inc., J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52253.
116. Entrepôt de la C.T.C.U.M., rue Bellechasse  
S.U.V.M. - 51343.
117. Vue aérienne, église Saint-Edouard, rue Beaubien  
Ethnotech Inc., J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52267.
118. Vue aérienne, église Saint-Ambroise, rue Beaubien  
Ethnotech Inc., J.R. Caron  
S.U.V.M. - 52132.

119. Vue aérienne, environnement église Saint-Edouard,  
rue Beaubien  
Ethnotech Inc., J.R. Caron.  
S.U.V.M. - 54366.

120. Maisons, 6811-6761 Saint-Denis  
S.U.V.M. - 51968.

121. Maisons du 6613 Delorimier vers le nord  
S.U.V.M. - 51154.

122. Maisons de 6736 Chambord vers le nord.  
S.U.V.M. - 54873.

### 2) Sigles

APC	Archives publiques du Canada
AMM	Archives municipales de Montréal
BN	Bibliothèque nationale
BN Fauteux	Bibliothèque nationale, succursale Legouis-Fauteux
BMM	Bibliothèque municipale de Montréal
BMM Gagnon	Bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon
BRE	Bulletin des recherches historiques
CUM	Communauté urbaine de Montréal
GRSM	Groupe de recherche sur la société montréalaise
MAC	Ministère des Affaires culturelles
SUVH	Service de l'urbanisme de la ville de Montréal

### 3) Symboles

( ) envoi en bas de page

## TABLE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET SYMBOLES

### 1) Abréviations

c.:	circa
p.:	page
s.:	suivant
fig.:	figure
S.A.:	sans auteur

### 2) Sigles

APC	Archives publiques du Canada
AMM	Archives municipales de Montréal
BN	Bibliothèque nationale
BN Fauteux	Bibliothèque nationale, succursale Aegedius Fauteux
BMM	Bibliothèque municipale de Montréal
BMM Gagnon	Bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon
BRH	Bulletin des recherches historiques
CUM	Communauté urbaine de Montréal
GRSM	Groupe de recherche sur la société montréalaise
MAC	Ministère des Affaires culturelles
SUVM	Service de l'urbanisme de la ville de Montréal

### 3) Symboles

( ) envoi en bas de page.

## AVANT-PROPOS

Ce travail constitue une section de l'analyse du macro-inventaire de Montréal. Déjà amorcée en 1978 par le Bureau du Patrimoine du Ministère des Affaires culturelles, cette étude se poursuit maintenant dans le cadre d'un protocole d'entente entre la ville de Montréal et le Ministère.

De nos jours, la notion de patrimoine ne qualifie plus seulement des éléments ponctuels à haute teneur esthétique ou historique mais elle englobe la totalité du patrimoine immobilier érigé selon des technologies périmées, donc non reproductibles. L'élargissement de la notion du patrimoine amène à considérer plusieurs centaines de bâtiments dans chacun des quartiers municipaux de la ville de Montréal. Cet intérêt pour un type d'architecture moins prestigieux entraîne un raffinement méthodologique et il n'est plus question de procéder à un inventaire de type traditionnel. De cette problématique naît la méthodologie du macro-inventaire.

Le champ d'étude englobe tous les bâtiments construits avant 1930 et/ou présentant certains archaïsmes architecturaux. Le but visé est de fournir une connaissance historique et architecturale du patrimoine immobilier et d'en arriver à dégager après analyse une typologie des différentes habitations. L'analyse du macro-inventaire permet de restreindre quelque peu l'éventail de bâtiments à potentiel patrimonial en distinguant les bâtiments à simple valeur d'accompagnement des bâtiments exceptionnels et en décelant la

présence d'ensembles dont la survivance augmente le caractère patrimonial d'un quartier.

Les données d'inventaire cueillies sur le terrain permettent d'identifier les particularités architecturales d'un quartier. La mise en ordre des données s'effectue par leur répartition pour chaque quartier, sur cinq cartes d'utilisation au sol. L'analyse des cartes fournit une multitude d'information concernant de plus près la réalité architecturale de l'habitation, du commerce intégré, des édifices publics ainsi que leur environnement.

Les caractéristiques de l'habitation sont données par les cartes 1 et 2. La carte no 1 souligne les différentes formes de toits (à pignon, en mansarde, à pavillon, en fausse-mansarde, en terrasse), et le matériau de revêtement de la façade (brique, bois, pierre, autres). La carte no 2 précise le mode d'accès particulier des habitations (escaliers extérieurs et portes cochère ou piétonne). D'un seul coup les premières cartes permettent de visualiser la répartition de ces bâtiments dans la grille des rues.

Le fait que le patrimoine immobilier soit de plus en plus menacé par la spéculation amène à produire une autre carte pour dresser un tableau de cette réalité. La carte no 3 informe sur les différentes modifications apportées à certains bâtiments (toit, ouvertures, rez-de-chaussée, décor et revêtement) et leur indice de détérioration (abandonnés, décrépits et incendiés). La compilation de ces données mesure le degré de menace que subit le cadre bâti et permet dans un temps ultérieur lors de la sélection des bâtiments à

potentiel patrimonial d'omettre tous ceux qui ont perdu leur caractère originel.

Une quatrième carte s'intéresse particulièrement au paysage urbain et aux édifices publics. Le relevé exhaustif des espaces verts, des places publiques, des terrains vacants et des parcs de stationnement permet d'évaluer le degré de menace du cadre bâti et le potentiel récréatif et de bien-être. Tous les bâtiments religieux, institutionnels, administratifs, commerciaux, industriels et de services publics érigés avant 1930 sont relevés puisque leur impact sur le développement urbanistique d'un quartier est primordial.

La cinquième carte indique le ou les bâtiments présentant une valeur particulière au plan du patrimoine. La sélection des bâtiments s'effectue par le recours à différents critères de sélection tels l'ancienneté, l'implantation, le décor et le style architectural. Cette carte sélective fait ressortir des éléments ponctuels exceptionnels comme des ensembles à la fois les plus représentatifs et les plus intéressants au plan patrimonial.

A la suite de la compilation des données sur les différentes cartes, s'amorce un travail d'analyse dont le but final est de fournir une connaissance historique et architecturale de chacun des quartiers du territoire montréalais.

Dans un avenir rapproché l'ensemble du territoire montréalais aura été couvert par le travail du macro-inventaire laissant place à d'autres types d'étude pour un plus grand approfondissement de nos connaissances sur les quartiers et leur patrimoine immobilier.

L'étude des quartiers municipaux Saint-Edouard et Montcalm s'inscrit dans la poursuite de l'analyse de macro-inventaire du territoire montréalais. La recherche se situe dans la collecte de données sur le terrain et leur analyse ont permis non seulement d'évaluer quantitativement le nombre de bâtiments érigés avant 1930 mais de connaître avec plus de précision les grandes étapes de leur développement et d'identifier les types d'habitat dans le secteur à l'étude.

L'ensemble Saint-Edouard et Montcalm faisait partie à l'origine d'une vaste municipalité de la Côte de la Visitation. Dès le milieu du siècle dernier, suivant de près le mouvement de la population, les limites territoriales se modifiaient formant de nouvelles entités. Après de multiples efforts pour conserver leur autonomie elles furent annexées à la Cité de Montréal. Ce n'est qu'en 1981 qu'on établit définitivement les limites actuelles des quartiers Saint-Edouard et Montcalm.

1 Les limites géographiques du quartier municipal Saint-  
2-3 Edouard sont au nord, la rue Bélanger; au sud, la voie ferrée du Pacifique Canadien; à l'est, la rue de Léonidère et à l'ouest, l'avenue Henri-Julien.

1 Les limites géographiques du quartier municipal Mont-  
4-5 calm sont au nord le boulevard Crémazie; au sud, la voie ferrée du Pacifique Canadien; à l'est, l'avenue des Érables et à l'ouest, la rue de Léonidère, de la voie ferrée du Pacifique Canadien à la rue Jarry et la boulevart de la rue Jarry au boulevard Crémazie.

INTRODUCTION

L'étude des quartiers municipaux Saint-Edouard et Montcalm s'inscrit dans la poursuite de l'analyse du macro-inventaire du territoire montréalais. La recherche en archives, la cueillette de données sur le terrain et leur analyse ont permis non seulement d'évaluer quantitativement le nombre de bâtiments érigés avant 1930 mais de connaître avec plus de précision les grandes étapes de leur développement et d'identifier les types d'habitat dans le secteur à l'étude.

L'ensemble Saint-Edouard et Montcalm faisait partie à l'origine d'une vaste municipalité de la Côte de la Visitation. Dès le milieu du siècle dernier, suivant de près le mouvement de la population, les limites territoriales se modifient formant de nouvelles entités. Après de multiples efforts pour conserver leur autonomie elles seront annexées à la Cité de Montréal. Ce n'est qu'en 1921 qu'on établit définitivement les limites actuelles des quartiers Saint-Edouard et Montcalm.

1 Les limites géographiques du quartier municipal Saint-  
2-3 Edouard sont au nord, la rue Bélanger; au sud, la voie fer-  
rée du Pacifique Canadien; à l'est, la rue de Lanaudière et  
à l'ouest, l'avenue Henri-Julien.

1 Les limites géographiques du quartier municipal Mont-  
4-5 calm sont au nord le boulevard Crémazie; au sud, la voie  
ferrée du Pacifique Canadien; à l'est, l'avenue des Erables  
et à l'ouest, la rue de Lanaudière, de la voie ferrée du Pa-  
cifique Canadien à la rue Jarry et la Rousselot de la rue  
Jarry au boulevard Crémazie.

Pour les quartiers municipaux du centre-nord, c'est-à-dire limités vers l'intérieur par la voie ferrée du Pacifique Canadien, l'urbanisation se fait tardivement et s'amorce le plus souvent timidement au cours de la dernière décennie du XIXe siècle, pour s'accélérer autour de la première guerre mondiale. L'entassement des quartiers plus au sud, l'amélioration des voies de communication, du transport en commun ainsi que le souci d'obtenir le plus d'avantages possibles pour le capital investi dans l'immobilier sont les facteurs qui ont concouru au développement des quartiers municipaux Saint-Edouard et Montcalm.

Au fil des années maints salariés n'ont plus à parcourir de grande distance pour aller travailler, ils s'embauchent dans les petites industries ou commerces locaux ou travaillent à la compagnie de transport, aux chantiers municipaux ou bien encore ils sont engagés pour l'extraction de la pierre aux carrières Labelle et Martineau en exploitation.

1  
DEVELOPPEMENT  
DU MILIEU URBAIN

## 1.1 QUARTIER MUNICIPAL SAINT-EDOUARD

Le territoire connu aujourd'hui sous le nom de Saint-Edouard faisait partie de la municipalité de la Côte de la Visitation. Le 20 octobre 1846 on en détache une portion pour former le village de Côte-Saint-Louis, borné à l'est par la rue Papineau, à l'ouest les limites de Côte-des-Neiges, au sud les limites de la cité de Montréal (approximativement Duluth) et au nord les limites de la paroisse de Sault-au-Récollet. A trois reprises, le territoire est ajouté à la suite de la création des municipalités de Saint-Jean-Baptiste, d'Outremont et de Saint-Louis du Mile End. En 1890, la Côte-Saint-Louis devient la ville de Côte-Saint-Louis et divise son territoire en trois quartiers d'inégale superficie. La ville oblige de faire face dans le plus bref délai à des travaux considérables d'équipement s'endette exagérément et doit trois ans plus tard s'annexer à la cité de Montréal pour former le quartier municipal Saint-Denis. Au territoire initial s'ajoute en 1903, la municipalité du village de Villeparay, en 1906 une partie de la paroisse du Sault-au-Récollet, en 1907 une partie de la paroisse Saint-Laurent enfin un dernier ajout en 1908, une partie du village de Beaumont. En 1916, l'annexion se produit puisqu'on détache la partie nord pour l'ajouter aux quartiers Ahuntsic-Bordeaux. En 1921, on définit finalement les limites actuelles du quartier en ajoutant au sud le quartier Saint-Denis et une partie du quartier Dalozier (1), ainsi qu'une partie de la ville de Villeparay que Canada en forme le quartier municipal Montcalm.

### 1

## DEVELOPPEMENT DU MILIEU URBAIN

(1) Voir analyse du développement municipal, ensemble Saint-Denis, Dalozier #12, Janvier 1981.

## 1.1 QUARTIER MUNICIPAL SAINT-EDOUARD

Le territoire connu aujourd'hui sous le nom de Saint-Edouard faisait partie de la municipalité de la Côte de la Visitation. Le 20 octobre 1846 on en détache une portion pour former le village de Côte Saint-Louis, borné à l'est par la rue Papineau, à l'ouest les limites de Côte-des-Neiges, au sud les limites de la cité de Montréal (approximativement Duluth) et au nord les limites de la paroisse du Sault-au-Récollet. A trois reprises, le territoire est amputé à la suite de la création des municipalités de Saint-Jean-Baptiste, d'Outremont et de Saint-Louis du Mile End. En 1890, le Côteau Saint-Louis devient la ville de Côte Saint-Louis et divise son territoire en trois quartiers d'inégale superficie. La ville obligée de faire face dans le plus bref délai à des travaux considérables d'édilité s'endette exagérément et doit trois ans plus tard s'annexer à la cité de Montréal pour former le quartier municipal Saint-Denis. Au territoire initial s'ajoute en 1905, la municipalité du village de Villeray, en 1906 une partie de la paroisse du Sault-au-Récollet, en 1907 une partie de la paroisse Saint-Laurent enfin un dernier ajout en 1908, une partie du village de Rosemont. En 1916, l'inverse se produit puisqu'on détache la partie nord pour l'annexer aux quartiers Ahuntsic-Bordeaux. En 1921, on établit définitivement les limites actuelles du quartier en formant au sud le quartier Saint-Denis et une partie du quartier Delorimier(1), ainsi au nord de la voie ferrée du Pacifique Canadien on forme le quartier Saint-Edouard et une partie du quartier municipal Montcalm.

---

(1) Voir analyse du macro-inventaire montréalais, ensemble Saint-Denis, Delorimier #12, Janvier 1983.

Dans la première moitié du XIXe siècle, le territoire de Saint-Edouard présente un paysage champêtre sans trace d'urbanisation puisque le premier noyau de peuplement se situe dans la partie méridionale du village de Saint-Louis (quartier Saint-Denis). En 1861, la carte de Boxer révèle que la zone occupée par l'habitation se concentre sur l'unique rue tracée conduisant aux carrières déjà en exploitation. En 1879, de part et d'autre du chemin Saint-Louis (i.e. des Carrières) s'agglutinent une dizaine d'habitations (toutes disparues). Dans la direction sud-nord, quatre ou cinq rues sont percées: de Chateaubriand, Saint-Hubert, Saint-André, Boyer et Christophe-Colomb qui traversent tout le territoire, par contre dans la direction est-ouest, deux tronçons de rue seulement: Rosemont et Bellechasse. Les propriétaires terriens G.A. Comte, L.B. Boyer, M. Hughes, J.B. Dorion et M. Greaves n'ont pas encore procédé au lotissement de leur terre.

Vers 1890 s'amorce lentement l'urbanisation du quartier mais c'est uniquement entre les années 1895 et 1907 qu'on situe la première phase d'expansion. Durant cette période, on remarque que la majorité des rues de direction sud-nord et est-ouest sont ouvertes et que les terres sont pour la plupart subdivisées en lots à bâtir. L'étude polyphasée qu'on a produite à partir des atlas d'assurance renseigne sur le degré d'urbanisation de même que sur le nombre et la répartition des bâtiments dans le quartier. On remarque que le secteur à l'ouest de la rue Boyer présente un bon nombre de bâtiments résidentiels mais de faible densité. Durant cette période on érige surtout des habitations bifamiliales et quelques unifamiliales.

En 1895 on évalue qu'une centaine de familles francophones sont établies au nord des voies du Pacifique Canadien sur les anciennes propriétés Comte et Hughes acquises

et vendues au public par deux compagnies d'immeubles nom-  
mées du «Boulevard Saint-Denis» et du «Parc Amherst». L'ar-  
chevêché épiscopal ne tarde pas à réagir, dès le 14 décem-  
bre 1895, Mgr Fabre érige canoniquement la paroisse Saint-  
12 Edouard détachée désormais de celle de Saint-Enfant-Jésus  
du Mile End. L'archevêché acquiert de la compagnie du  
«Boulevard Saint-Denis» un terrain de plus de 110,000 pieds  
de superficie à l'intersection des rues Saint-Denis et Beau-  
bien pour la construction de la future église. L'année sui-  
vante, la fabrique de Saint-Edouard fait préparer les plans  
13 d'une chapelle provisoire par l'architecte Casimir Saint-  
Jean, qu'elle fait construire sur le terrain appartenant à  
l'archevêché alors en plein champ (disparue).

Dans moins de deux ans, le nombre de familles à qua-  
druplé et tout autour de l'église paroissiale, elles for-  
ment le premier noyau de peuplement. Le clergé alors res-  
ponsable des offices religieux, des oeuvres sociales et de  
l'éducation établit la première école dans une modeste ha-  
bitation rue de Saint-Vallier à proximité de l'église (dis-  
parue). L'accroissement du nombre d'élèves entraîne la  
création le 27 avril 1899 de la commission scolaire Saint-  
Edouard qui prend en charge totalement l'enseignement et  
la construction d'écoles pour desservir la population envi-  
ronnante. Peu de temps après, la fabrique vend à la com-  
mission scolaire le terrain nécessaire pour la construction  
d'une école pour garçons dénommée Saint-Paul, rue Saint-De-  
nis juste en face de l'église (disparue). Au tournant du  
siècle, la chapelle provisoire devenue avec l'accroisse-  
ment de la population trop petite est vendue à la commis-  
sion scolaire pour être recyclée comme bâtiment scolaire.

14 En 1901 on débute les travaux de construction d'une  
église et de son presbytère rue Saint-Denis selon les plans  
et devis de l'architecte J.V. Godin. On procède par étape

afin de minimiser l'endettement de la paroisse, ainsi dans la première campagne de construction, on élève uniquement le soubassement et le presbytère. Aux bâtiments religieux et institutionnels s'ajoutent un sanatorium rue Drolet entre les rues Saint-Zotique et Bélanger (disparu). Au début du siècle, la compagnie de transport «Montreal Street Railway» fait construire ses garages et entrepôts à proximité de la voie ferrée du Pacifique Canadien entre les rues Saint-Denis et Henri-Julien (disparus).

Vers 1905 le nombre de familles s'accroît désormais jusqu'à 1200 dans un quartier tout à fait résidentiel composé majoritairement de francophones et de travailleurs manuels ainsi que d'une petite élite. Les travailleurs grâce à l'amélioration du transport en commun peuvent plus facilement parcourir les distances qui les séparent de leur lieu de travail hors du quartier, puisque seule la compagnie de transport et quelques commerces sont une source d'emploi. Ernest Tétreau, avocat résidant dans la paroisse Saint-Edouard donne ses impressions sur le quartier:

«Parce que nous sommes tout à fait au nord de la ville, loin des quartiers industriels, il semble que l'air qui nous arrive encore tout frais de la campagne environnante est comme embaumé du parfum des champs. Tout est progrès chez nous, nos magasins sont nombreux et variés et le commerce est prospère. Tous les métiers sont représentés et nous avons un bon nombre de médecins, notaires et d'avocats». (Juin 1905).

La période de 1908 à la première guerre mondiale correspond pour le quartier à une seconde phase d'expansion qui perturbe sensiblement le paysage urbain. A l'exception d'une bande de terre à l'est de la rue de Normanville déjà lotie mais sans construction, tout le territoire est désormais couvert d'habitations (voir étude polyphasée). Progressivement les entrepreneurs optent davantage pour la mai-

son multifamiliale de trois étages qui attire une clientèle de moins en moins favorisée. Les habitations forment de longues séries discontinues où s'entremêlent bifamilial toujours en vogue, unifamilial et multifamilial. L'accroissement de la population entraîne le démembrement de deux paroisses, Saint-Arsène en 1908 et Saint-Etienne en 1912.

La paroisse Saint-Arsène située sur le territoire que l'on appelait 20 ans auparavant sa fondation le Parc Amherst, possède sur son territoire le jour de son érection canonique une centaine de familles. La fabrique utilise une construction de bois, de deux étages sur la rue Christophe-Columb comme école et église paroissiale provisoire. La paroisse Saint-Etienne, ralentie dans son développement par les carrières en exploitation, a de la difficulté à surmonter les obstacles financiers, le nombre de paroissiens est nettement insuffisant. Les carrières Labelle et Martineau se situaient entre les rues Chambord et Marquette, au sud de la rue Beaubien, chevauchant à la fois les quartiers Saint-Edouard et Montcalm.

Suivant de près l'accroissement démographique, une dizaine d'édifices publics s'implantent dans le quartier entre les années 1907 et 1914 dont la majorité aujourd'hui ont disparu. La communauté protestante récemment établie dans le quartier est évaluée au cours de cette période à une centaine de familles, elle fait alors construire une chapelle congrégationaliste rue Saint-Vallier au nord de la rue Saint-Zotique et l'église Bishop Carmichael, rue Saint-Zotique et Chateaubriand. En août 1909, on termine les travaux de la seconde campagne de construction de l'église Saint-Edouard, l'architecte J.O. Turgeon a conçu les étages supérieurs, il n'y manque que la finition des tours complétées en 1917.

23 Du côté des bâtiments institutionnels s'implante vers  
 17 1912 rue Saint-Denis près de la rue Bellechasse, un hôpital  
 pour enfants de Sainte-Justine (disparu). L'édifice se com-  
 pose alors d'une aile centrale flanquée de deux ailes laté-  
 rales, il a cinq étages et occupe un espace de 160 X 100.  
 Au cours des années, l'hôpital connaît de nombreux travaux  
 d'agrandissement pour permettre d'y ajouter de nombreux ser-  
 vices: solarium, dispensaire, chaufferie, pavillon des gar-  
 des...

18 Le nombre d'étudiants ne cesse de croître jusque vers  
 1915-1916 puis diminue à cause de la fondation de nouvelles  
 paroisses qui construisent leur propre école. En 1909, on  
 fait construire par l'architecte J.A. Karch, une nouvelle  
 école de plus de 150 pieds de façade, rue Saint-Denis juste  
 avant l'ancienne école Saint-Paul. En 1911, la commission  
 scolaire de Saint-Edouard fait également construire, rue  
 Boyer par l'architecte G.A. Monette, l'école Lemoyne dénom-  
 mée alors Sainte-Amélie et transformée en 1953 en ateliers.  
 20 Entre les années 1907 et 1914, on construit l'école l'As-  
 21 somption, rue Bellechasse, l'académie Christophe-Colomb au  
 sud de la rue Bélanger et une dernière rue Saint-Zotique  
 près de la rue Chateaubriand (disparue).

22 Près de la voie ferrée du Pacifique Canadien, la cité  
 de Montréal y a établi le département de la voirie, cons-  
 tructions diverses, dépôt de sable et de pierre pour l'en-  
 tretien des chemins. Une cour à bois aujourd'hui disparue  
 profite des services du chemin de fer à proximité pour le  
 transport de la matière première: «D. Lalonde Lumber Yard».  
 Quatre petites industries s'établissent également dans le  
 secteur, les compagnies: «Flour & Feed», «A.P. Cimon Shoe  
 Ltd», «Catelli Macaroni & Vermicelle» et «Planning & Mill  
 Larose & Larose» (toutes disparues à l'exception de Catel-  
 li). Les dangers de conflagration augmentant de jour en

jour, on décide alors d'ériger la première caserne de pom-  
23 piers sur le territoire rue Beaubien. Le premier établis-  
24 sement bancaire la «Merchant's Bank of Montreal» s'établit  
à l'intersection des rues Saint-Denis et Saint-Zotique à  
proximité du lieu d'habitation d'une petite élite.

Les années 1907-1914 correspondent à un sommet pour le  
quartier municipal Saint-Edouard, la croissance démographi-  
que s'accélère et on assiste à la naissance d'activités in-  
industrielles. Pour répondre aux besoins de la population,  
de nombreuses institutions scolaires et sociales s'y éta-  
blissent prodiguant enseignement et soin aux malades.

Depuis la première guerre mondiale à la fin des années  
20, le quartier municipal Saint-Edouard connaît une troi-  
sième et dernière phase d'expansion. Le tissu urbain at-  
teint sa densité maximum plus particulièrement pour le sec-  
teur oriental où l'on construit davantage de multifamilial  
que de bifamilial. L'accroissement de la population entraî-  
12 ne le démembrement de la paroisse Saint-Ambroise en 1923.  
On évalue approximativement la population à 19,000 au cours  
de ces années.

Une vingtaine d'édifices publics s'ajoutent au précé-  
dent aux fonctions religieuse, institutionnelle, commercia-  
le, de service public et industrielle. Deux ans après son  
25 érection canonique, on construit l'église Saint-Ambroise,  
rue Beaubien près de Normanville. A proximité de l'église  
paroissiale en 1925 on fait construire par l'architecte J.  
26 O. Marchand l'école Saint-Ambroise. En 1919 à proximité de  
l'église Saint-Edouard on fait construire par l'architecte  
27 J.O. Turgeon l'école Morin rue Saint-Denis. Dès 1921-22  
les Petites Franciscaines de Marie organisent dans le quar-  
tier une maison d'accueil provisoire pour les vieillards,  
28 elles n'auront leur édifice définitif qu'en 1930 rue Saint-

29 Vallier. En 1925 sur la rue Boyer, l'Armée du Salut y éta-  
blit ses locaux. En 1927 sur le site de l'ancienne carrière  
de la ville, on installe le premier incinérateur de la cité  
de Montréal. La compagnie «United Amusement Corporation»  
30 fait construire deux théâtres, le Rivoli rue Saint-Denis  
et le Plaza rue Saint-Hubert.

Depuis le début des années '30, le paysage urbain du  
quartier Saint-Edouard s'est peu modifié. La densité du  
cadre bâti ne permet guère la construction de nouveaux bâ-  
timents. De façon générale, on note dans ces années un ra-  
lentissement dans la construction à cause du marasme écono-  
mique qui sévit alors au pays. Lors de la reprise économi-  
que on ira développer les quartiers plus au nord modifiant  
peu le tissu urbain de Saint-Edouard, le laissant presque à  
l'abandon.

Les archives photographiques de la ville de Montréal  
renferment un certain nombre de clichés des années '30 du  
quartier Saint-Edouard qui permettent de renouer avec le  
passé. Dans les années '30 à maintes reprises, on a photo-  
graphié la rue Saint-Hubert au coin de la rue Beaubien, on  
y voit une rue commerciale parfaitement intégrée à la vie  
de quartier. Petits commerces intégrés à l'habitation de  
deux ou trois étages, aux enseignes posés sur les façades  
31 sobrement, sans clinquant. De nos jours, la rue Saint-Hu-  
32 bert laissée entre les mains avides de petits propriétaires  
rivalisant les uns avec les autres ont détruit par leur dé-  
33 sir de faire moderne toute l'ambiance intimiste de cette  
ancienne artère commerciale. Dans ces années, près de l'in-  
34 cinérateur de la ville, on pouvait encore apercevoir des  
35 cours de pierre ou les anciennes écuries de la cité recy-  
clées depuis.

Depuis les années '60, le quartier municipal Saint-Edouard est aux prises avec des problèmes concrets qui risquent de s'aggraver sans intervention directe. Les jeunes familles quittent le quartier, les écoles sont désertes et la population est de plus en plus vieille. Le tissu urbain porte une profonde meurtrissure, la voie du Pacifique Canadien, cette grosse cicatrice qui se promène un peu au sud du boulevard Rosemont et qui a attiré un certain nombre de petites industries qui font frontière avec les quartiers du Plateau Mont-Royal. En 1968-70, la ville de Montréal se décide à construire un nouvel incinérateur plus moderne et correspondant davantage à certaines nécessités hygiéniques. Le problème de pollution n'est résolu que depuis un an, on vend désormais la vapeur récupérée à de petites entreprises.

Depuis quelques années, on recycle les bâtiments scolaires pour les transformer en foyer pour personnes âgées, telle l'ancienne école Saint-Paul juste en face de l'église paroissiale Saint-Edouard. A proximité de station de métro ou sur l'emplacement même on érige également des complexes domiciliaires pour les personnes âgées. Le retour en ville de jeunes professionnels a touché davantage les quartiers du Plateau Mont-Royal laissant en arrière le quartier Saint-Edouard. Le long des voies plus larges, sur certaines rues les arbres y apparaissent ce qui est bon signe et les maisons ont le plus souvent deux étages au lieu de trois.

## 1.2 QUARTIER MUNICIPAL MONTCALM

Le territoire dénommé aujourd'hui Montcalm faisait également partie de la municipalité Côte de la Visitation. Le 25 octobre 1870, on forme le nouveau village de la Visitation dont le noyau central se situe rue Papineau entre les rues Mont-Royal et Rachel. Le village De Lorimier s'incorpore le 12 janvier 1895, son territoire d'une superficie de 460 arpents forme un rectangle borné à l'est par la rue Iberville, à l'ouest par la rue Papineau, au sud par une ligne hypothétique à mi-distance des rues Sherbrooke et Rachel et au nord jusqu'au chemin de la Visitation. Trop endetté le village s'annexe à la cité de Montréal le 29 mai 1909. Tout le territoire initial forme un quartier séparé et distinct portant le nom de quartier municipal De Lorimier. En 1921, on établit définitivement les limites actuelles du quartier en formant avec la section au nord de la voie ferrée le quartier Montcalm et on repousse la ligne limite, rue Papineau jusqu'à la rue de Lanaudière.

Contrairement au quartier municipal Saint-Edouard, Montcalm connaît un développement plus tardif. En 1861 seules les rues des Carrières et Papineau sont percées. En 1879, les terrains ne sont pas encore lotis et sont divisés en nombreuses concessions dont les propriétaires sont: Greaves, Lacroix, Molson, Ryan, Delisle et Côté. De 1879 à 1890 le paysage se transforme peu et conserve son caractère champêtre sans trace d'urbanisation. L'urbanisation s'amorce timidement au cours de la période 1890 et 1907, le long de la rue Papineau une vingtaine d'habitations tout au plus.

La première vague d'expansion d'importance s'amorce véritablement entre les années 1908 et 1914. A l'orée de la première guerre mondiale, l'étude polyphasée révèle que le territoire au sud de la rue Saint-Zotique est parsemé de

nombreuses habitations mais le tissu urbain ne présente pas encore une grande densité. Petits propriétaires et entrepreneurs ont opté pour la construction de maisons unifamiliales, de petites dimensions et fort modestes.

Le 26 avril 1908, l'archevêché de Montréal érige cano-  
 12 niquement une nouvelle paroisse Saint-Jean-Berchmans. Les  
 débuts sont modestes, la paroisse n'est pas riche, on comp-  
 te alors sur seulement 117 familles pour ériger une chapel-  
 le provisoire, boulevard Rosemont. En 1912, la C.E.C.M.  
 fait construire l'académie Guay dénommée aujourd'hui Saint-  
 44 Jean-Berchmans, rue Chabot. Deux carrières sont déjà en  
 43 exploitation: la Montreal Quarry ou Labelle et Martineau.  
 La carrière Labelle au nord du boulevard Rosemont entre les  
 40 rues Chambord et Garnier possède 377,000 pieds carrés de su-  
 perficie. Les propriétés de la rue Chambord donnent direc-  
 41 tement sur un précipice de 60 pieds de profondeur. La car-  
 rière Martineau se situe dans le même secteur au sud du bou-  
 levard Rosemont entre les rues de Lanaudière et Marquette.  
 A la fin des années '30, elles cessent leurs travaux d'ex-  
 traction et servent de dépotoir municipal. En 1940, on par-  
 le de les convertir soit en jardin géologique ou en espace  
 vert. Les carrières Labelle et Martineau correspondent au-  
 jourd'hui à l'emplacement du parc Père Marquette.

La période de 1914 à la fin des années '20 correspond  
 à un second sommet dans la construction domiciliaire, à  
 l'exception du secteur au nord de la rue Bélanger et de  
 l'emplacement des carrières tout le territoire est cons-  
 truit. L'accroissement de la population amène la fondation  
 12 en 1926 de la paroisse Saint-Barthélémy. Dernière paroisse  
 à être érigée dans le quartier avant la crise économique.  
 La paroisse se développe surtout après 1940, on remplace  
 la chapelle provisoire par une nouvelle église rue Jean-  
 Talon en 1951 seulement. Pendant ce temps la paroisse

42 Saint-Jean-Berchmans connaît des difficultés économiques,  
en 1915 la fabrique fait construire uniquement le soubas-  
43 sement et ce n'est qu'en 1939 que l'église est complétée  
s'inspirant de nouveaux principes architecturaux élaborés  
par dom Bellot. En 1926-27, la C.E.C.M. fait construire  
l'école Madeleine-de-Verchères rue Cartier.

44 Après la deuxième guerre mondiale avec le retour des  
12 combattants, la section nord du quartier Montcalm se déve-  
loppe intensivement mais de manière anarchique. On érige  
à proximité de la rue Jarry, de petites maisons pour les  
vétérans. On procède au démembrement des paroisses Saint-  
Philippe-Apôtre en 1946, Saint-Gabriel-Lalemand en 1951 et  
Saint-Grégoire-Le-Grand en 1951. Au moment de l'érection  
canonique, la nouvelle paroisse possède sur son territoire  
pas plus de 200 familles. En 1960 le paysage urbain du  
quartier Montcalm se transforme peu, il a atteint un point  
de saturation, il n'est guère possible de construire davan-  
tage.

2

DONNEES GENERALES  
SUR L'HABITAT

2.1 OCCUPATION DU SOL

L'urbanisation tardive de l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm d'est-à-dire vers 1895, a pour conséquence le développement d'une grille de rues orthogonale basée sur des lots deux ou trois fois plus longs que larges. Certaines rues de direction est-ouest se singularisent par leur singularité: des Carrières, de Fleurimont, de Orucourt et de Villaray. Elles sont intimement liées aux carrières en exploitation à la fin du siècle dernier et correspondent aux premiers tracés de rue. Les voies de communication majeures pour le territoire sont les rues Saint-Denis, Saint-Hubert, Christophe-Colomb, Papineau et Delorimier et dans la direction est-ouest, la quasi-majorité des artères.

On dénombre plus de 150 ilots pour l'ensemble du territoire à l'étude dont la presque totalité sont traversées par une ruelle. Les ilots sans ruelle correspondent au premier noyau de développement du quartier Saint-Edouard. La profondeur des ilots ne permet pas la construction de deux séries d'habitation. Du côté est de la rue Henri-Julien on peut encore apercevoir les hangars coutumiers de nos ruelles. Une seconde zone d'ilots sans ruelle apparaît après la deuxième guerre mondiale dans le quartier Montcalm, au nord de la rue Tillemont, cette fois-ci les ilots sont profonds et permettent l'arrière des maisons l'aménagement d'une cour privée moyenne.

2

DONNEES GENERALES SUR L'HABITAT

Les ilots sont à leur La gamme de surface des lots est relativement étendue, elle va de 22 à 25 pieds de largeur et de 100 à 150 pieds de profondeur. Les lots de grande dimension longent les rues importantes à connotation la plus souvent bourgeoise, Saint-Denis, Christophe-Colomb...

## 2.1 OCCUPATION DU SOL

L'urbanisation tardive de l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm c'est-à-dire vers 1895, a pour conséquence le développement d'une grille de rues orthogonale basée sur des lots deux ou trois fois plus longs que larges. Certaines rues de direction est-ouest se singularisent par leur sinuosité: des Carrières, de Fleurimont, de Drucourt et de Villeray. Elles sont intimement liées aux carrières en exploitation à la fin du siècle dernier et correspondent aux premiers tracés de rue. Les voies de communication majeures pour le territoire sont les rues Saint-Denis, Saint-Hubert, Christophe-Colomb, Papineau et Delorimier et dans la direction est-ouest, la quasi-majorité des artères.

On dénombre plus de 150 îlots pour l'ensemble du territoire à l'étude dont la presque totalité sont traversées par une ruelle. Les îlots sans ruelle correspondent au premier noyau de développement du quartier Saint-Edouard. La profondeur des îlots ne permet pas la construction de deux séries d'habitation. Du côté est de la rue Henri-Julien on peut encore apercevoir les hangars coutumiers de nos ruelles. Une seconde zone d'îlots sans ruelle apparaît après la deuxième guerre mondiale dans le quartier Montcalm, au nord de la rue Tillemont, cette fois-ci les îlots sont profonds et permettent à l'arrière des maisons l'aménagement d'une cour privée mitoyenne.

Les îlots sont à leur tour fragmentés en lots à bâtir. La gamme de surface des lots est extrêmement étendue, elle va de 22 à 25 pieds de large sur 60 à 125 pieds de profondeur. Les lots de grande dimension longent les rues importantes à connotation le plus souvent bourgeoise, Saint-Denis, Christophe-Colomb...

Dans les secteurs où le lotissement est plus ancien les bâtiments résidentiels s'implantent en bordure immédiate du trottoir, c'est-à-dire à la limite de la ligne avant du lot. Dans le secteur à l'étude où le développement est plus tardif, les bâtiments se sont implantés en retrait de la limite du lot pour permettre dans la majorité des cas, l'espace pour les escaliers extérieurs et l'aménagement d'un petit parterre. La bonne largeur des lots et la petite dimension des maisons des vétérans permettent un recul de la chaussée de plus de dix pieds ainsi qu'une marge latérale. Le tracé de la rue des Carrières a exigé une adaptation des bâtiments à la forme du lot non quadrangulaire, elles sont implantées en dent de scie.

50

## 2.2 TYPOLOGIE DU BÂTI

Dans ce chapitre on propose une typologie de l'habitat érigé avant 1930 inscrit dans l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm. La typologie est basée sur le critère du mode d'occupation comme pour toutes les autres analyses du macro-inventaire. On distingue cinq types d'habitat: unifamilial, bifamilial, multifamilial, édifice de rapport, commerce intégré à l'habitation. Pour chacun des types, on identifie les modèles en précisant la fréquence, le lieu d'implantation, la période de diffusion puis à la suite on donne les caractéristiques générales de l'habitation en définissant le mode de production, en donnant le nombre d'étages, le nombre et disposition des unités, en précisant le plan au sol, l'implantation, la forme du toit, le matériau de revêtement de façade, le mode d'accès, l'ordonnance des baies et le décor.

51

Après la cueillette de données sur le terrain, on évalue le nombre total de bâtiments résidentiels érigés avant 1930 à 3,307 pour l'ensemble du territoire qui se répartissent de la façon suivante: Saint-Edouard 2,102 et Montcalm 1,205. Parmi les divers types d'habitat que l'on retrouve dans les deux quartiers municipaux, on constate que la maison multifamiliale surpasse en nombre toutes les autres. Par ordre de fréquence s'ajoutent l'habitation bifamiliale, unifamiliale, le commerce intégré et l'édifice de rapport.

### 2.2.1 Unifamilial

Pour l'ensemble du territoire à l'étude, on évalue à 11% le nombre de maisons de type unifamilial. L'analyse de leur répartition révèle que Saint-Edouard en possède la valeur de 6% et Montcalm trois fois plus c'est-à-dire 20%. Majoritairement elles s'élèvent uniquement sur un seul niveau, minoritairement sur deux et rarement sur trois. On remarque deux foyers d'implantation, le premier où l'on retrouve le plus grand nombre se situe dans le quartier municipal Montcalm, le secteur au nord du boulevard Rosemont jusqu'à la hauteur de la rue Jean-Talon, le second dans le quartier municipal Saint-Edouard à proximité de l'église paroissiale. De l'ensemble des habitations unifamiliales, on en a dégagé deux grands modèles ainsi qu'un certain nombre de variantes.

Indépendamment des modèles d'habitation unifamiliale, il ressort clairement qu'elle est érigée à l'unité et dans la plupart des cas isolée de ses voisines sur un ou deux côté(s). Elle ne refuse jamais radicalement la mitoyenneté puisqu'aucun élément architectural ne vient perturber les murs latéraux comme dans le cas de l'architecture domiciliaire bourgeoise. Contrairement à l'habitation en

série mitoyenne les unes aux autres, on constate que sur certaines rues elle forme des enfilades discontinues puisque d'une maison à l'autre varient la distance avec la chaussée, l'élévation et le modèle.

52 Le premier modèle de facture artisanale, c'est-à-dire érigé possiblement par le propriétaire ou par de petits entrepreneurs de la construction apparaît au début du siècle et conserve sa popularité bien au-delà des années '30. On en dénombre plus de deux cents pour l'ensemble du territoire mais se concentrent davantage dans le quartier municipal Montcalm, par contre dans le cas de Saint-Edouard ils sont plus anciens et d'apparence beaucoup plus soignée. Le mode de production est uniquement à l'unité quoiqu'érigé dans une période où la révolution industrielle avait déjà bouleversé l'industrie de la construction. Ce modèle présente les caractéristiques architecturales suivantes:

53 implantation en retrait de la limite du lot, élévation sur un seul niveau sur un soubassement à peine esquissé, plan au sol de bonne dimension de forme le plus souvent rectangulaire, toit en terrasse, charpente de bois recouverte de brique et mode d'accès direct. L'ordonnance de la façade repose sur la disposition des ouvertures, ainsi dans la plupart des cas la porte d'entrée est centrale et de part et d'autre deux baies de forme rectangulaire. Malgré certaines composantes architecturales communes, elle n'en présente pas moins un certain nombre de variantes qui brise tout effet de monotonie. La surface plane de la façade peut être modulée par un avant-corps latéral en saillie et son sommet souvent signifié dans l'espace par une corniche proéminente.

54 A maintes occasions, un fronton aux formes variées surplombe l'entrée principale. Tous les jeux de brique sont permis, couleurs contrastées, dispositions et dessins variés. Il reste de rares exemples où les propriétaires par un soin attentif ont su conserver

55

dans leur intégrité portique et galerie en bois finement décoré. Dans la plupart des cas, ces habitations unifamiliales ont une apparence beaucoup plus soignée et recherchée pour l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm que dans d'autres quartiers municipaux, Saint-Denis, Delorimier... la dimension, le volume est également plus imposant.

Le deuxième modèle apparaît dans le secteur à l'étude au même moment que le précédent mais il touche moins de 2% des habitations érigées avant 1930, il correspond à une version un peu plus bourgeoise. La quasi-absence de cette classe sociale dans l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm explique en partie leur petit nombre. Ce modèle d'unifamilial connaît donc une faible diffusion, il répond à la demande d'un petit groupe d'individus seulement. Il va sans dire que son mode de production est dans la plupart des cas à l'unité parfois on le reproduit à deux exemplaires. Leur implantation n'est jamais en bordure immédiate du trottoir mais en retrait de la limite du lot pour permettre l'aménagement d'un parterre. Le deuxième modèle se distingue du précédent par son élévation sur deux niveaux sur un soubassement, les pièces du logis se distribuent sur les étages respectant le plus souvent les aires de repos et d'activités des résidants. La configuration au sol du plan prend la forme le plus souvent d'un rectangle qui se développe en profondeur. Les composantes architecturales qui constituent l'enveloppe du bâtiment sont le toit en terrasse, le revêtement en brique et le mode d'accès réduit à un escalier droit de quelques marches seulement donnant sur une galerie. Sur la façade principale pour chacun des étages on compte minimalement deux baies en plus de la porte d'entrée au premier niveau qui est rarement centrale. Quelquefois la surface plane de la façade est modulée par un léger décrochement du mur ou par une tour demi-hors-d'oeuvre. Un certain nombre de variantes sont em-

ployées pour individualiser la résidence: formes variées des ouvertures, absence ou présence de fronton, de vitraux et de galerie.

### 2.2.2 Bifamilial

Dans l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm on évalue à 38% le nombre de maisons de type bifamilial concentrées en majeure partie en deux zones distinctes: un, dans le quartier municipal Saint-Edouard à l'ouest de la rue Boyer dans le secteur développé entre les années 1895 et 1907 et deux, dans le quartier municipal Montcalm à l'est de la rue Cartier au sud de la rue Beaubien développé de la première guerre mondiale aux années '25. Après analyse on a dégagé de l'ensemble deux grands modèles de bifamilial ainsi que de nombreuses variantes.

Le premier modèle de bifamilial correspond au premier noyau de peuplement du quartier Saint-Edouard soit le secteur à l'ouest de la rue Boyer. Ce modèle connaît une grande diffusion qui débute vers 1895 et se termine vers 1907. On amorce alors avec vigueur l'ère de la production en série pouvant aller facilement jusqu'à aligner plus de dix unités résidentielles. On devine facilement qu'elles étaient destinées au prolétariat. Bâtiment typiquement urbain, il ne se distingue pas des autres que l'on peut trouver dans les quartiers municipaux du Plateau Mont-Royal. Il s'élève sur deux niveaux sur un soubassement à peine esquissé et chacun des logements est distribué sur un étage. La configuration du plan au sol prend invariablement la forme d'un rectangle qui se développe en profondeur, tandis que le lieu d'implantation est en bordure immédiate du trottoir ou légèrement en retrait de la limite du lot. Deux formes de toit prévalent, le moins courant en fausse-man-

60 sarde et le plus populaire en terrasse. La majorité des re-  
vêtements de façade sont en brique et une minorité sont en  
60 pierre de taille bosselée. Le mode d'accès est direct à  
cause justement de la faible hauteur du soubassement. Sou-  
vent deux portes côte à côte décentrées permettent l'accès  
au logement dont l'une donne sur un escalier intérieur. Dé-  
pendamment de la largeur de la façade principale, elle peut  
être divisée en deux ou trois travées dont l'ordonnance est  
la suivante: deux travées de baies de fenêtre et une tra-  
vée de portes, au second niveau on remplace la fenêtre par  
une porte donnant sur un petit balcon. Les façades plus  
étroites, moins de 20 pieds, n'ont jamais plus de deux tra-  
vées: une de fenêtre et l'autre de porte avec la même va-  
riante pour le second niveau. Les portes d'entrée sont le  
plus souvent rejetées sur le côté parfois deux unités rési-  
61 dentielles donnent l'apparence d'une seule façade en regrou-  
pant ces dernières vers l'intérieur. A maintes occasions,  
les portes d'entrée sont distancées par une fenêtre, on re-  
62 marque alors la bonne largeur de la façade. Le décor est  
réduit à sa plus simple expression, exception faite de cel-  
les qui ont un toit en fausse-mansarde mais ils sont si peu  
nombreux qu'ils sont loin de dominer par leur présence le  
paysage urbain. Dans la plupart des cas, la corniche et  
l'encadrement des ouvertures sont les seuls éléments archi-  
tecturaux qui présentent une certaine élaboration dans l'or-  
nementation. Plus rarement, on emploie la brique polychro-  
me pour égayer la façade. Les variantes du premier modèle  
de bifamilial se jouent au niveau du toit, du revêtement,  
du nombre de travées, de l'ordonnance des baies et de l'é-  
laboration du décor.

Le deuxième modèle de bifamilial apparaît dans le  
secteur à l'étude un peu plus tardivement, c'est-à-dire  
au tournant du siècle jusqu'à la fin de la période étu-  
diée, 1930. Les plus anciennes habitations se situent

dans le quartier municipal Saint-Edouard et les plus récentes après la première guerre mondiale dans celui de Montcalm. Ce modèle connaît une plus grande diffusion que le précédent, il forme sur certaines rues de longues séries continues où seul varie parfois le décor. Le bâtiment s'élève sur deux niveaux sur un soubassement au début à peine esquissé qui tend au cours des années à se surhausser. Le plan au sol de forme rectangulaire et quelques fois en forme de «L» majuscule se développe en profondeur. Contrairement aux quartiers municipaux plus au sud, elles sont implantées en retrait de la ligne limite du lot ce qui permet d'aménager un petit parterre. Indépendamment de leur date de construction, elles partagent un certain nombre de caractéristiques architecturales similaires: forme du toit en terrasse, revêtement en brique parfois en pierre, mode d'accès pour le second logement escalier extérieur, trois travées en façade et portes centrales. De part et d'autre des portes centrales on retrouve deux travées de baies. Les habitations les plus anciennes ont en guise de décor une corniche proéminente et une galerie de bois puis la mode se transforme et les entrepreneurs optent pour le petit fronton central au sommet.

Dans le secteur à l'étude il existe un certain nombre de variantes qui se réfère à une version plus bourgeoise de ce modèle. Cette distinction s'exprime par la modénature de la façade par un avant-corps prononcé et par un décor plus élaboré.

### 2.2.3 Multifamilial

L'ensemble du territoire à l'étude possède 52% de maisons multifamiliales, le quartier Saint-Edouard en possède le plus grand nombre 56% contre 46% pour Montcalm. Ce type d'habitation se répartit en trois zones distinctes: un, le long de la rue Saint-Denis; deux, à l'est de la rue Christophe-Colomb, au nord du boulevard Rosemont et trois, au sud de la rue des Carrières entre les rues des Erables et Cartier. La majorité des maisons multifamiliales sont construites à partir des années 1907 jusque vers 1930. 51 Après analyse, on a dégagé trois modèles différents et quelques variantes.

Le premier modèle surpasse en nombre tous les autres, il correspond à l'une des habitations-types du secteur à l'étude. Ce modèle d'habitation fait son apparition au début du siècle et ne cesse d'être populaire. Le mode de production est toujours en série de trois à dix unités. Invariablement le plan au sol a la forme d'un rectangle, qui se développe en profondeur, tandis que le lieu d'implantation est en retrait de la limite du lot. La maison s'élève sur 69 deux niveaux, le rez-de-chaussée n'a qu'un seul logement et le second niveau se divise en deux pour localiser deux 70 logis. Les caractéristiques architecturales sont les suivantes: revêtement de brique, dans quelques cas de pierre, toit en terrasse et escalier extérieur pour le second niveau. L'accès au logement du rez-de-chaussée se fait par l'intermédiaire de quelques marches qui donnent sur un balcon. La façade se divise en trois travées dont la centrale renferme les portes d'entrée. Les baies de part et d'autre de l'axe central sont alignées à l'horizontale et à la verticale. La surface de la façade principale est rarement modulée par un avant-corps en saillie et le décor se limite dans la plupart des cas aux jeux de brique, à la corniche en saillie et au fronton surplombant l'entrée principale.

Le deuxième modèle de multifamilial arrive du point de vue de sa fréquence en deuxième position. Il se concentre plus particulièrement dans le quartier Saint-Edouard sur des axes de rues d'importance, telle la rue Saint-Denis. Leur diffusion dans le secteur à l'étude ne débute pas réellement avant la première guerre mondiale, contrairement à d'autres quartiers municipaux ce modèle n'est pas le plus fréquent. Le mode de production est toujours en série formant des enfilades de façade continues souvent supérieures à dix unités. Les habitations s'élèvent sur trois niveaux, chaque étage possède son logement. Deux formes de plan prévalent, le plan en «L» et en rectangle se développant en profondeur, implanté en retrait de la ligne limite du lot. Exceptionnellement la forme du toit peut être en fausse-mansarde mais dans la majorité des cas en terrasse. Quant au revêtement de façade il est le plus couramment en brique mais c'est parmi ce modèle d'habitation que l'on retrouve le plus grand nombre de revêtement de pierre. L'accès du premier logement se fait par l'intermédiaire d'un escalier droit de quelques marches donnant sur un petit balcon, pour le deuxième et troisième logement, un escalier extérieur droit ou tournant est essentiel ainsi qu'un escalier intérieur. Dépendamment de la largeur de la façade qui est fort variable la façade se divise en deux ou trois travées. Sur un même tronçon de rue peuvent alterner des façades de deux ou trois travées. La composition de la façade se fait de la façon suivante pour celles qui ont deux travées: une de baies et une de portes. Les portes sont définitivement rejetées sur le côté. Pour les façades qui ont trois travées, on remarque un certain nombre de variantes pour la disposition des différentes baies plus spécifiquement pour le deuxième et troisième niveau. Invariablement le premier niveau possède la composition suivante: de part et d'autre de l'entrée centrale deux baies de fenêtre. Le second niveau rejette ces deux portes d'entrée sur le côté ou

les situent dans l'axe central ou bien encore sont séparées par une baie, chacune des travées est alors percée d'une baie ou d'une porte. Le troisième niveau organise ces trois travées de la façon suivante: une ou deux de baies et une de porte donnant le plus souvent sur un balcon suivie selon le cas d'une de baie. Le décor suit le goût du jour et s'élabore à partir de la brique polychrome, d'une corniche proéminente et de fronton aux formes diverses.

75 Sur certaines rues comme la rue Saint-Denis, on peut y trouver une version plus bourgeoise, cette dernière s'exprime par un volume plus imposant, une largeur de façade supérieure à la moyenne, la modénature de la surface, des ouvertures plus nombreuses.

76-77 Le troisième modèle de multifamilial sont des habitations qui ont plus de trois logements, on évalue approximativement à 16% leur nombre total dans le secteur à l'étude. Au sein de ces habitations on retrouve des quatre, cinq et six logements qui exigent une organisation différente selon le cas. Les quatre logements se distribuent sur deux niveaux, deux logis par étage. Il va sans dire que le bâtiment présente une largeur supérieure à la moyenne permettant de part et d'autre des portes côte à côte centrales des baies. L'unique escalier extérieur conduisant au second niveau donne accès aux logements. Dans le secteur on ne retrouve guère de séries dépassant trois unités résidentielles, leur diffusion est de courte durée et à petite échelle. Pour les cinq logements, on constate que le premier niveau n'a qu'un seul logement et que le deuxième 78 et troisième niveau se divisent en deux logements par étage. Les six logements se caractérisent par la division de 79 chacun des niveaux en deux logements. Indépendamment du 80 nombre de logements par unité, la façade se divise en trois

travées, une de fenêtre, une de portes regroupées et une de fenêtre. L'élévation des cinq et six logements se fait uniquement sur trois niveaux, le revêtement est de brique et le toit en terrasse. Compte tenu de la modernité de ce modèle la majorité ne possèdent pas de décor élaboré: jeux de brique, corniche en saillie et fronton postiche.

#### 2.2.4 Edifice de rapport

Le mode d'habitation particulier qu'est l'édifice de rapport naît avec le désir de rentabiliser au maximum le terrain mais il correspond aussi à une mode. Ce changement du goût et des habitudes de vie a touché d'abord la bourgeoisie déjà familière avec la vie des grands hôtels. La quasi-absence de cette classe sociale dans l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm explique en partie la rareté de ce type d'habitation, on en dénombre moins de 1%.

Les caractères généraux de l'édifice de rapport sont: un ensemble d'appartements regroupés dans un bâtiment de plus de quatre étages avec un hall central en façade et des services collectifs aux locataires. L'édifice de rapport de l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm comme bien d'autres quartiers municipaux à majorité francophone correspond peu au concept évoqué et développé plus particulièrement dans l'ancien quartier Saint-Antoine. Le modèle rencontré d'édifices de rapport semble être davantage un compromis entre le concept d'origine et l'habitation multifamiliale. Les caractéristiques architecturales sont les suivantes: élévation sur trois niveaux avec hall central pour la distribution des appartements, toit le plus souvent en terrasse et revêtement de brique et quelquefois en pierre. Le plan au sol, le décor, la forme des ouvertures et le nombre d'appartements varient d'une maison à l'autre. Leur nombre insuffisant dans

l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm ne permet pas de dégager de l'ensemble véritablement un ou des modèle(s). Ce type d'habitat n'apparaît donc pas dans le tableau-synthèse.

permettre la localisation d'une entrée de plein-pied avec la chaussée. Le pan du mur tronqué est souvent percé d'une por-

#### 2.2.5 Commerce intégré à l'habitation

Le commerce intégré à l'habitation fait son apparition dans l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm à la fin du siècle dernier sur les axes de rues commerciales, Saint-Hubert, Saint-Zotique, Beaubien... ou isolément sur des rues résidentielles, Saint-Vallier. On peut difficilement évaluer le nombre de commerces intégrés, sur la rue Saint-Hubert sans recherche plus approfondie, il est presque impossible de savoir si à l'origine le bâtiment contenait au rez-de-chaussée un local commercial tant les modifications les rendent méconnaissables. Approximativement, on évalue à 1% environ le nombre de commerces intégrés que l'on peut trouver sur deux modèles différents.

51

Le premier modèle, à l'exception du rez-de-chaussée, présente les mêmes caractéristiques architecturales que les autres types d'habitation: plan au sol carré ou rectangulaire, élévation sur deux ou trois niveaux, revêtement de brique et toit en terrasse. L'accès au logement à l'étage se fait par un escalier intérieur. Le rez-de-chaussée se caractérise par ses larges vitrines. La porte d'entrée du commerce est centrale et celle du logement rejetée sur le côté. Ce modèle se situe dans la majorité des cas sur des rues commerciales comme Saint-Hubert et s'intègre à une longue série de façades contigües.

82

83

Le deuxième modèle de commerce intégré s'identifie par son mode d'implantation particulier soit à l'intersection de deux rues le plus souvent résidentielles. Les éta-

ges supérieurs au rez-de-chaussée présentent encore une fois les mêmes caractéristiques architecturales par contre dans la plupart des cas l'angle d'arête des murs est tronqué pour permettre la localisation d'une entrée de plein-pied avec la chaussée. Le pan du mur tronqué est souvent percé d'une porte donnant sur un petit balcon.

Dans ce chapitre, on tente d'illustrer les traits essentiels des édifices construits avant 1930 destinés entièrement ou partiellement à l'habitation. Pour ce faire, on a retenu les trois composantes architecturales qui constituent l'enveloppe du bâtiment, soit la forme de toit, le revêtement de façade et le mode d'accès. Pour chacune d'elles, on étudie la variété des formules utilisées, leur fréquence et leur distribution à l'intérieur du quartier. On procède ensuite aux corrélations de ces différentes données afin d'en dégager les modes d'agencement les plus courants.

### 3.1 FORMES DE TOIT

Pour l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm les toits se répartissent en quatre catégories, par ordre de fréquence: en terrasse, à pavillon, en fausse-mansarde et à pignon. Il est à noter que dans le secteur à l'étude, il n'existe aucun toit en mansarde.

#### 3.1.1. À pignon

## 3

Le toit à pignon est formé de deux versants et se termine à ses extrémités par deux murs pignons. Il a constitué la forme dominante des édifices de la colonie. D'abord basé sur un aspect plus traditionnel, comme le veut la tradition française, le toit à pignon devint au cours du 18<sup>e</sup> siècle une pente plus douce (environ 45°) se relevant légèrement à l'avant pour former un avant-toit de protection. Dans le milieu urbain, le toit à pignon disparaît vers les années 1880, alors qu'en milieu rural, il caractérise encore pendant plusieurs décennies la maison québécoise-type.

FORMES DE TOIT

REVETEMENTS DE FACADE

MODES D'ACCES

Dans ce chapitre, on tente d'illustrer les traits essentiels des édifices construits avant 1930 destinés entièrement ou partiellement à l'habitation. Pour ce faire, on a retenu les trois composantes architecturales qui constituent l'enveloppe du bâtiment, soit la forme de toit, le revêtement de façade et le mode d'accès. Pour chacune d'elles, on étudie la variété des formules utilisées, leur fréquence et leur distribution à l'intérieur du quartier. On procède ensuite aux corrélations de ces différentes données afin d'en dégager les modes d'agencement les plus courants.

### 3.1 FORMES DE TOIT

Pour l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm les toits se répartissent en quatre catégories, par ordre de fréquence: en terrasse, à pavillon, en fausse-mansarde et à pignon. Il est à noter que dans le secteur à l'étude, il n'existe aucun toit en mansarde.

#### 3.1.1 A pignon

Le toit à pignon est formé de deux versants et se termine à ses extrémités par deux murs pignons. Il a constitué la forme de toit le plus courant dès les débuts de la colonie. D'abord haut et aigu et sans avant-toit, comme le veut la tradition française, le toit à pignon évolue au cours du 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle vers une version mieux adaptée au milieu québécois, soit en une pente plus douce (environ 45°) se relevant légèrement à la base pour former un avant-toit de plus en plus débordant. En milieu urbain, le toit à pignon disparaît vers les années 1860, alors qu'en milieu rural, il caractérise encore pendant plusieurs décennies la maison québécoise-type.

Le développement tardif des quartiers municipaux Saint-Edouard et Montcalm explique l'absence de bâtiment coiffé d'un toit à pignon. Par contre entre les années 1907 et 1914 les entrepreneurs érigent des toits à plusieurs versants. Le quartier Saint-Edouard en regroupe  
84 quelques spécimens sur les rues Saint-Denis et Christophe-Colomb. Il s'agit de résidences nettement plus luxueuses, bifamiliale ou multifamiliale, de brique s'élevant sur deux  
85 étages et demi. Petits hors-d'oeuvre pour le quartier, elles brisent la monotonie des longues façades.

### 3.1.2 A pavillon

Le toit à pavillon comporte quatre versants non galbés couvrant un corps de bâtiment carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe ou un faitage très court. Une variante de cette forme de toit existe lorsque le sommet est tronqué. Le toit à pavillon connaît une popularité constante entre les années 1850 et 1930. Il coiffe le plus souvent de prestigieuses maisons bourgeoises.

L'ensemble du territoire à l'étude possède seulement dix maisons coiffées d'un toit à pavillon tronqué, localisées uniquement dans le quartier municipal Saint-Edouard. Leurs dates de construction s'échelonnent entre les années 1907 et la première guerre mondiale et bordent de part et  
86 d'autre de la rue Christophe-Colomb. Il s'agit de résidences unifamiliales et bifamiliales qui présentent les caractères généraux suivants: deux unités jumelées sous un toit  
87 à pavillon tronqué, élévation sur deux niveaux et demi et revêtement de brique. Par la construction de résidences plus cossues, la rue Christophe-Colomb était assurément  
88 destinée à un avenir plus promoteur.

### 3.1.3 En fausse-mansarde

Le toit en fausse-mansarde ou composite comprend un pan, fortement incliné vers la rue et une partie arrière étant soit à pignon très atténué ou une pente très douce. Cette nouvelle technique de construction évite ainsi la lourde charpente propre à la mansarde tout en conservant l'essentiel de sa silhouette, soit le brisis. A mi-chemin entre le toit en mansarde et le toit en terrasse, il s'agit en fait d'un mode de construction de transition qui ne dure qu'une vingtaine d'années. Apparaissant au moment où le toit en terrasse tente de se généraliser (vers 1885), il est supplanté rapidement par ce dernier pour des raisons de facilité d'exécution et d'économie.

L'ensemble du secteur à l'étude possède moins de 1% de maisons avec un toit en fausse-mansarde, localisées majoritairement dans le quartier municipal Saint-Edouard, sur les rues Saint-Vallier, Chateaubriand et Saint-Hubert. Leur date de construction correspond au premier noyau de peuplement greffé aux alentours de l'église paroissiale de Saint-Edouard entre les années 1895 et 1907. Le toit en fausse-mansarde se repère le plus souvent sur la maison type bifamilial, érigée à l'unité, de brique et de deux niveaux. Le brisis est légèrement incliné à l'arrière mais jamais incurvé, il est en aplat sur la façade. La vogue de cette forme de toit coïncide en architecture à la période victorienne qui intensifie l'ornementation. La corniche et la forme des lucarnes se diversifient et se complexifient parfois, un toit en terrasse faîtière coiffe la porte du balcon de l'étage. Le toit en fausse-mansarde de l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm ne se distingue pas de ceux que l'on peut voir dans les autres quartiers municipaux.

### 3.1.4 En terrasse

«Le toit en terrasse est communément appelé plat à cause de la faible pente que l'on donne à ces plans inclinés; ceux-ci convergent vers un point placé à un niveau inférieur où se trouve le tuyau de descente conduisant les eaux pluviales directement dans le système de canalisation des égouts de la maison»(2). La couverture est composée de planches sur lesquelles on étend plusieurs feuilles de papier bitumé que l'on enduit d'une forte couche de goudron liquide, par-dessus lequel on sème du fin gravier.

Les bâtiments avec un toit en terrasse font leur apparition dès les années 1840-1850. On doit attendre les années 1885-1890, au moment où l'industrialisation, par le biais de la standardisation et de la préfabrication, envahit le secteur de la construction (3), pour voir émerger la mode de cette forme de toit. La grande popularité du toit en terrasse est la conséquence de sa rentabilité.

L'urbanisation tardive de l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm, au moment où les entrepreneurs ont opté définitivement pour la forme de toit en terrasse explique sa domination sur le paysage urbain à plus de 99%. Il va sans dire que l'on peut voir le toit en terrasse sur tout le territoire ainsi que sur tous les types d'habitat. Traditionnellement on dissimulait le toit en terrasse par une corniche en saillie plus ou moins élaborée ou par un fronton postiche. D'une maison à l'autre la largeur et la forme de la corniche varie considérablement. On a recours aux modillons,

(2) Morgentaler, E., «Pratiques standardisées dans la construction des habitations», In: Techniques, déc. 1937, vol. 12, no. 10, p. 484.

(3) Selon Jean-Claude Marsan.

aux denticules ou aux créneaux entrecoupés à l'occasion d'un fronton à pignon ou curviligne. Après la première guerre mondiale les corniches ou les frontons à l'épicentre de la façade ont tendance à se généraliser et à se simplifier.

### 3.2 REVÊTEMENT DE FAÇADE

Dans ce sous-chapitre, on étudie les deux principaux matériaux de revêtement de façade, la pierre et la brique. Pour les quartiers municipaux du nord, c'est-à-dire au-delà de la voie ferrée du Pacifique Canadien, la brique est le matériau de construction dominant.

#### 3.2.1 Pierre

Pour l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm, la pierre comme revêtement de façade représente 4% des bâtiments érigés avant 1930 dont la majorité se situe dans le quartier municipal Saint-Edouard. Les bâtiments domestiques au revêtement de façade en pierre sont implantés le long de la rue Saint-Denis à connotation bourgeoise et dans l'environnement immédiat du noyau religieux Saint-Edouard (voir pour leur distribution la carte no 1). Le revêtement de façade en pierre se retrouve le plus souvent sur la maison de type multifamilial et bifamilial.

L'étude des matériaux de construction montréalais n'est pas suffisamment avancée pour connaître la provenance exacte de la pierre ainsi que le traitement ultérieur. On sait que sur le territoire à l'étude, il existait au moins trois carrières, l'une appartenant à la ville de Montréal à l'emplacement actuel de l'incinérateur et les autres

dénommées Labelle et Martineau sur le site du parc Père Marquette. Les entrepreneurs ont probablement acheté leur pierre à proximité de leur lieu de travail évitant des frais de déplacement onéreux. Les carriers donnent à la pierre les mêmes types de traitement lisse ou bosselée. La pierre lisse est employée uniquement pour l'encadrement des ouvertures, les bandeaux séparant les étages et les chaînes d'angle délimitent les unités résidentielles.

### 3.2.2 Brique

La brique, le matériau de revêtement le plus populaire d'entre tous pour l'ensemble du territoire montréalais. Son faible coût de revient, sa manipulation facile ainsi que son approvisionnement à même le sous-sol montréalais sont les raisons directes de sa grande diffusion. Pour l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm, la brique représente 92% des bâtiments construits avant 1930. Les maisons de brique se répartissent également sur tout le territoire, voir pour plus de précision la carte no 1. Tous les types d'habitat ont majoritairement un revêtement de façade en brique. La brique de couleur rouge domine le paysage urbain du secteur à l'étude. Plus exceptionnellement la brique est couleur de chamois ou jaunâtre. Plusieurs façades s'égaient par l'emploi de la brique polychrome. En règle générale, le mur de façade est revêtu de brique rouge ou chamois et on utilise une seconde couleur pour la brique localisée aux chaînes d'angles et l'encadrement des ouvertures. Tous les jeux de brique sont permis: couleurs contrastées, dispositions et dessins variés.

80

76

### 3.3 ANALYSE DES FORMES DE TOIT EN RAPPORT AVEC LES REVÊTEMENTS

La corrélation entre la forme de toit et le revêtement de façade démontre que le toit en terrasse est associé dans 92% des cas à la brique et que le petit nombre de bâtiments en pierre ne permet pas d'établir de relations significatives. Pour les quartiers au nord de la voie ferrée du Pacifique Canadien la brique comme revêtement de façade et la terrasse comme forme de toit dominant le paysage urbain.

### 3.4 MODES D'ACCÈS

Les habitations anciennes se caractérisent également par des modes d'accès particuliers aujourd'hui disparus; les uns (portes cochères et piétonnes) parce que leur fonction répond à un besoin propre aux usagers de cette époque, les autres (escaliers extérieurs) parce que des règlements municipaux en ont depuis interdit l'usage.

#### 3.4.1 Porte cochère et porte piétonne

La porte cochère est un large tunnel pratiqué au niveau du rez-de-chaussée des habitations pour permettre d'accéder à la cour intérieure. La porte piétonne par ses dimensions permet uniquement le passage des piétons. L'obligation de communiquer avec les maisons de fond de cour et/ou les dépendances nécessite le création de ce mode d'accès particulier en façade puisque dans ces îlots la ruelle n'existe pas.

L'ensemble Saint-Edouard et Montcalm possède sur son territoire sept portes cochères et deux portes piétonnes.

91-92  
93-94  
90 Le mode d'accès est loin d'être une caractéristique majeure de l'habitation, quantitativement il représente moins de 1% et qualitativement le modèle correspond au plus courant dans les autres quartiers municipaux, c'est-à-dire que la porte cochère ou piétonne est formée à son sommet d'un linteau droit de brique ou de bois sans ornementation particulière.

### 3.4.2 Escaliers extérieurs

Jusqu'à la toute fin du XIXe siècle, on a l'habitude de construire les habitations en bordure de la ligne avant du lot ou à un ou deux pieds tout au plus de celle-ci. Dans le premier cas, l'entrée au rez-de-chaussée et aux étages est légèrement en retrait et dans le second, on y accède par quelques marches perpendiculaires à la rue. Règle générale, chacun des logements bénéficie d'une entrée privée indépendante. Progressivement on a recours aux escaliers extérieurs restituant ainsi au rez-de-chaussée un espace intérieur non négligeable compte tenu de l'étroitesse des façades. Un règlement municipal adopté dans les années '40 en interdit l'usage.

Pour l'ensemble du territoire à l'étude, les escaliers extérieurs conduisant au deuxième niveau et parfois au troisième correspond à 81% des bâtiments domestiques érigés avant 1930. La répartition selon les quartiers municipaux se fait de la manière suivante: Montcalm 74% et Saint-Edouard 85%. En moyenne 20% des bâtiments domestiques n'ont pas ce mode d'accès, de ce nombre la moitié sont des unifamiliales et l'autre moitié des bifamiliales dont les constructeurs ont choisi l'escalier intérieur. Le grand nombre d'escaliers extérieurs fait en sorte que l'on en retrouve disséminé sur l'ensemble du territoire exception faite des rues commerciales et des secteurs où

la maison unifamiliale prévaut. Les modèles les plus courants sont les escaliers droit et tournant accrochés sur le devant ou à l'extrémité de la galerie. Parfois un second escalier extérieur se hasarde jusqu'au troisième niveau.

La compilation des données sur la carte no 3 permet d'évaluer le degré de menace qui pèse sur le bâti ancien d'un quartier en indiquant les modifications subies et l'indice de détérioration.

#### 4.1. MODIFICATIONS SUBIES

Les bâtiments inventoriés ont subi diverses modifications, soit au niveau du toit, du revêtement, de l'ordonnement du rez-de-chaussée, du décor et des couvertures. Ces données permettent d'une part d'évaluer l'intégrité de conservation du patrimoine architectural et de soustraire grâce à ces renseignements les édifices qui ont perdu leur caractère original lors de la sélection des bâtiments à potentiel patrimonial et d'autre part de repérer les zones où le bâti ancien a subi les plus grandes modifications.

Pour l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm, 53% des bâtiments domestiques érigés avant 1930 ont été altérés ou endommagés de manière irréversible par des rénovations inappropriées qui suppriment les composantes architecturales originelles et dont 4

### MODIFICATIONS SUBIES

ET

### INDICE DE DETERIORATION

Pour le quartier municipal Saint-Edouard, le nombre de bâtiments ayant subi au cours des années une ou plusieurs modifications atteint 37% contre 47% dans Montcalm. Les bâtiments résidentiels du quartier Saint-Edouard sont en général plus anciens que ceux de Montcalm et la nécessité pour les propriétaires de faire un certain nombre de réparations qui n'ont pas toujours été les principales raisons de la dégradation est la suppression de décor. De plus 7% des bâtiments ont subi plus de deux altérations à la source de l'affectation grandement.

La compilation des données sur la carte no 3 permet d'évaluer le degré de menace qui pèse sur le bâti ancien d'un quartier en indiquant les modifications subies et l'indice de détérioration.

#### 4.1 MODIFICATIONS SUBIES

Les bâtiments inventoriés ont subi diverses modifications, soit au niveau du toit, du revêtement, de l'ordonnance du rez-de-chaussée, du décor et des ouvertures. Ces données permettent d'une part d'évaluer l'intégrité de conservation du patrimoine architectural et de soustraire grâce à ces renseignements les édifices qui ont perdu leur caractère original lors de la sélection des bâtiments à potentiel patrimonial et d'autre part de repérer les zones où le bâti ancien a subi les plus grandes modifications.

Pour l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm, 53% des bâtiments domestiques érigés avant 1930 ont été altérés ou endommagés de manière irrémédiable par des rénovations inappropriées qui suppriment les composantes architecturales originelles et donnent le plus souvent un air misérable. Pour le quartier municipal Saint-Edouard, le nombre de bâtiments ayant subi au cours des années une ou plusieurs modifications atteint plus de la moitié d'entre eux, soit 57% contre 47% dans Montcalm. Les bâtiments résidentiels du quartier Saint-Edouard sont en général plus anciens que ceux de Montcalm d'où la nécessité pour les propriétaires de faire un certain nombre de réparations qui n'ont hélas pas toujours été faites selon les règles de l'harmonie. La principale lésion qui affecte l'intégrité originelle du bâti est la suppression du décor. De plus 7% des bâtiments ont subi plus de deux altérations à la fois ce qui les affectent grandement.

Le remplacement du revêtement de façade d'origine par un nouveau matériau de parement atteint 4% des bâtiments résidentiels érigés avant 1930 dont plus de la moitié se retrouve dans le quartier municipal Saint-Edouard. Ils sont disséminés sur tout le territoire, afin de mieux visualiser leur distribution voir la carte no 3. Les nouveaux matériaux de construction qu'on emploie sont les bardeaux d'amiante et d'asphalte, les feuilles d'aluminium ou de vinyle. Le plus souvent le résultat est désastreux, le remplacement du revêtement d'origine détruit l'effet d'ensemble et le caractère ancien.

L'ordonnance du rez-de-chaussée est souvent modifiée par l'adjonction d'une protubérance cubique afin d'y intégrer de larges vitrines dans un but commercial ou pour gagner de l'espace additionnel dans le cas de particuliers. Cette modification atteint dans le secteur à l'étude 5% des bâtiments résidentiels, ils sont quatre fois plus nombreux dans le quartier municipal Saint-Edouard. On les retrouve majoritairement sur les rues à caractère commercial: Saint-Hubert, Beaubien et Saint-Zotique. Le plus souvent les ajouts au rez-de-chaussée sont permanents, c'est-à-dire que lors des travaux, ils ont perturbé définitivement la façade. Le plus grand drame des ajouts au rez-de-chaussée c'est qu'ils perturbent le rythme des façades par leur saillie inappropriée et sans discernement. La rue Saint-Hubert est un exemple type, chacun des commerces ont altéré l'ordonnance du rez-de-chaussée sans se soucier le plus souvent du voisin.

La grandeur et la forme des ouvertures sont modifiées dans 4% des cas et encore une fois le quartier Saint-Edouard est plus durement touché, soit deux fois plus. En règle générale, on agrandit une ou plusieurs baies en façade dans le sens horizontal, ce qui a pour effet de détruire l'or-

99 donnance et la composition de la façade. Evidemment au moment de ces travaux d'agrandissement, on ne se préoccupe pas de l'encadrement des baies et on supprime définitivement le linteau ou l'appui qui sont le plus souvent le seul ornement décoratif du bâtiment.

00-101 Précédemment, on a souligné que les altérations du décor sont le principal problème du secteur à l'étude. En effet, 40% des bâtiments anciens ont eu à subir cette disgrâce esthétique. Encore une fois le quartier Saint-Edouard est le plus atteint par ce fléau. Ils sont dispersés sur tout le territoire affectant tous les types de bâtiment. Les altérations du décor sont le plus souvent la suppression de la corniche ou du fronton postiche. A première vue cela semble superficiel mais on doit souligner que généralement ces bâtiments érigés autour de la première guerre mondiale dans le secteur nord du territoire montréalais n'ont à vrai dire que la corniche finement ouvragée et leur suppression devient alors dramatique surtout pour l'effet d'ensemble.

#### 4.2 INDICE DE DÉTÉRIORATION

La carte no 3 indique tous les bâtiments abandonnés, décrépits ou incendiés. La compilation de ces données permet de mesurer le degré de menace sur le cadre bâti patrimonial.

102 Pour l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm, on évalue à moins de 1% le degré de menace qui pèse sur les bâtiments résidentiels érigés avant 1930. Les victimes de l'incendie atteignent le nombre de trois par contre le nombre de bâtiments abandonnés s'élèvent à six. Notre inventaire n'a retenu qu'un seul bâtiment présentant des signes évidents de décrépitude.

### 5.1 PAYSAGE URBAIN

L'environnement constitue une composante de première importance dans l'étude de potentiel patrimonial d'un quartier. Sur la carte no 4 sont relevés les principaux éléments de paysage urbain. Certains d'entre eux tels les parcs publics et les aménagements paysagers privés viennent ajouter à la valeur d'un bâtiment ou d'un ensemble alors que d'autres (parcs de stationnement et terrains vagues) forment une note discordante qui se répercute sur le cadre bâti et dans certains cas constitue même une menace pour le patrimoine. Au-delà de l'intérêt architectural, la qualité de vie que procure à ses habitants ou voyageurs un quartier ancien a des conséquences tant au niveau de l'avenir de celui-ci (régénération ou abandon progressif) que sur la santé physique et l'équilibre social de la population.

#### 5.1.1 Espace vert

Jusqu'à dans les années 1930, la société s'attachait sur la nécessité d'acquiescer de parcs publics. On créait alors des espaces verts prestigieux pour desservir une population « fashionable » de l'ouest de la ville. Autour de la première guerre mondiale, les municipalités de Vancouver ou Kelowna cherchent à valoriser leur territoire par l'implantation d'espaces verts afin d'attirer une clientèle plus élitée. Pour les autres quartiers municipaux localisés au nord de la voie ferrée du Pacifique Canadien dont fait partie Salmo, il n'y a pas eu de besoin encore de se soucier de l'implantation de parcs sur le territoire ou l'existence de terrains vagues.

# 5

## PAYSAGE URBAIN ET EDIFICES PUBLICS

## 5.1 PAYSAGE URBAIN

L'environnement constitue une composante de première importance dans l'étude du potentiel patrimonial d'un quartier. Sur la carte no 4 sont relevés les principaux éléments du paysage urbain. Certains d'entre eux tels les parcs publics et les aménagements paysagers privés viennent ajouter à la valeur d'un bâtiment ou d'un ensemble alors que d'autres (parcs de stationnement et terrains vacants) forment une note discordante qui se répercute sur le cadre bâti et dans certains cas constituent même une menace pour le patrimoine. Au-delà de l'intérêt architectural, la qualité de vie que procure à ses habitants ou usagers un quartier ancien a des conséquences tant au niveau de l'avenir de celui-ci (régénération ou abandon progressif) que sur la santé physique et l'équilibre social de sa population.

### 5.1.1 Espace vert

Jusque dans les années 1930, la société s'entendait sur la nécessité d'aménager des parcs publics. On aménageait alors des espaces verts de prestige pour desservir une population «fashionable» de l'ouest de la ville. Autour de la première guerre certaines municipalités comme Delorimier ou Maisonneuve cherchent à valoriser leur territoire par l'implantation d'espaces verts afin d'attirer une clientèle plus sélect. Pour les autres quartiers municipaux localisés au nord de la voie ferrée du Pacifique Canadien dont fait partie Saint-Edouard et Montcalm, on n'a pas besoin encore de se soucier des espaces verts puisque sur le territoire même ou à proximité il existe encore de nombreux terrains vacants.

Pour l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm on se préoccupe réellement de la nécessité des espaces verts qu'à la fin des années '30. Plusieurs préoccupations guident les élus municipaux: santé publique, souci de mise en valeur et nécessité une fois pour toute de régler le problème des anciennes carrières délaissées par les propriétaires et converties le plus souvent en dépotoir au désespoir des résidants.

L'inventaire de l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm révèle que le territoire possède 17 espaces verts. De ce nombre trois d'entre eux seulement peuvent être considérés comme de véritables parcs publics, ce sont: Père Marquette, des Carrières et Montcalm, pour leur localisation voir la carte no 4. Certains sont des espaces verts qui entourent le plus souvent des édifices publics et aident à leur mise en valeur. D'autres encore se situent au carrefour de rues fort achalandées servant davantage comme déviation de la circulation automobile. Les autres longent le boulevard Métropolitain, ce sont probablement d'anciens terrains vacants non récupérables pour la construction à cause de l'environnement.

103

104

L'idée d'aménager en parc public les carrières du nord nommées Labelle et Martineau qui se trouvent entre les rues de Fleurimont et Bellechasse à la limite des quartiers Saint-Edouard et Montcalm prit naissance dans les années '30 au moment que ces dernières ont cessé leur exploitation. Pendant les années qu'on discute sur le sujet, la municipalité en profite pour jeter les immondices de la société dans les carrières au détriment des citoyens. Du moment que la ville procède à l'installation de son incinérateur et n'y dépose alors que les cendres. Au début des années '40, des géologues désirent faire de la carrière Labelle un jardin géologique. Avec un minimum d'aménagement les

visiteurs pourraient voir une bonne partie de l'assiette montréalaise, c'est-à-dire à peu près tout ce qui est au-dessus du précambrien. Ce n'est que dans les années '50 que les carrières sont converties en espace vert dénommé parc Père Marquette. Dans les années 1970-71, le parc par la construction de l'école polyvalente voit disparaître une surface appréciable de verdure.

Les parcs des Carrières et Montcalm de superficie plus réduite jouent également un rôle important qu'il ne faut dédaigner. Dans un avenir rapproché, on aurait avantage à soigner leur aménagement pour le bien-être des usagers. Quant aux autres espaces verts, leur lieu d'implantation est dans la majorité des cas inadéquat.

Quantitativement le nombre d'espaces verts pour la section nord des quartiers Montcalm et Saint-Edouard est insuffisant. Il y aurait lieu d'implanter de nombreux parcs de voisinage pour alléger le tissu urbain et diminuer ainsi sa densité.

#### 5.1.2 Parc de stationnement

L'ensemble du territoire à l'étude contient environ 140 parcs de stationnement qui se répartissent presque également dans les deux quartiers municipaux. La superficie des parcs de stationnement, c'est-à-dire la capacité du nombre d'autos varie considérablement, moins d'une dizaine s'étendent sur une grande surface, dans la majorité des cas ils sont de petite dimension. Les parcs de stationnement se distribuent sur le territoire de quatre façons différentes: un, greffés autour d'un édifice public; deux, à proximité de la voie ferrée du Pacifique Canadien; trois, longeant à une ou deux rues les artères commerciales, Saint-

Hubert, Saint-Zotique, Beaubien et quatre, à proximité du boulevard Métropolitain.

L'ensemble Saint-Édouard et Montcalm compte 11 édifices publics. Leur impact sur l'environnement est le plus souvent déplorable, rarement on se soucie de leur intégration dans le tissu urbain par un aménagement approprié. Il s'agirait le plus souvent de soigner les abords de ces derniers par la plantation d'arbres et le nivellement de terrain pour dissimuler les automobiles. Il est à espérer également qu'à plus ou moins long terme on réglemente non seulement leur aménagement mais qu'on les contingente dans certains secteurs résidentiels.

### 5.1.3 Terrain vacant

L'ensemble du territoire contient peu de terrains vacants soit environ 14 dont la majorité se situent dans le quartier municipal Montcalm. Ils sont dispersés dans la grille orthogonale des rues et sont du point de vue de leur superficie de petite dimension. Leur impact sur l'environnement est mineur et leur petite dimension limite les possibilités d'aménagement. Dans la majorité des cas il s'agirait de les réutiliser pour de nouvelles constructions qui respecteraient les normes du bâti environnant.

## 5.2 EDIFICES PUBLICS

L'ensemble Saint-Edouard et Montcalm compte 31 édifices publics érigés avant 1930 ou présentant certains archaïsmes architecturaux. Leur identification sur la carte no 4 est établie selon la fonction d'origine. Toutes les fonctions ne sont pas présentées, on constate qu'il n'existe aucun bâtiment administratif. Par ordre de fréquence, il existe douze bâtiments institutionnels, dix bâtiments religieux, cinq bâtiments de service public et quatre bâtiments commerciaux. On constate que la majorité des édifices publics se situent dans le quartier municipal Saint-Edouard puisque le développement de Montcalm se fait beaucoup plus tardivement. La majorité des édifices publics du quartier Montcalm ont été érigés après les années '30, ils n'apparaissent donc pas dans notre inventaire. De l'ensemble des édifices publics on remarque que les bâtiments institutionnels sont ceux qui représentent le plus d'intérêt pour les quartiers à l'étude.

### 5.2.1 Religieux

Au cours de notre enquête sur le terrain, on a relevé dix édifices à fonction religieuse érigés avant 1930 soit sept églises et trois presbytères. Les édifices religieux appartiennent à diverses confessions: cinq catholiques, trois temples protestants et une synagogue. Comparées à ces temples des religions protestantes, les églises catholiques apparaissent plus monumentales et sont pour la plupart un point de repère important pour le tissu urbain, symbolisant l'emprise cléricale sur la société.

16-25 105 Les trois églises catholiques se situent sur le territoire de trois paroisses du quartier municipal Saint-Edouard, par ordre d'ancienneté ce sont celles de: Saint-Edouard, Saint-Ambroise et Saint-Etienne. L'église Saint-Edouard, rue Saint-Denis par ses proportions élancées et l'ordonnance de sa façade présente le plus d'intérêt pour le secteur à l'étude. Les églises Saint-Ambroise et Saint-Etienne rompent avec la tradition en employant comme matériau de revêtement la brique, en diminuant les détails décoratifs au stricte minimum et en localisant l'unique clocher dans une position latérale.

16 Les temples protestants sont au nombre de trois. La fabrique de Saint-Edouard désire construire une église qui soit par son style et ses vastes proportions un des beaux monuments de Montréal. Pour réaliser son projet elle procède en plusieurs étapes de construction. En 1901 elle fait construire selon les plans et devis de l'architecte J.A. Godin le soubassement de l'église seulement. Six ans plus tard, on procède à la construction de l'église supérieure par l'architecte J.O. Turgeon. La finition des tours ainsi que du portique en pierre sont terminés en 1917 et 1920. L'édifice présente un plan à transept terminé par un abside en hémicycle. La façade principale est composée d'une travée centrale encadrée de deux tours-clochers, mise en évidence par deux contreforts. L'architecte a cherché à établir un lien logique entre la façade, le plan et l'élévation de l'église qui se profile à l'arrière. Le revêtement de façade est de pierre grise locale sur une structure d'acier. Plusieurs éléments architecturaux rappellent le gothique rayonnant: les contreforts, les pinacles, les ouvertures de forme ogivale et les motifs décoratifs. Malgré une certaine naïveté dans l'interprétation du style néo-gothique, l'église Saint-Edouard n'en présente pas moins un intérêt pour le quartier à l'étude.

25-105 Les églises Saint-Ambroise (1925) et Saint-Etienne (c. 1931) rompent définitivement avec la tradition, elles en ont conservé que la volumétrie. De constructions simples, ces édifices présentent un vaisseau central rectangulaire, sans transept. Le matériau de revêtement de brique, le nombre d'ouvertures en façade limitées ainsi que leurs petites dimensions alourdissent la construction en général. Les architectes ont conservé le portail central ainsi que le clocher latéral pour signifier la fonction et la dénomination religieuse.

Les temples protestants sont au nombre de trois, deux seulement sont érigés avant la première guerre mondiale et le dernier dans les années '20. Ces derniers présentent un certain nombre de composantes architecturales similaires: revêtement de brique, baies de forme ogivale et quasi-absence de décor. Le revêtement en brique et la rareté de l'ornementation donnent une volumétrie massive. Les attributs néo-gothique se réduisent à la forme des ouvertures. La chapelle Congrégationaliste, sur Saint-Val-  
 15 lier se distingue par sa tour massive latérale. La «Bi-  
 106 shop Carmichael Memorial Church» rue Saint-Zotique, recyclée en bâtiment commercial a subi au cours des années de nombreuses mutilations qui ont évité sa démolition. L'unique synagogue du quartier, rue Marquette, a été transformée  
 107 en édifice de rapport et présente peu d'intérêt.

Le nombre total de presbytères pour le territoire à l'étude est de trois qui sont attenants à une église catholique. Le presbytère répond à deux fonctions distinctes, administrative et résidentielle. Les caractéristiques  
 14 formelles sont identiques à la maison bourgeoise. Bâtiment  
 108 de pierre ou de brique, de dimension imposante qui s'élève sur trois niveaux. La façade s'étend sur au moins cinq travées de large rythmée par le nombre et la forme des ouvertures.

### 5.2.2 Institutionnel

Chacune des paroisses de l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm possède sur son territoire un certain nombre de bâtiments institutionnels greffés dans la majorité des cas à un noyau religieux. On compte 12 édifices à caractère institutionnel, de ce nombre deux seulement se rattachent à la tradition des ensembles conventuels et dix sont des écoles publiques érigées par la C.E.C.M. Pour l'analyse on distingue ces deux grandes catégories d'édifices puisque du point de vue formel, il n'y a guère de similarités.

#### - Ensemble conventuel

109

L'institut Nazareth se situe dans le quartier municipal Montcalm. La façade principale donne sur le boulevard Crémazie juste en face de la cimenterie Miron. Depuis sa construction dans les années '20, l'édifice a subi plusieurs campagnes de construction qui n'ont pas modifié le corps principal et les ailes secondaires. L'édifice érigé selon un plan au sol en forme de «H» s'élève sur quatre niveaux, au revêtement de brique. Les architectes ont opté pour une sobriété décorative, mettant l'emphase sur les lignes horizontales. L'ensemble du corps principal s'articule en trois parties dont chacune est par elle-même valable et présente tout un ordre rigoureusement hiérarchique, une entrée principale clairement identifiée. L'institut Nazareth s'inscrit dans la tradition des ensembles conventuels montréalais.

28

Dès l'année 1922 les Petites Franciscaines de Marie fondent dans le quartier municipal Saint-Edouard un hospice pour les vieillards. En 1930 la communauté fait construire l'édifice actuel sur la rue Saint-Vallier, baptisé alors hospice Morin. L'édifice d'un plan au sol rectangu-

laire s'élève sur cinq niveaux pour se terminer par un toit en terrasse. Le revêtement de brique jaune couvre une façade qui s'étend sur plus de 150 pieds. L'architecte s'est inspiré du «Mission Style» dans l'élaboration de ces plans: brique jaune, ordonnance particulière de la façade et porche d'entrée formé d'arc en plein-cintre. L'hospice ou résidence Morin offre un intérêt architectural pour le quartier.

- Edifice scolaire

Aux alentours de la première guerre mondiale, les quartiers municipaux Saint-Edouard et Montcalm connaissent une phase d'expansion qui nécessite à plus ou moins long terme, la construction de nombreuses écoles publiques pour desservir la population environnante. Malgré l'amélioration du système de transport en commun, il était de mise d'insérer et d'intégrer les édifices publics à proximité des usagers. La C.E.C.M. fait construire à partir de 1914 dix écoles publiques dont la majorité présente un intérêt architectural. De nos jours, on connaît le degré de menace qui pèse sur les édifices scolaires, sur les dix écoles érigées avant 1930, quatre ont été recyclées et les autres ont conservé leur fonction d'origine. Les architectes qui ont oeuvré dans l'édification d'écoles publiques sont dans la majorité des cas des francophones, ce sont: J.O. Marchand, T. Gouin, J.O. Turgeon, C. Bernier et G.A. Monette.

La C.E.C.M. obligée dans le plus bref délai de construire de nombreuses écoles dans chacun des quartiers en arrive dans les années '10 à la conception d'un prototype qui simplifie la tâche et diminue le coût de production. De bonne dimension le plan au sol est rectangulaire à l'exception de l'école l'Assomption rue de Bellechasse où deux

110 ailes latérales en retour d'équerre sur la cour prend une configuration au sol différente. L'élévation se fait sur deux, trois ou quatre niveaux au maximum pour se terminer par un toit en terrasse. Dans la majorité des cas le revêtement est de brique sauf pour le couvent Saint-Etienne, rue Christophe-Colomb en pierre de taille grise. La hauteur du soubassement varie considérablement d'un édifice à l'autre, il n'existe pas de corrélation avec la date de construction.

18 26-111 Limités dans leur projet, les architectes ont trouvé des solutions ingénieuses pour rythmer les façades: décrochement du mur, regroupement des ouvertures sous un arc en plein cintre, pilastres engagés scindant les travées et petit fronton aux formes diverses. En règle générale les écoles sont conçues dans la tradition néo-classique, exemple: académie Saint-Paul, rue Saint-Denis ou dans l'esprit «Beaux-Arts»: écoles Saint-Ambroise et Madeleine-de-Verchères. On doit dire que parmi les édifices publics, les écoles publiques sont les plus intéressantes du point de vue formel.

### 5.2.3 Commercial

Dans le secteur à l'étude on compte quatre édifices à fonction commerciale, localisés uniquement dans le quartier municipal Saint-Edouard. On trouve deux banques et deux cinémas sur les rues Saint-Denis et Saint-Hubert.

24 La Banque de Montréal, première succursale à s'implanter en 1914 dans le quartier municipal Saint-Edouard, à l'intersection des rues Saint-Denis et Saint-Zotique. L'édifice d'un plan au sol carré s'élève sur deux niveaux pour se terminer par un toit en terrasse. Sur le mur tron-

qué, on a situé l'entrée principale comme on le fait si souvent pour les commerces intégrés. Le bel étage est signifié par la grandeur et la forme des baies inscrite dans un arc en plein-cintre. On apporte un soin particulier dans le traitement de la pierre en la disposant en bossage continu. L'édifice s'inscrit comme bien d'autres banques à Montréal dans la tradition architecturale dénommée «Beaux-Arts».

112 La Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal s'inscrit également dans le même courant architectural. Erigée en 1919 d'après les plans de l'architecte Alfred-Hector Lapierre à l'intersection des rues Saint-Denis et Beaubien, l'édifice de pierre à bossage continu s'élève également sur deux niveaux pour se terminer par un toit en terrasse. Les façades principale et latérale sont scindées par des colonnes colossales conférant à l'édifice une certaine monumentalité.

### 3.2.5 De service public

30 Les deux cinémas, le Rivoli rue Saint-Denis et le Plaza rue Saint-Hubert ont été construits dans les années '20 par la compagnie United Amusement Corporation. Les  
32 propriétaires du cinéma Plaza n'ont pas hésité lorsqu'ils l'ont converti en commerce de détail à ajouter sur le revêtement de façade en terra cotta un nouveau matériau très en vogue qui diminue l'intérêt architectural. Quant au cinéma  
23 Rivoli, les modifications au niveau du rez-de-chaussée ont perturbé quelque peu l'ordonnance de la façade. L'avenir de l'immeuble est incertain puisqu'il est à vendre depuis au moins un an.

114 Le bureau de poste de la rue Saint-Denis érigé dans les années '20 présente peu d'intérêt puisqu'il a subi car-

#### 5.2.4 Industriel

L'ensemble Saint-Edouard et Montcalm compte quatre édifices publics à fonction industrielle. A l'exception de l'ancienne compagnie Catelli rue Henri-Julien érigée entre 1907 et 1914, les trois autres bâtiments datent des années '20. La compagnie Catelli présente les caractéristiques architecturales de la manufacture-type du début du siècle: élévation sur quatre niveaux, toit en terrasse, revêtement de brique et baies rectangulaires. Un autre immeuble industriel se distingue, la «buanderie nouvelle méthode» composée d'une façade tripartite scindée par de nombreuses baies de forme rectangulaire. Quant aux deux autres manufactures de la rue Chambord, elles sont plutôt anonymes et présentent peu d'intérêt pour le quartier.

#### 5.2.5 De service public

Les édifices abritant un ou des service(s) public(s) sont peu nombreux dans l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm. Les services à la collectivité se réduisent à une caserne de pompiers, un bureau de poste, aux ateliers et chantiers municipaux et au garage et entrepôt de la C.T.C.U.M. L'édifice le plus ancien soit entre 1907 et 1914 correspond à la caserne de pompiers rue Beaubien. L'édifice de brique s'élève sur deux niveaux, le premier percé de trois immenses portes permettant l'accès aux camions d'incendie et le second est percé de baies inscrites dans un arc en plein-cintre. On retrouve sur l'édifice les composantes architecturales essentielles à la fonction: tour de séchage et portes d'entrée pour véhicules.

Le bureau de poste de la rue Saint-Denis érigé dans les années '20 présente peu d'intérêt puisqu'il a subi cer-

taines modifications au niveau du rez-de-chaussée. Les ateliers et chantiers municipaux se composent de plusieurs bâtiments qui forment un ensemble quelque peu hétéroclite. On y trouve garage, entrepôt, immeuble à bureaux et les anciennes écuries de la cité. L'immeuble présentant le plus d'intérêt architectural est sans contredit les anciennes écuries au sud de la rue des Carrières. Les garages et entrepôts de la C.T.C.U.M. rue Bellechasse sont dans un état de conservation plutôt déplorable et en définitive présentent peu d'intérêt pour le quartier.

6

SELECTION DE BATIMENTS

A POTENTIEL PATRIMONIAL

La carte 5 représente l'aboutissement de la démarche d'analyse du macro-inventaire en milieu urbain. Ce où les bâtiments présentant une valeur particulière au plan du patrimoine y apparaissent. La sélection des bâtiments s'effectue par le recours à différents critères tels: l'implantation, l'ancienneté, le décor et le style architectural. Cette carte sélective fait ressortir les éléments ponctuels exceptionnels mais surtout des ensembles à la fois les plus représentatifs et les plus intéressants au plan patrimonial.

D'après notre inventaire on a évalué le nombre de bâtiments domestiques et publics à plus de 3,000 érigés avant 1930. De nombre total 54 seulement ont été retenus comme possédant une valeur supérieure à la moyenne. Il ne faut pas pour autant minimiser l'importance des autres qui ont une valeur d'accompagnement et augmentent par le fait même la qualité de l'environnement. La majorité des bâtiments retenus se situent dans le quartier municipal Saint-Edouard, historiquement plus ancien. Dans la plupart des cas, la valeur patrimoniale supérieure à la moyenne l'a été par le décor. La qualité architecturale des édifices publics a fait en sorte qu'environ la moitié ont été retenus. On peut déplorer que pour les quartiers Saint-Edouard et Montclair, il existe peu de grands ensembles mais plutôt de petites séries et des éléments ponctuels à la fois représentatifs et intéressants.

# 6

## SELECTION DE BATIMENTS A POTENTIEL PATRIMONIAL

La carte 5 représente l'aboutissement de la démarche d'analyse du macro-inventaire en milieu urbain. Le ou les bâtiments présentant une valeur particulière au plan du patrimoine y apparaissent. La sélection des bâtiments s'effectue par le recours à différents critères tels: l'implantation, l'ancienneté, le décor et le style architectural. Cette carte sélective fait ressortir les éléments ponctuels exceptionnels mais surtout des ensembles à la fois les plus représentatifs et les plus intéressants au plan patrimonial.

D'après notre inventaire on a évalué le nombre de bâtiments domestiques et publics à plus de 3,000 érigés avant 1930. Du nombre total 5% seulement ont été retenus comme possédant une valeur supérieure à la moyenne. Il ne faut pas pour autant minimiser l'importance des autres qui ont une valeur d'accompagnement et augmentent par le fait même la qualité de l'environnement. La majorité des bâtiments retenus se situent dans le quartier municipal Saint-Edouard, historiquement plus ancien. Dans la plupart des cas, la valeur patrimoniale supérieure à la moyenne l'a été par le décor. La qualité architecturale des édifices publics a fait en sorte qu'environ la moitié ont été retenus. On peut déplorer que pour les quartiers Saint-Edouard et Montcalm, il existe peu de grands ensembles mais plutôt de petites séries et des éléments ponctuels à la fois représentatifs et intéressants.

## 6.1 REMARQUABLES PAR LEUR ANCIENNETÉ

Dans le cadre de l'analyse du macro-inventaire, on a toujours attribué la valeur d'ancienneté aux bâtiments érigés avant 1880. On a déjà souligné l'urbanisation tardive des quartiers municipaux, c'est-à-dire au-delà des années 1890, il ne peut donc y avoir alors des bâtiments domestiques ou publics qui soient antérieurs à l'année 1880 donc possédant une valeur patrimoniale par son ancienneté.

## 6.2 REMARQUABLES PAR LEUR IMPLANTATION

L'imposition drastique d'une grille de rues orthogonale et la standardisation des plans cadastraux permettent difficilement aux bâtiments domestiques et publics de se singulariser dans le tissu urbain. Pour l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm on compte neuf édifices publics qui se distinguent des autres par une implantation particulière. Les bâtiments domestiques implantés en dent de scie sur la rue des Carrières ont été retenus malgré certaines altérations qui ont affecté leur qualité architecturale.

On a retenu les églises Saint-Edouard et Saint-Ambroise parce qu'ils représentent pour le secteur à l'étude des points de repère visuels importants. D'autres édifices publics se singularisent en regroupant des fonctions différentes sur le même site. On retrouve sur les rues Saint-Denis et Beaubien l'église Saint-Edouard, son presbytère, les écoles Morin et La Mennais et la Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal. Un bâtiment implanté en retrait de la chaussée permet également sa mise en valeur, il en est ainsi de l'école secondaire l'Assomption rue Bellechasse et de l'institut Nazareth, boulevard Crémazie.

### 6.3 REMARQUABLES PAR LEUR DÉCOR

Pour l'ensemble du territoire à l'étude on évalue que la majorité des édifices sélectionnés sont remarquables par leur décor et se distribuent spécifiquement dans le quartier municipal Saint-Edouard. On a relevé de nombreux cas ponctuels qui manifestent le mieux le goût du pittoresque ainsi que des séries d'habitation les plus représentatives dont la survivance rehausse la qualité architecturale du secteur. Contrairement à d'autres quartiers municipaux, les séries ne sont formées que de six ou sept unités résidentielles qui représentent plusieurs types d'habitation qui s'intègrent les uns aux autres sur le même tronçon de rue.

Parmi les édifices publics érigés avant 1930, 12 seulement ont été retenus, la fonction institutionnelle a été privilégiée puisqu'elle en détient à elle seule sept. Les cinq autres sont partagés par les fonctions religieuse, industrielle et de service public.

#### 6.4 ASSOCIÉ À UN STYLE ARCHITECTURAL

Les bâtiments associés à un style architectural académique sont peu nombreux dans l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm, ils correspondent environ à 2% du nombre possédant une valeur patrimoniale supérieure à la moyenne. Seuls les édifices publics sont concernés. Au chapitre 5 on retrouve pour chacun des édifices publics la tradition architecturale qu'ils se rattachent ainsi que leurs principales caractéristiques permettant de les identifier à un des courants stylistiques en vigueur.

Les édifices à caractère institutionnel forment la moitié de ceux retenus alors que la fonction de service public est totalement absente. La corrélation entre les styles architecturaux et les diverses fonctions permet d'énoncer que le style «Beaux-Arts» (4/12) s'identifie aux bâtiments à caractère institutionnel et commercial, que le style Néo-gothique (3/12) personnalise les édifices à caractère religieux. Le style Néo-classique (2/12) concerne uniquement les bâtiments à fonction institutionnelle. Un seul édifice à fonction institutionnelle s'inspire d'un courant stylistique peu habituel soit le «Mission Style Américain». Quant à l'architecture fonctionnaliste (2/12) on perçoit sa rationalité sur les bâtiments à caractère institutionnel et industriel.

## 6.5 NOYAU À FORTE CONCENTRATION PATRIMONIALE

117-118 Pour l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm, il existe un seul noyau à plus fort potentiel patrimonial soit le complexe religieux et institutionnel Saint-Edouard. Le noyau est composé de l'église paroissiale et de son presbytère, des écoles Morin et La Mennais et de la Banque d'Épargne de la cité et du district de Montréal. Tous ces édifices publics ont antérieurement été sélectionnés pour leur valeur patrimoniale supérieure à la moyenne soit par la qualité de leur décor ou leur association à un style architectural ou par leur implantation. Le regroupement des édifices publics sur les rues Beaubien et Saint-Denis possèdent en eux-mêmes une valeur intrinsèque qui permet de les intégrer dans un ensemble que l'on qualifie d'exceptionnel. Malheureusement, on déplore le peu d'ensemble d'habitation à forte concentration patrimoniale dans le secteur à l'étude. Les séries d'habitation qui potentiellement avaient une valeur patrimoniale supérieure à la moyenne n'ont pu être sélectionnées à cause justement du trop grand nombre de modifications qu'ont subies chacune des unités résidentielles (voir carte no 4). Pour l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm, on n'a retenu que trois ensembles.

## Ensembles 1-2

- 120 (6761-6811 Saint-Denis)  
121 (6613-6679 Delorimier)

Chacun des ensembles regroupe une dizaine de bâtiments implantés le long des rues Saint-Denis et Delorimier, ils forment des enfilades véritablement exceptionnelles. Ces séries de multifamiliales, érigées après la première guerre mondiale représentent le deuxième modèle d'habitation dans notre typologie, c'est-à-dire trois logements distribués sur trois étages. Elles partagent les mêmes caractéristiques architecturales: trois étages, toit en terrasse, revêtement de brique ou de pierre et escalier extérieur.

## Ensemble 3

- 122 (6136-6240 Chambord)

Cet ensemble de la rue Chambord regroupe une quinzaine d'unités d'habitation qui mérite d'être retenu comme supérieur à la moyenne. Ces maisons de type multifamilial représentent le premier modèle qui surpasse en nombre tous les autres. Elle correspond à l'habitation-type dans l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm et fait son apparition au début du siècle et ne cesse d'être populaire. La maison s'élève sur deux niveaux, le rez-de-chaussée n'a qu'un seul logement et le second niveau se divise en deux pour localiser deux logis. Les caractéristiques architecturales sont les suivantes: revêtement de brique, toit en terrasse et escalier extérieur.

CONCLUSION

L'ensemble Saint-Edouard et Montcalm faisait partie d'une vaste municipalité dénommée Côte de la Visitation. A plusieurs reprises les limites territoriales se sont modifiées pour former de nouvelles entités. Ce n'est qu'en 1921 qu'on établit définitivement les limites actuelles des quartiers municipaux à L'Étude. Contrairement au quartier Montcalm, Saint-Edouard amorçe son urbanisation dès les années 1890. Les sommets de construction domiciliaire correspondent pour Saint-Edouard aux années 1895 à 1907 et pour Montcalm de 1908 à 1914. L'un comme l'autre sont à l'origine intimement liés à l'exploitation des carrières jusque dans les années «30». Quartiers résidentiels, ils se composent d'une population majoritairement francophone et de travailleurs manuels.

Pour ces quartiers de centre-nord, le développement a eu tendance à suivre une grille de rues orthogonale à l'exception des premiers tracés conduisant aux carrières qui se singularisent par leur sinuosité, rues des Carrières, de Fleurissant, de Drucourt et de Villerey. L'ancienneté du tissu urbain est également perceptible par des îlots sans rue correspondant au premier noyau de développement du quartier Saint-Edouard.

Sur le plan architectural, parmi les divers types d'habitat que l'on retrouve dans les deux quartiers municipaux, la maison multifamiliale surpasse en nombre toutes les autres. Par ordre de fréquence s'ajoutent l'habitation bifamiliale, unifamiliale, le commerce intégré à l'habitation et l'édifice de rapport. Mais la véritable habitation-type correspond au premier type de construction dont les principales caractéristiques sont les suivantes: plan au sol rectangulaire, élévation sur deux niveaux, le rez-de-chaussée n'a qu'un seul logement et le

**CONCLUSION**

L'ensemble Saint-Edouard et Montcalm faisait partie d'une vaste municipalité dénommée Côte de la Visitation. A plusieurs reprises les limites territoriales se sont modifiées pour former de nouvelles entités. Ce n'est qu'en 1921 qu'on établit définitivement les limites actuelles des quartiers municipaux à l'étude. Contrairement au quartier Montcalm, Saint-Edouard amorce son urbanisation dès les années 1890. Les sommets de construction domiciliaire correspondent pour Saint-Edouard aux années 1895 à 1907 et pour Montcalm de 1908 à 1914. L'un comme l'autre sont à l'origine intimement liés à l'exploitation des carrières jusque dans les années «30». Quartiers résidentiels, ils se composent d'une population majoritairement francophone et de travailleurs manuels.

Pour ces quartiers du centre-nord, le développement a eu tendance à suivre une grille de rues orthogonale à l'exception des premiers tracés conduisant aux carrières qui se singularisent par leur sinuosité, rues des Carrières, de Fleurimont, de Drucourt et de Villeray. L'ancienneté du tissu urbain est également perceptible par des îlots sans ruelle correspondant au premier noyau de développement du quartier Saint-Edouard.

Sur le plan architectural, parmi les divers types d'habitat que l'on retrouve dans les deux quartiers municipaux, la maison multifamiliale surpasse en nombre toutes les autres. Par ordre de fréquence s'ajoutent l'habitation bifamiliale, unifamiliale, le commerce intégré à l'habitation et l'édifice de rapport. Mais la véritable habitation-type correspond au premier modèle de multifamilial dont les principales caractéristiques sont les suivantes: plan au sol rectangulaire, élévation sur deux niveaux, le rez-de-chaussée n'a qu'un seul logement et le

second niveau se divise en deux logis, revêtement de brique, toit en terrasse, escalier extérieur pour le second niveau et corniche en saillie avec fronton central.

Pour l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm, l'état de conservation des bâtiments domestiques est plutôt lamentable. A plusieurs reprises on a déploré le trop grand nombre de modifications qu'ont subies chacune des unités résidentielles. La principale lésion qui affecte l'intégrité originelle du bâti est la suppression du décor qui diminue leur valeur patrimoniale. Du point de vue du paysage urbain, le nombre d'espaces verts est nettement insuffisant dans le secteur nord des deux quartiers municipaux, on souligne l'impact négatif du trop grand nombre de parcs de stationnement aux extrémités territoriales et de leur manque d'intégration dans le tissu urbain.

La majorité des édifices publics se situent dans le quartier municipal Saint-Edouard puisque le développement de Montcalm se fait beaucoup plus tardivement. La majorité des édifices publics du quartier Montcalm ont été construits après les années «30». De l'ensemble des édifices publics on remarque que les bâtiments institutionnels sont ceux qui représentent le plus d'intérêt, académie Saint-Paul, les écoles Saint-Ambroise et Madeleine-de-Verchères...

Du point de vue de la valeur patrimoniale, tous les bâtiments domestiques et publics érigés avant 1930 présentent un intérêt architectural mais on considère que seulement 6% d'entre eux ont une valeur patrimoniale supérieure à la moyenne. On déplore le peu d'ensembles à forte concentration patrimoniale à cause justement du trop grand nombre de bâtiments qui n'ont pas conservé leurs éléments décoratifs. On relève trois ensembles d'habitations et un noyau religieux et institutionnel au coeur de la paroisse Saint-Edouard.

Dans le but non seulement de sauvegarder le patrimoine immobilier et le paysage urbain de l'ensemble Saint-Édouard et Montcalm mais de corriger certains éléments qui diminuent la qualité du bâti et de l'environnement, on a établi après analyse un certain nombre de recommandations qu'on a divisé en trois parties. Dans un premier temps, on suggère certaines mesures d'intervention qui apparaissent urgentes. Deux, on formule des projets pour la diffusion des connaissances recueillies par l'analyse du macro-inventaire et trois, on cerne certains aspects qui peuvent faire l'objet de recherches ultérieures, lorsque l'analyse du macro-inventaire aura été complétée pour l'ensemble du territoire montréalais.

#### A) MESURES D'INTERVENTION

- Réglementation sur les modifications permises aux bâtiments anciens;
- Etablissement de normes pour le remplacement des revêtements de façade;
- Programme de réhabilitation des édifices publics;
- Programme de réaménagement des artères commerciales;
- Encouragement à la restauration domiciliaire et commerciale;
- Implantation de nouveaux espaces verts;
- Aménagement des parcs de stationnement.

## RECOMMANDATIONS

Dans le but non seulement de sauvegarder le patrimoine immobilier et le paysage urbain de l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm mais de corriger certains éléments qui diminuent la qualité du bâti et de l'environnement, on a établi après analyse un certain nombre de recommandations qu'on a divisé en trois parties. Dans un premier temps, on suggère certaines mesures d'intervention qui apparaissent urgentes. Deux, on formule des projets pour la diffusion des connaissances recueillies par l'analyse du macro-inventaire et trois, on cerne certains aspects qui peuvent faire l'objet de recherches ultérieures, lorsque l'analyse du macro-inventaire aura été complétée pour l'ensemble du territoire montréalais.

#### A) MESURES D'INTERVENTION

- Réglementation sur les modifications permises aux bâtiments anciens;
- Etablissement de normes pour le remplacement des revêtements de façade;
- Programme de réhabilitation des édifices publics;
- Programme de réaménagement des artères commerciales;
- Encouragement à la restauration domiciliaire et commerciale;
- Implantation de nouveaux espaces verts;
- Aménagement des parcs de stationnement.

B) DIFFUSION DES CONNAISSANCES RECUEILLIES  
PAR L'ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE

- Organisation d'une série de conférences sur l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm;
- Création d'un diaporama sur l'histoire et l'architecture de l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm;
- Organisation d'une exposition itinérante sur l'histoire et l'architecture de l'ensemble Saint-Edouard et Montcalm;
- Intervention dans le milieu scolaire des quartiers à l'aide des différents outils pédagogiques;
- Aménagement d'un circuit piétonnier.

C) PROJETS DE RECHERCHE

- Etude de potentiel d'aménagement de la rue Saint-Hubert;
- Etudes spécifiques des commerces de la rue Saint-Hubert: environnemental et historique;
- Etude historique sur les carrières des quartiers Saint-Edouard et Montcalm.

BIBLIOGRAPHIE

## A) SOURCES

1) Iconographiques

- Archives municipales, services de la photographie, dossiers divers.
- Bibliothèque Nationale, fonds Massicotte, dossiers divers.
- H.A.C., fonds Morissette, dossiers divers.

2) Cartographiques

BOXER, J.H., Pocket Map of the City of Montreal, 1861.  
A. Mathew's Litho., Published by Starke & Co.,  
Printers.

GOAD, Charles E., Atlas of the City of Montreal from  
Special Survey and Official Plans showing all  
buildings and name of owners, 2 vol., Montreal,  
1891-1898.

GOAD, Charles E., Atlas of the City of Montreal and vi-  
cinity in four volumes from Official Plans and Sur-  
cial Surveys, showing cadastral numbers, buildings  
and lots, 4 vol., Ed. Chas. E. Goad Inc., 1911-14.

HOBBS, H.W., Atlas of the City and Island of Montreal,  
including the Counties of Jacques Cartier and Leveillé  
lots. From actual surveys, based upon the Official  
Plans deposited in the Office of the Department of  
Crown Lands. N.P. Provincial Surveying and Pub. Co.  
1879, 107 p.

PENSOCHAULT, A.S., Atlas of the Island and City of Mon-  
tréal and the Rivière. A compilation of the most  
recent cadastral plans from the files of Reference.  
The Globe Publishing Co. Ltd., 1907.

## BIBLIOGRAPHIE

## A) SOURCES

1) Iconographiques

- Archives municipales, service de la photographie, dossiers divers.
- Bibliothèque Nationale, fonds Massicotte, dossiers divers.
- M.A.C., fonds Morissette, dossiers divers.

2) Cartographiques

BOXER, F.M., Pocket Map of the City of Montreal, 1861, A. Matthew's Litho., Published by Starke & Co., Printers.

GOAD, Charles E., Atlas of the City of Montreal from Special Survey and Official Plans showing all buildings and name of owners, 2 vol., Montreal, 1881-1890.

GOAD, Charles E., Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes from Official Plans and Special Surveys, showing cadastral numbers buildings and lots, 4 vol., Mtl, Chas. E. Goad Inc., 1912-14.

HOPKINS, H.W., Atlas of the City and Island of Montreal, Including the Counties of Jacques Cartier and Hochelaga. From actual surveys, based upon the Cadastral Plans deposited in the Office of the Department of Crown Lands. N.P. Provincial Surveying and Pub. Co. 1879, 107 p.

PINSONNAULT, A.R., Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard. A compilation of the most recent cadastral plans from the Book of Reference. The Atlas Publishing Co. Ltd, 1907.

## B) PÉRIODIQUES

- BÉLISLE, Jean, «La mansarde première époque», Décormag, mars 1976.
- BÉLISLE, Jean, «La mansarde deuxième époque», Décormag, avril 1976.
- BLANCHARD, Raoul, «Montréal. Esquisse de géographie urbaine», Revue canadienne de Géographie, Vol. IV, no. 1-2, p. 30-47.
- BOILEAU, Gilles, «Un aspect de la fonction commerciale de Montréal: la rue St-Hubert et la rue Mont-Royal», Revue de géographie de Montréal, vol. 21, no. 2, p. 375-389.
- S.A., «Le Centre paroissial de Saint-Edouard», Le Devoir, 25 mars 1948.
- S.A., «Le Côteau Saint-Louis», La Presse, 25 nov. 1893.
- FELTEAU, Cyrille, «Un esprit nouveau pour sauver les édifices religieux», La Presse, 11 nov. 1976.
- LAURENDEAU, A., «Clôture des fêtes du cinquantenaire», Le Devoir, 15 oct. 1945.
- S.A., «La paroisse Saint-Edouard», La Presse, 18 mai 1901.
- MORGENTALER, E., «Pratiques standardisées dans la construction des habitations», Techniques, vol. XII, no. 10, déc. 1937, p. 483-487.
- S.A., «Les quartiers naturels Saint-Edouard», La Presse, 15 oct. 1974.
- S.A. «Saint-Edouard. Une bataille perdue, une gagnée», La Presse, 15 oct 1974.

## C) OUVRAGES PUBLIÉS

- S.A., Album des églises de la Province de Québec, Montréal, Cie Canadienne Nationale de Publication, 6 volumes, 1928 à 1934.

- Archives Municipales, Les Quartiers municipaux de Montréal depuis 1832. Juillet 1973, 89 p.
- AUCLAIR, Elie-Joseph, Saint-Edouard de Montréal, 1895-1945. Montréal, Ecole industrielle des Sourds-Muets, 1944, 116 pages.
- BLANCHARD, Raoul, Etudes canadiennes. Montréal esquisse de Géographie urbaine. Imprimerie Allier, 1947, 198 p.
- BLANCHARD, Raoul, L'ouest du Canada Français. Tome I: Montréal et sa région. Montréal, Beauchemin, 1953.
- CUM, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Les banques. Montréal, 1980.
- CUM, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Les édifices scolaires. Montréal, novembre 1980.
- CUM, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Les édifices publics. Montréal, 1981.
- CUM, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Les églises. Montréal, 1981.
- DAUTH, Gaspard, Le Diocèse de Montréal à la fin du XIXe siècle. Eusèbe Sénécal Imp., 1900.
- DESCHAMPS, C.E., «Municipalités et paroisses dans la province de Québec», Québec, L. Brousseau, 1896.
- MAGNAN, Hormidas, Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec, Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, 1925, 738 p.
- MARSAN, Jean-Claude, Montréal en évolution, Montréal, Ed. Fides, 1974, 423 p.
- S.A., Montréal, la Métropole du Canada. Publié sous les auspices de la Commission Industrielle de Montréal, 1931.
- S.A., Nos écoles laïques. Album souvenir. Montréal, 1947.

TANGHE, Raymond, Montréal, 1936.

TANGHE, Raymond, Géographie humaine de Montréal, Mtl, Librairie de l'Action Catholique, 1928.

D) OUVRAGES NON PUBLIÉS

BELISLE, Michel & FORGET, Madeleine & HALLE, Jacqueline, «L'architecture conventuelle de l'île de Montréal». Dossier préparé pour le M.A.C., 1980.

Groupe de Recherche sur la Société Montréalaise au 19e siècle, Rapport 1972-73 et Rapport 1973-75.

LINTEAU, Paul-André et ROBERT, Jean-Claude, Les divisions territoriales à Montréal au 19e siècle, In: CRSM, Rapport 1972/73.

S.A., Le mouvement de la construction et l'accroissement de la population de 1925 à 1936. Texte dactylographié, non daté.





Fig. 2 Vue aérienne, rue Saint-Denis, près de Beaubien.  
Ethnotech Inc. J.R. Caron.

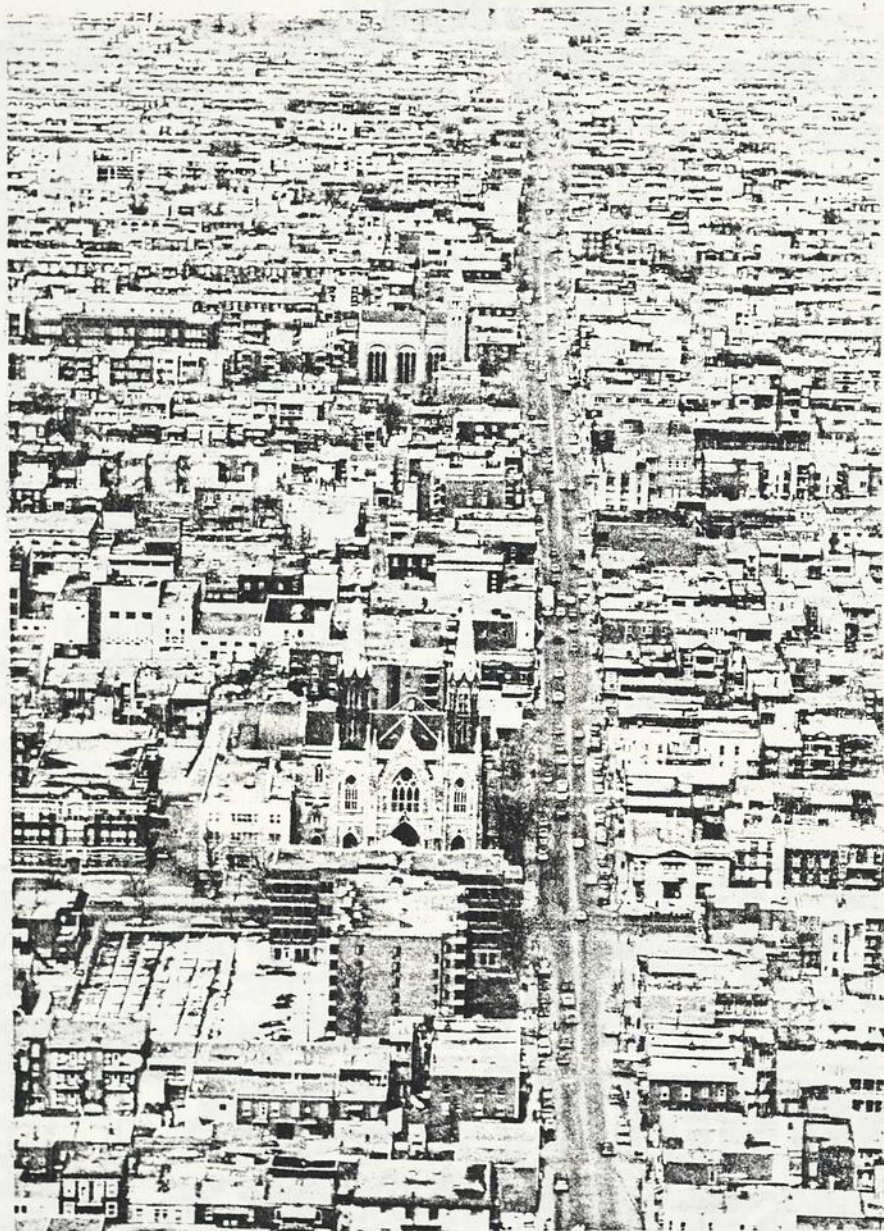


Fig. 3 Vue aérienne, rue Beaubien,  
de Henri-Julien vers l'est.  
Ethnotech Inc., J.R. Caron.

Fig. 4 Vue aérienne, intersection  
des rues Cartier et Rosemont,  
direction vers le sud-est.

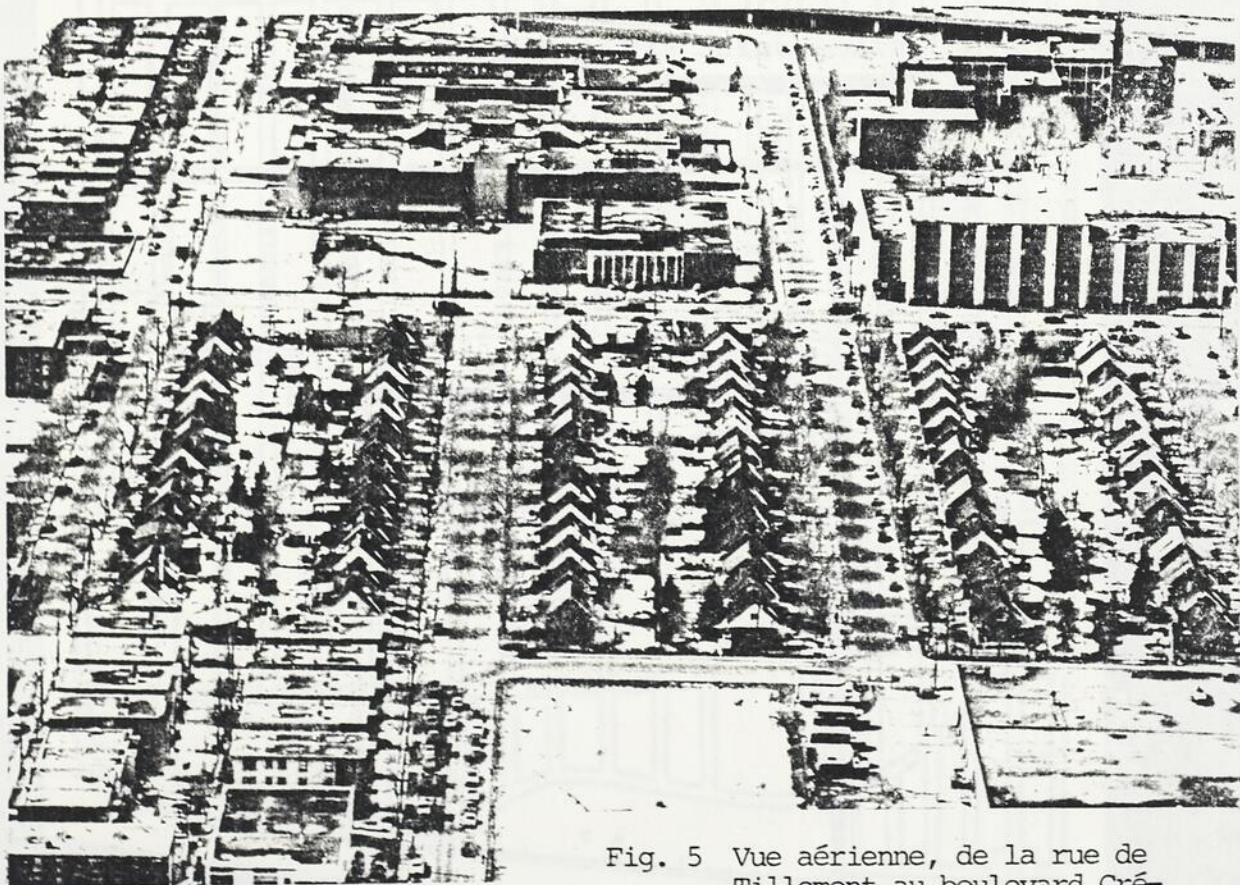
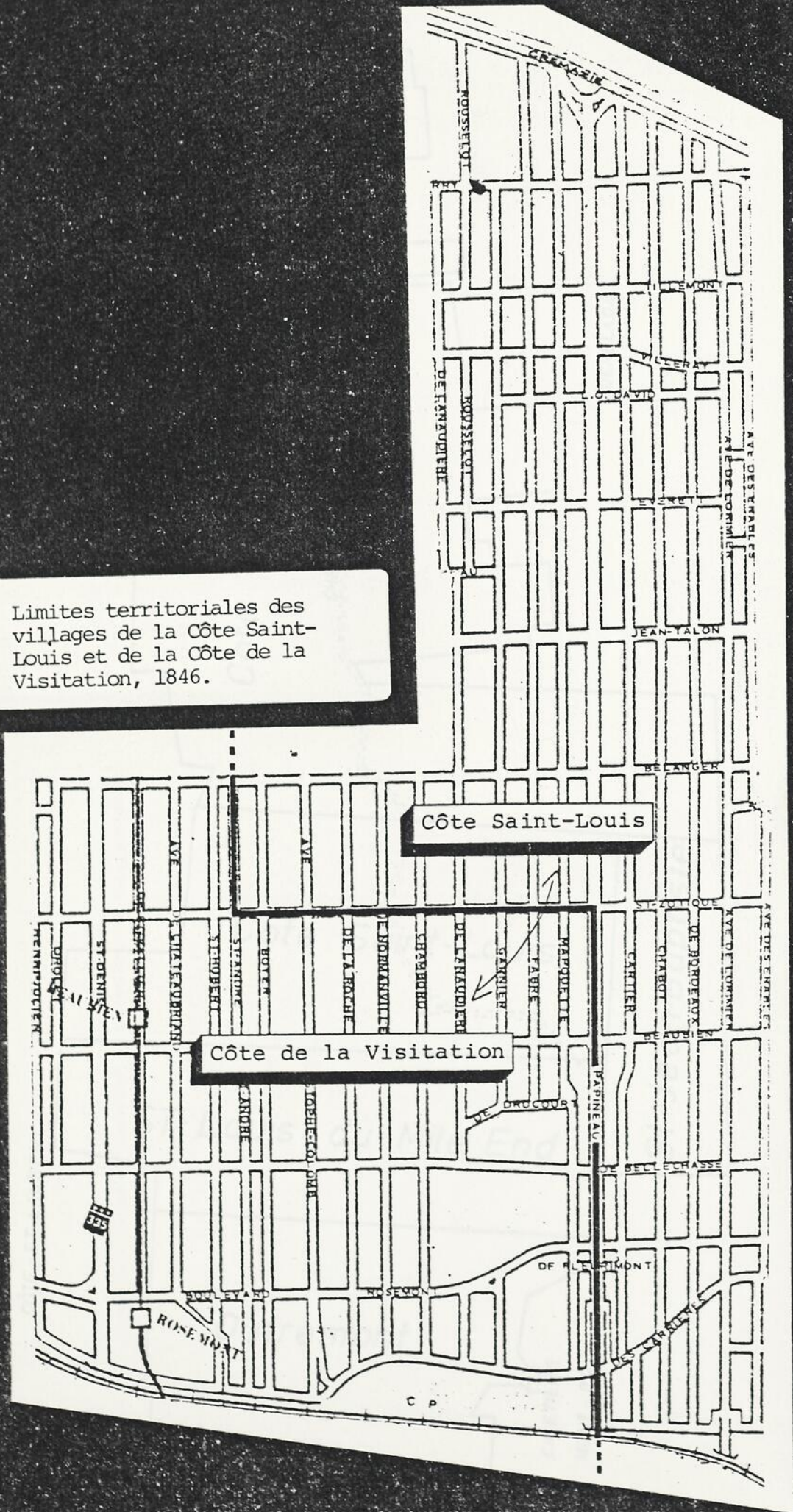


Fig. 5 Vue aérienne, de la rue de  
Tillemont au boulevard Cré-  
mazie, entre les rues de  
Lanaudière et Garnier.

Fig. 6 Limites territoriales des villages de la Côte Saint-Louis et de la Côte de la Visitation, 1846.



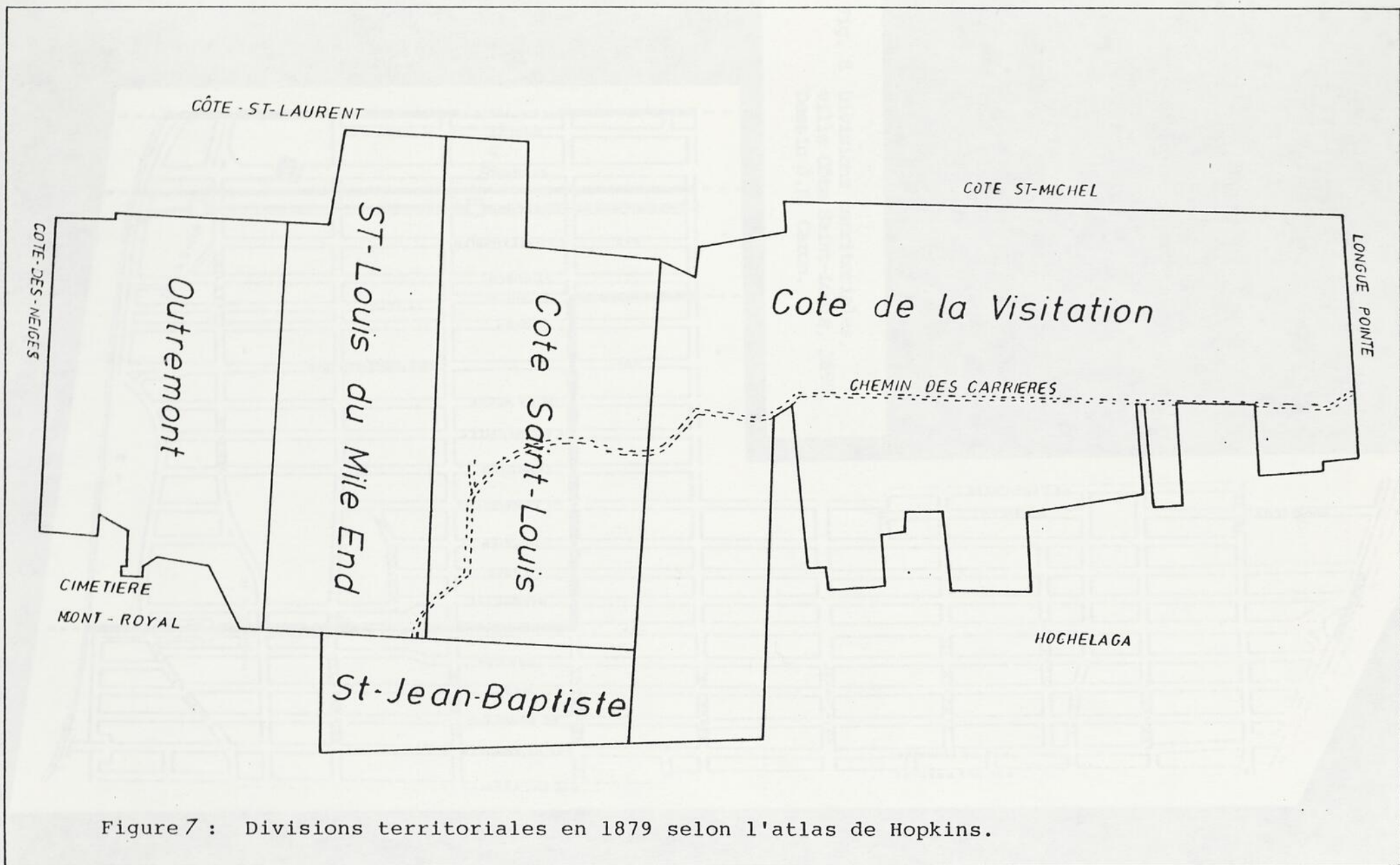
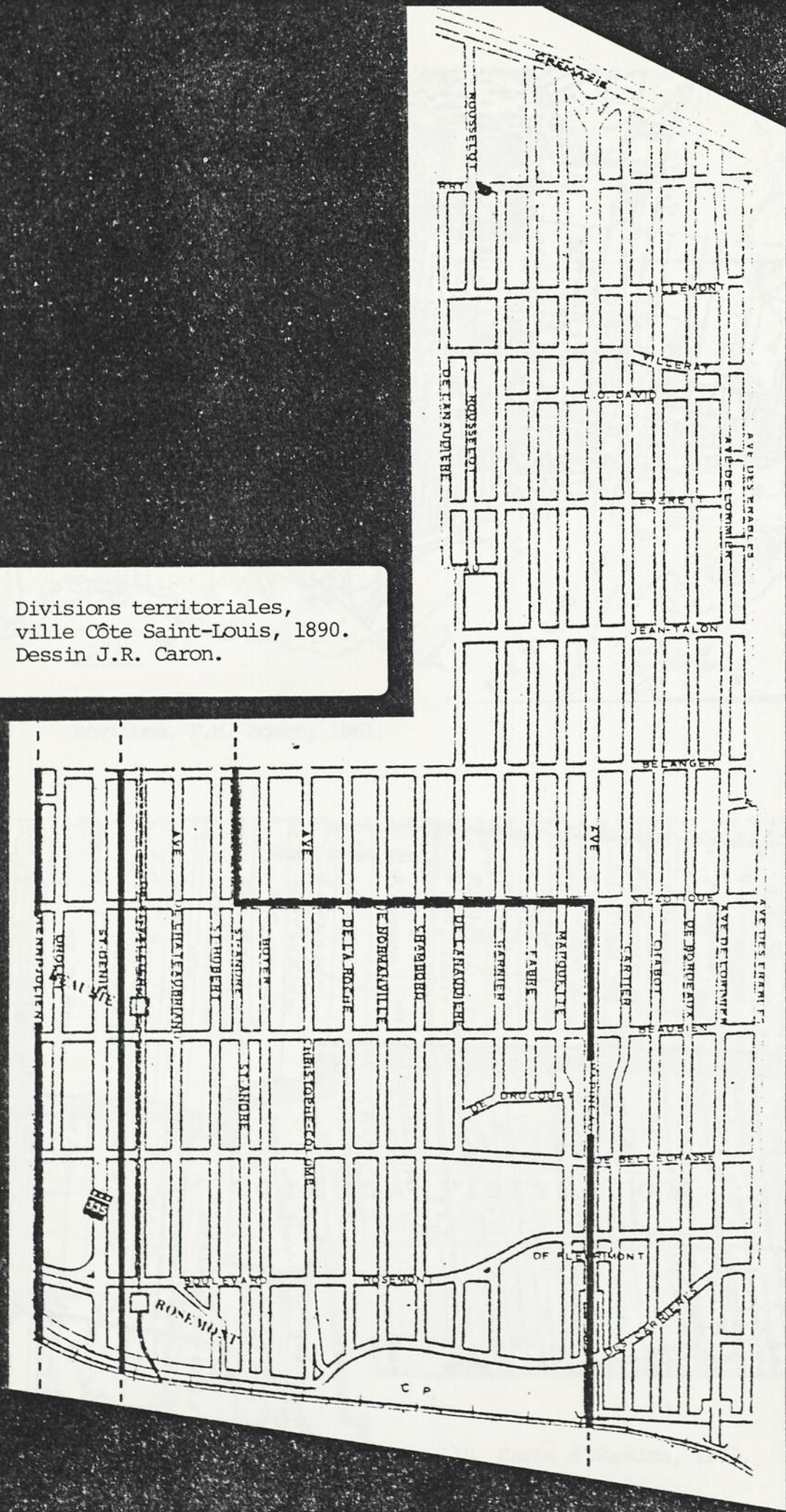


Figure 7 : Divisions territoriales en 1879 selon l'atlas de Hopkins.

Fig. 8 Divisions territoriales, ville Côte Saint-Louis, 1890. Dessin J.R. Caron.



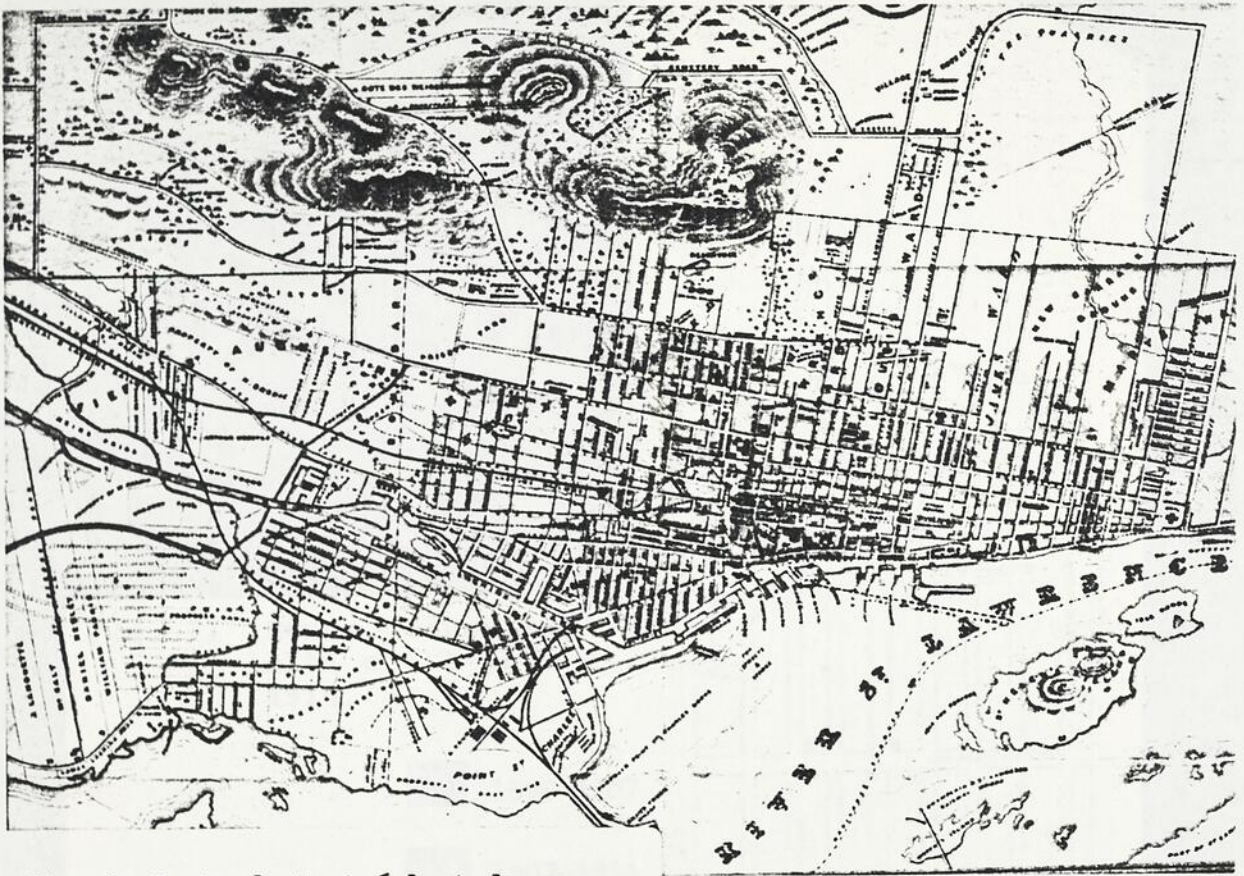


Fig. 9 Carte de Montréal et de ses environs, F.M. Boxer, 1861.

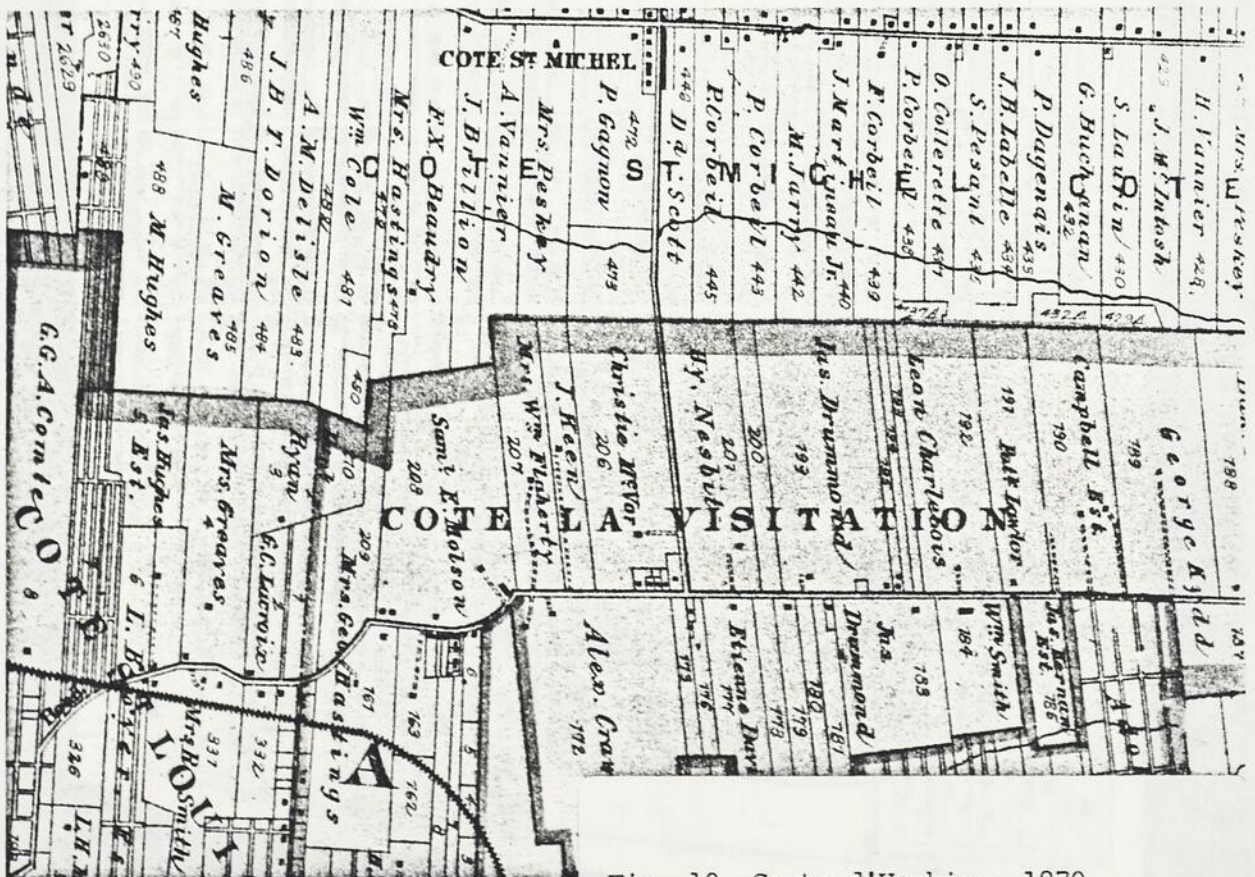
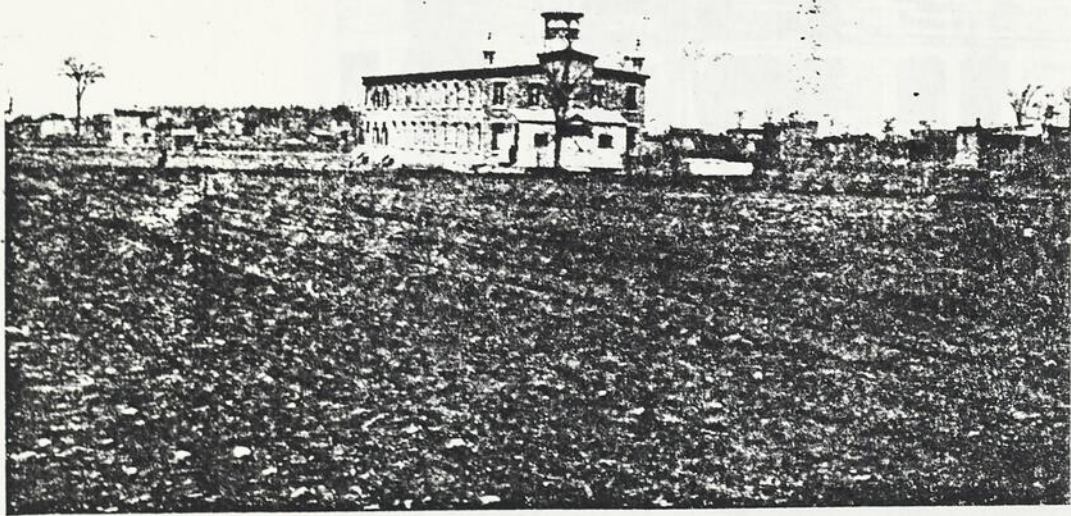


Fig. 10 Carte d'Hopkins, 1879.







VUE DE L'ÉGLISE ST-EDOUARD ET D'UNE PARTIE DU BOULEVARD ST-DENIS.— Photo. Lapiro

Fig. 13 Vue ancienne, première  
Église Saint-Edouard, 1896.



Fig. 14 Presbytère de l'église  
Saint-Edouard, 6500  
Saint-Vallier.



Fig. 15 Eglise Congrégationaliste,  
6675 Saint-Vallier.

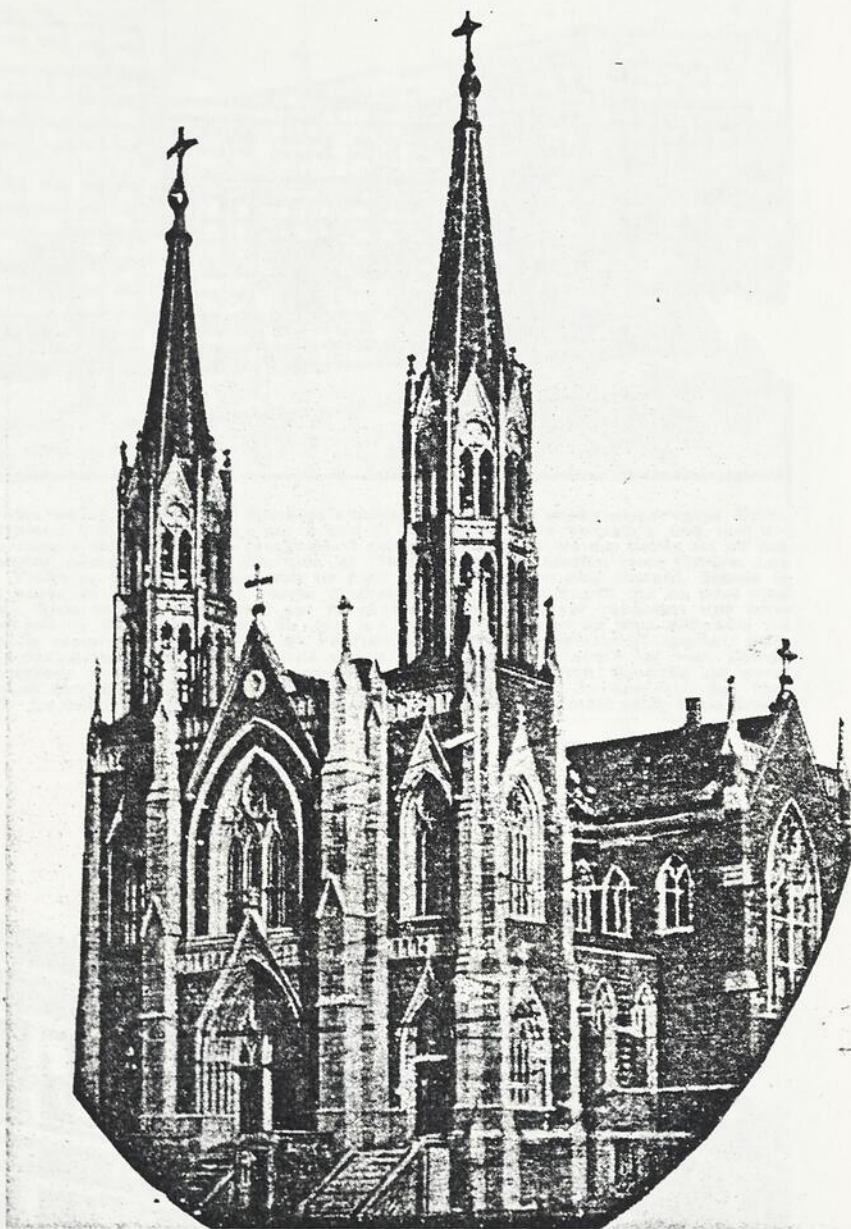
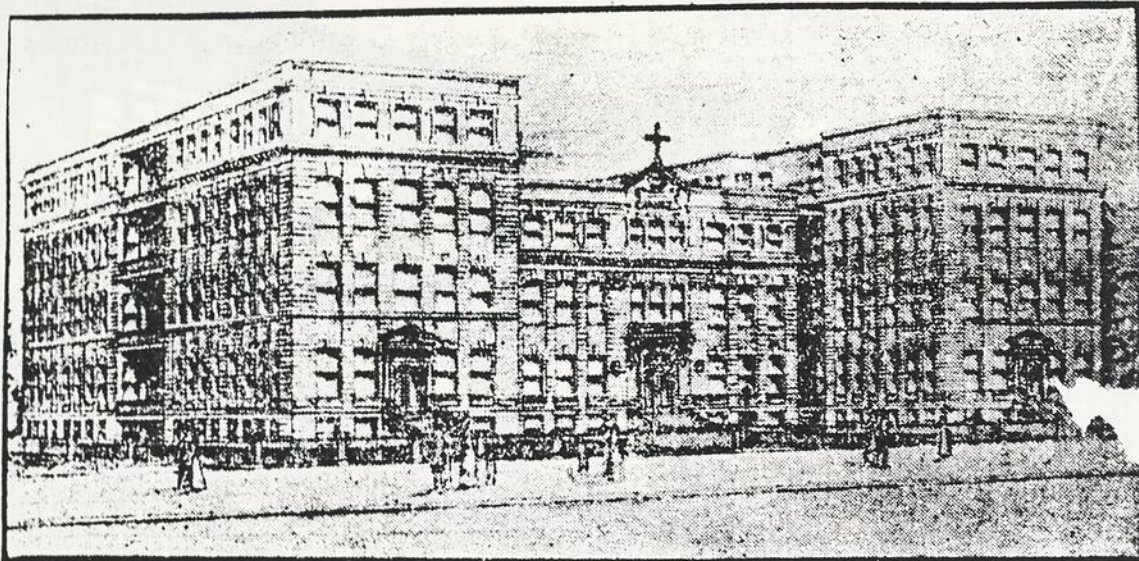


Fig. 16 Vue ancienne de l'église  
Saint-Edouard, rue Saint-  
Denis, 1934.



L'oeuvre si admirable de l'Hôpital Sainte-Justine, fondée il y a quelques années a déjà fait de prodigieux progrès. Commencée sous les plus modestes auspices, elle s'est agrandie peu à peu et maintenant elle constitue une institution indispensable dans une ville comme Montréal, où le souci de la conservation de la vie des petits est un des problèmes les plus sérieux et les plus dignes d'attirer l'attention et l'intérêt de la population toute entière. Les fondatrices et les zélatrices de l'Hôpital, dont le dévouement ne s'est pas démenti un seul instant, depuis le jour où elles ont pris en main la cause de l'enfance, ont résolu d'agrandir leur établissement, qui ne peut plus suffire à loger les petits malades. Elles comptent fermement sur la générosité de tous, car rarement une oeuvre humanitaire, a mérité plus que celle-là l'encouragement du public; car il n'y a rien de plus pitoyable au monde et de plus propre à toucher le coeur que le spectacle de l'enfant qui souffre. — Le nouvel hôpital, dont nous donnons ici la photographie des plans projetés, sera situé sur la rue Saint-Denis, entre les rues Comte et de Fleurbaey, et occupera un espace de 150 x 100. Il se composera d'une aile centrale flanquée de deux ailes latérales. Il aura cinq étages et contiendra 150 lits. Tout l'édifice sera absolument à l'épreuve du feu. Le coût total s'élèvera à \$50,000. La construction devra être commencée immédiatement, mais seule l'aile droite sera parachevée pour 1913.

Fig. 17 Ancien hôpital Sainte-Justine, rue Saint-Denis.



Fig. 18 Académie Saint-Paul, 6510 Saint-Denis.

Fig. 19 Ecole Lemoyne,  
5709 Boyer.

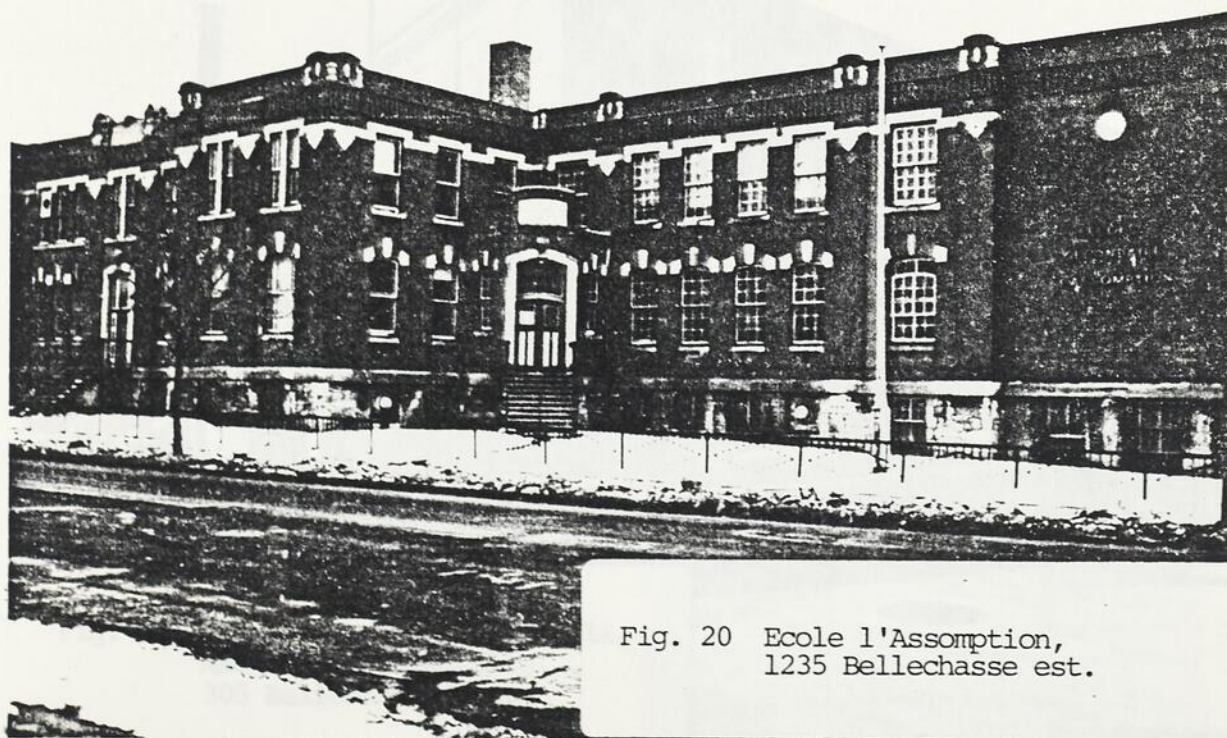


Fig. 20 Ecole l'Assomption,  
1235 Bellechasse est.

Fig. 21 Académie Christophe-Colomb, 6891 Christophe-Colomb.

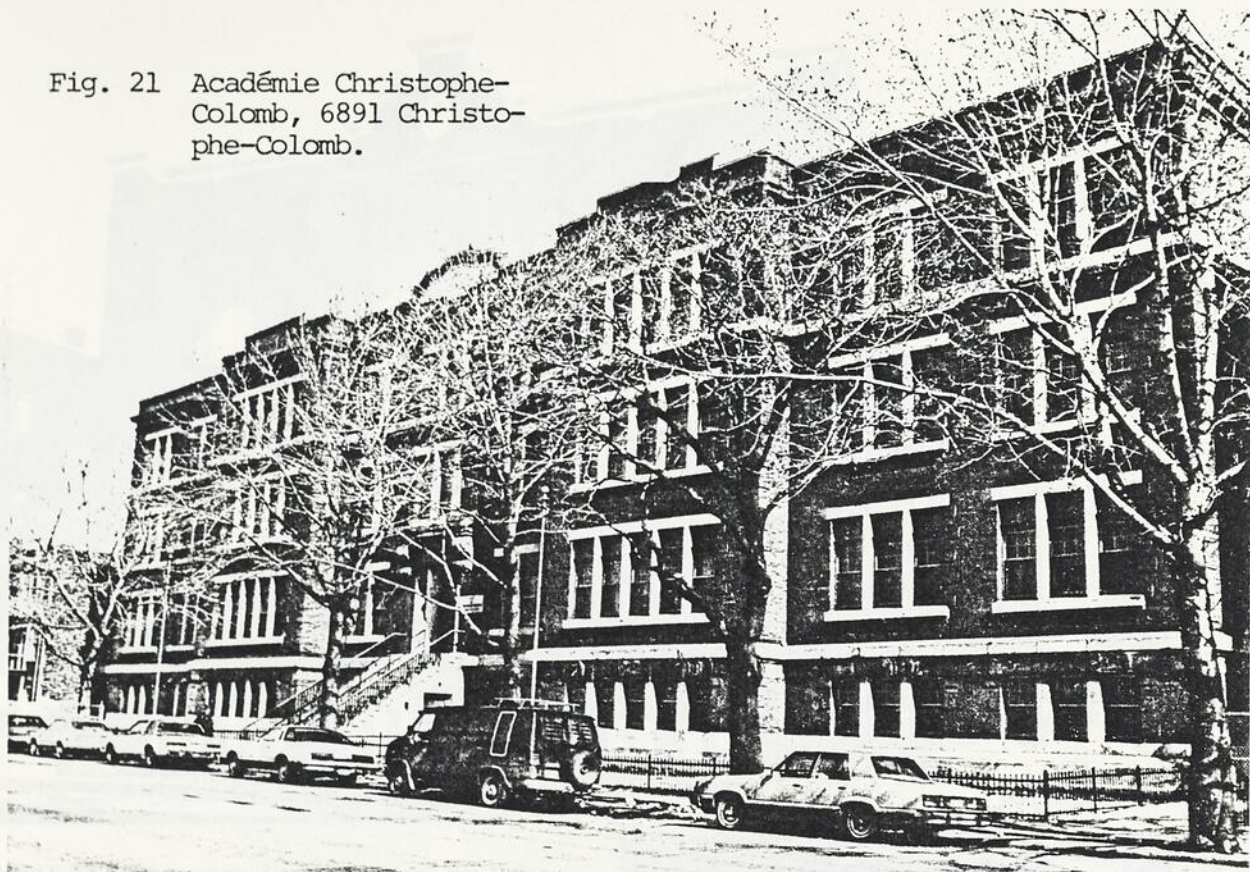


Fig. 22 Ancienne compagnie Catelli, Macaroni & Vermicelle, 305 Bellechasse est.



Fig. 23 Caserne de pompiers no 18,  
939 Beaubien est.



Fig. 24 Merchant's Bank of Montreal,  
6699 Saint-Denis.



Fig. 25 Vue ancienne de l'église  
Saint-Ambroise, rue  
Beaubien.



Fig. 26 Ecole Saint-Ambroise,  
6573 de Normanville.



Fig. 27 Ecole Morin,  
6521 Saint-Denis.



Fig. 28 Hospice Morin,  
6365 Saint-Vallier.



Fig. 29 Armée du Salut,  
6850 Boyer.



Fig. 30 Cinéma Rivoli, intersection des rues Saint-Denis et Bélanger.

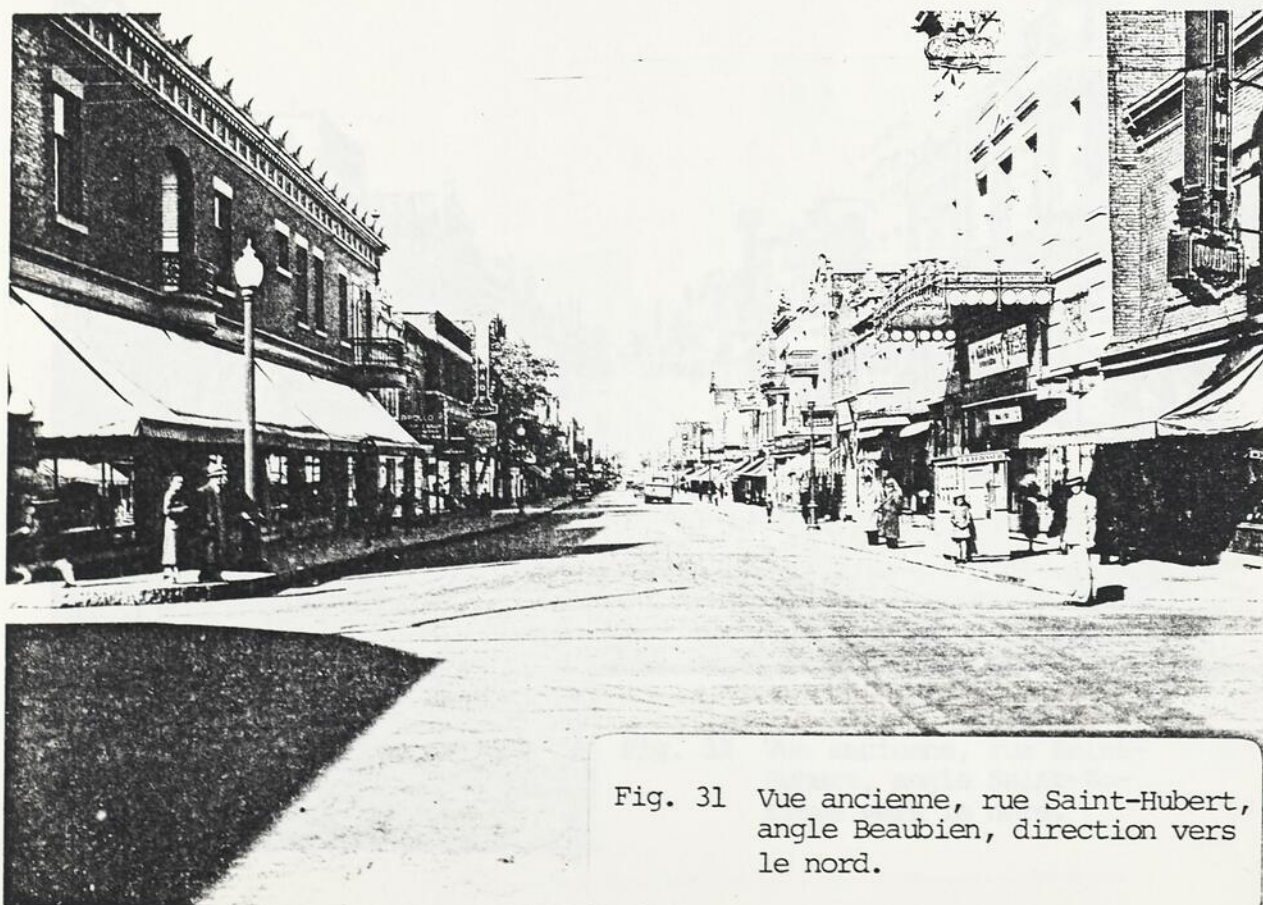


Fig. 31 Vue ancienne, rue Saint-Hubert, angle Beaubien, direction vers le nord.



Fig. 32 Rue Saint-Hubert, angle Beaubien, direction vers le nord.



Fig. 33 Vue ancienne, rue Saint-Hubert, angle Saint-Zotique vers le nord.

Fig. 34 Vue ancienne, cour de pierre, près de l'incinérateur des Carrières, 1932.

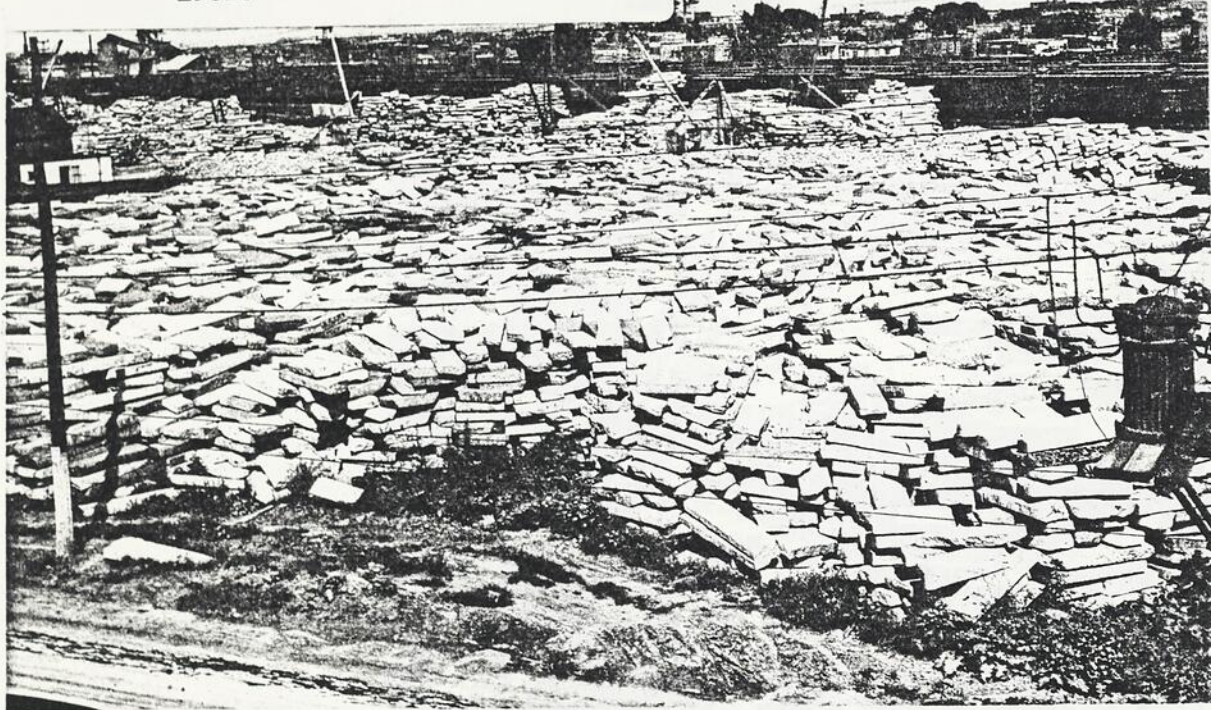


Fig. 35 Vue ancienne, écuries de la ville de Montréal, rue des Carrières, 1936.





Fig. 36 Vue aérienne, voie ferrée  
du Pacifique Canadien.  
Ethnotech Inc., J.R. Caron.

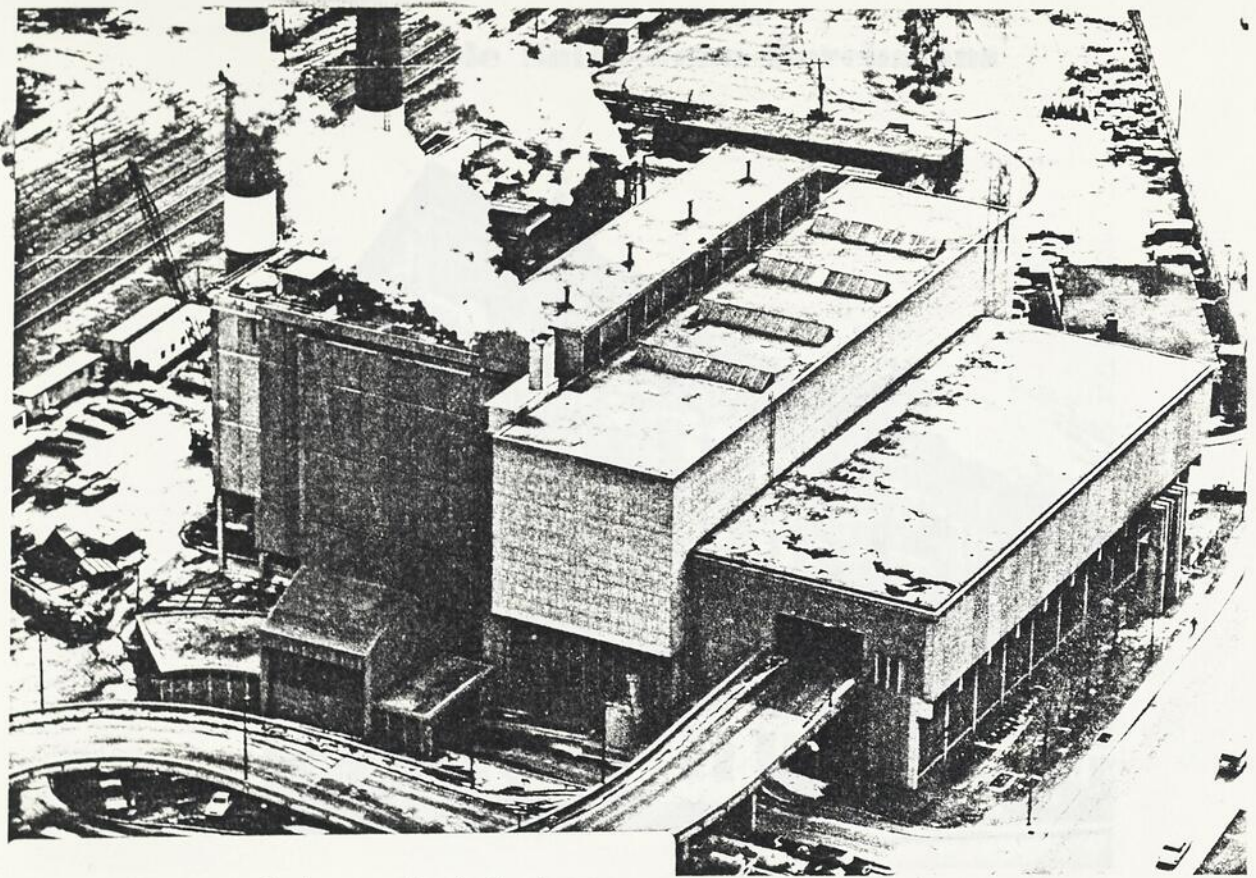


Fig. 37 Vue aérienne, incinérateur  
de la ville de Montréal,  
rue des Carrières.

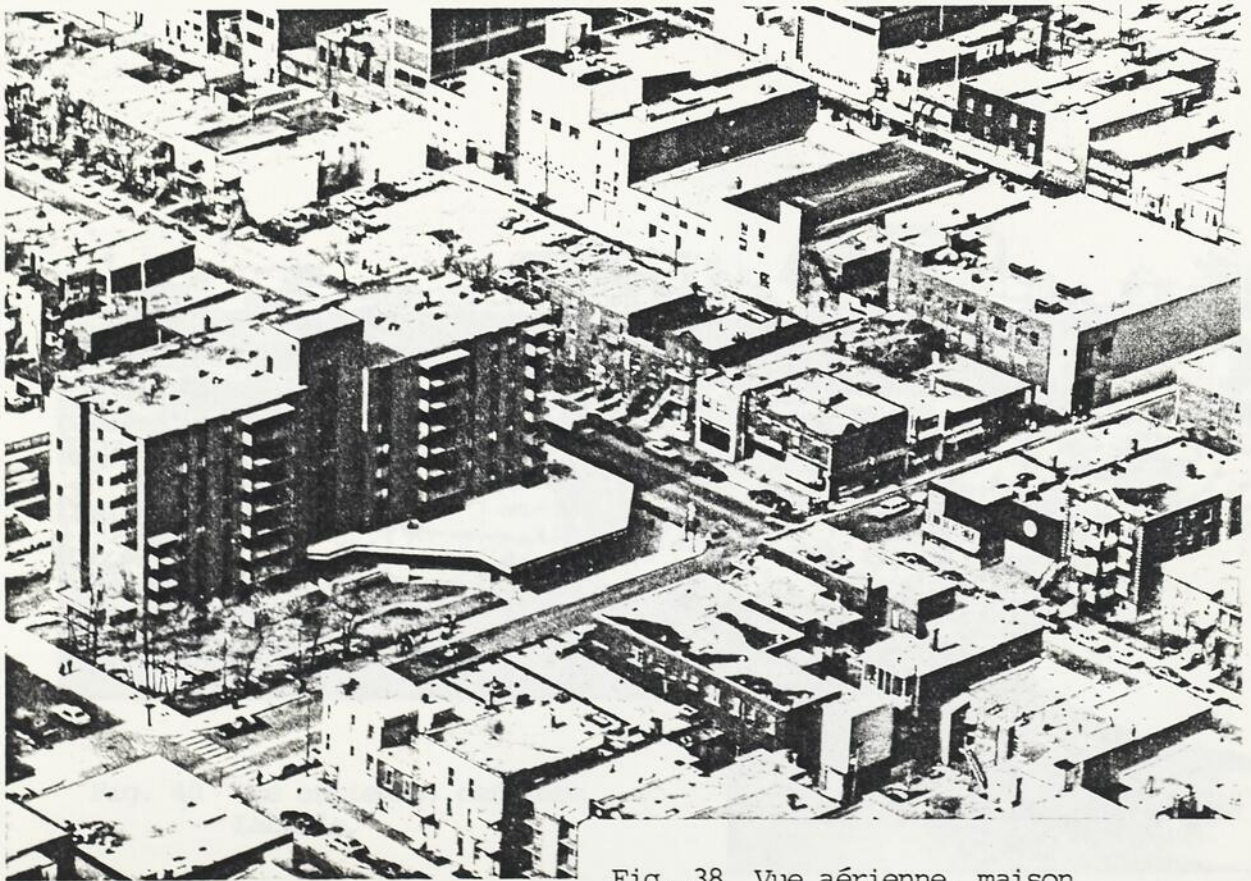


Fig. 38 Vue aérienne, maison  
d'accueil, rue Beaubien,  
Ethnotech Inc., J.R. Caron.

## Ecole Saint-Jean-Berchmans

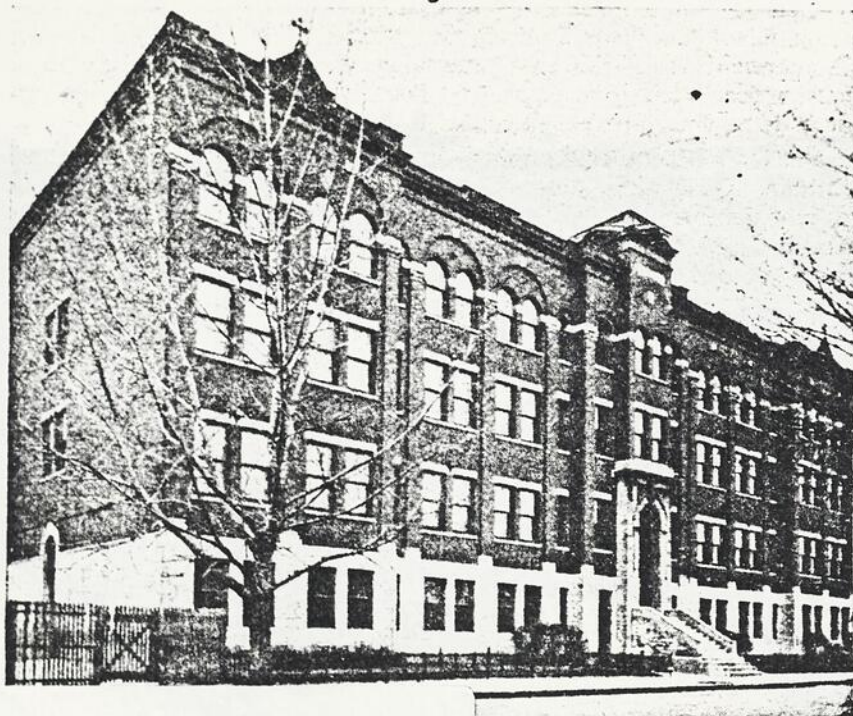


Fig. 39 Vue ancienne, école  
Saint-Jean-Berchmans,  
rue Chabot.

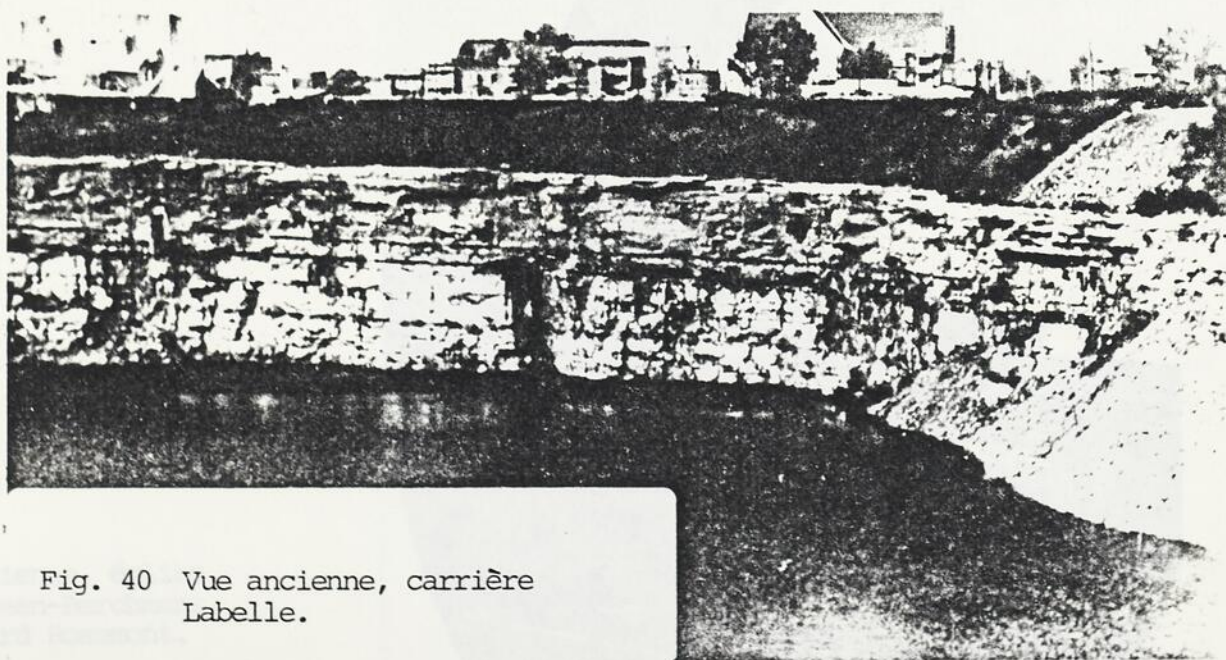
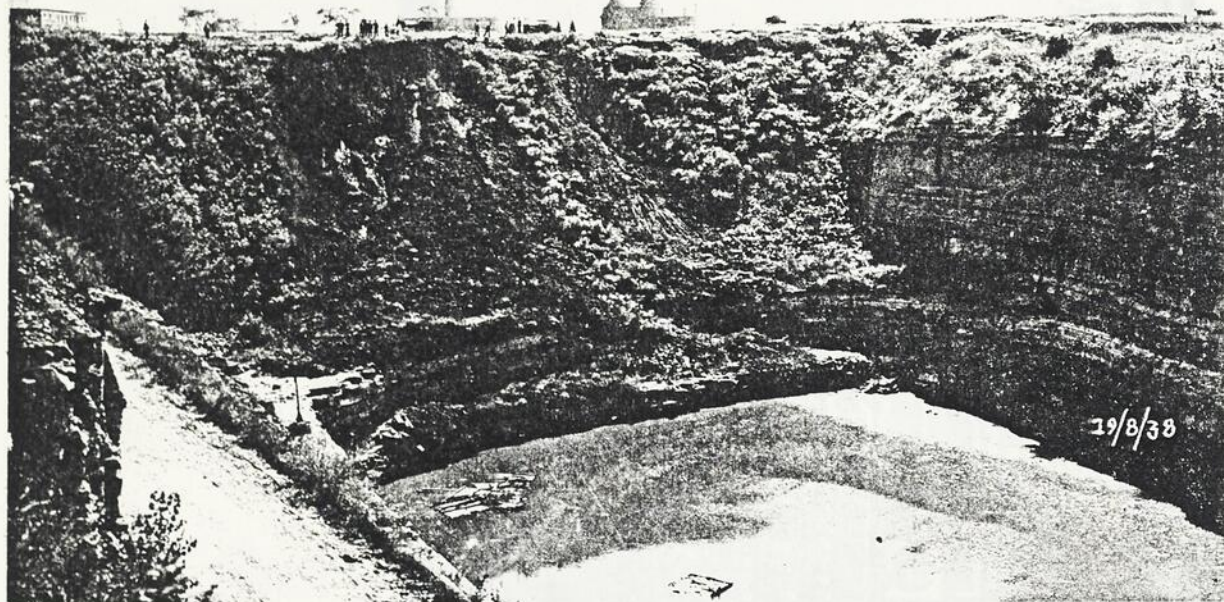


Fig. 40 Vue ancienne, carrière  
Labelle.

Fig. 41 Vue ancienne, carrière  
Martineau, 1938.



42 Vue ancienne, église  
Saint-Jean-Berchmans,  
boulevard Rosemont.



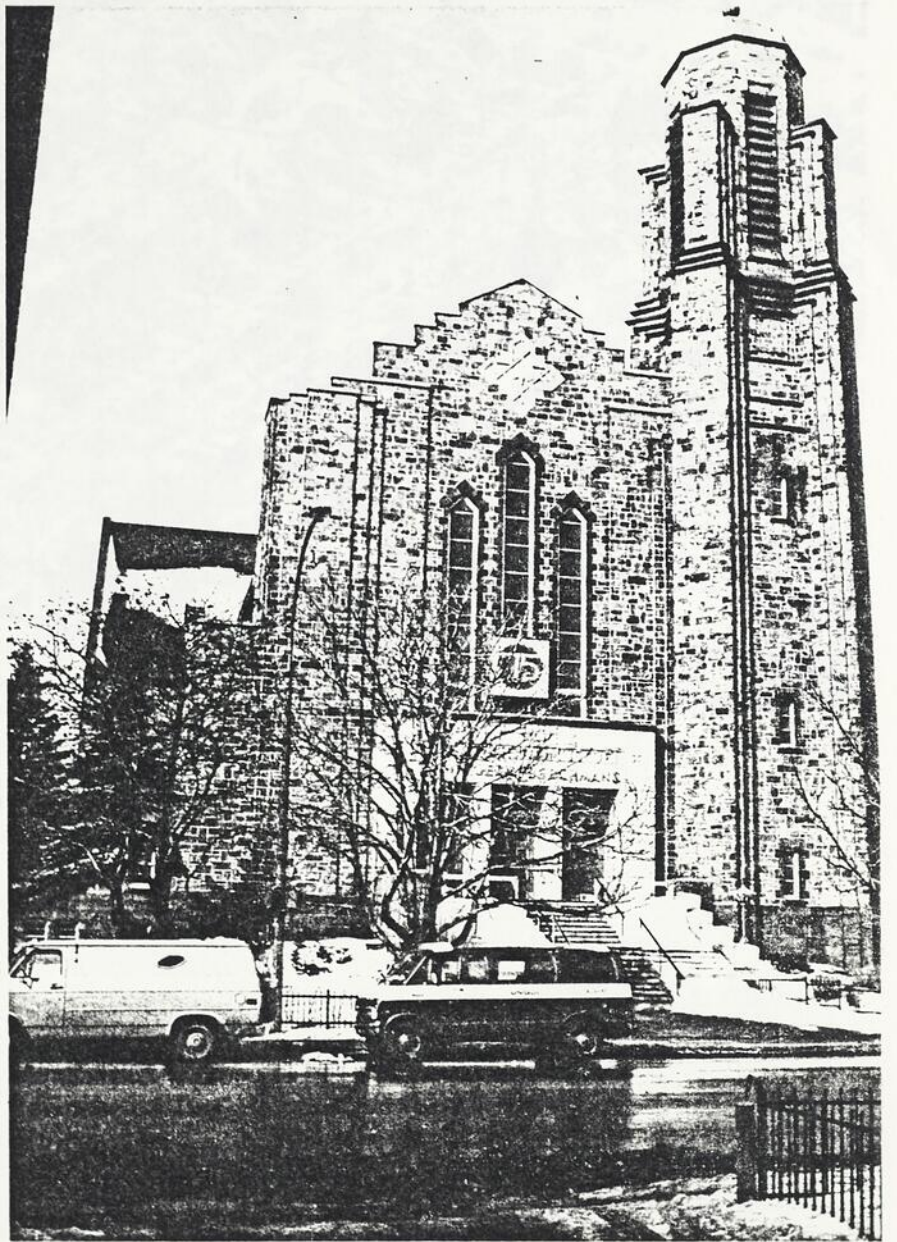


Fig. 43 Eglise Saint-Jean-Berchmans, boulevard Rosemont.



Fig. 44 Vue aérienne, de la rue  
Rosselot vers l'ouest,  
de Tillemont à Jarry.

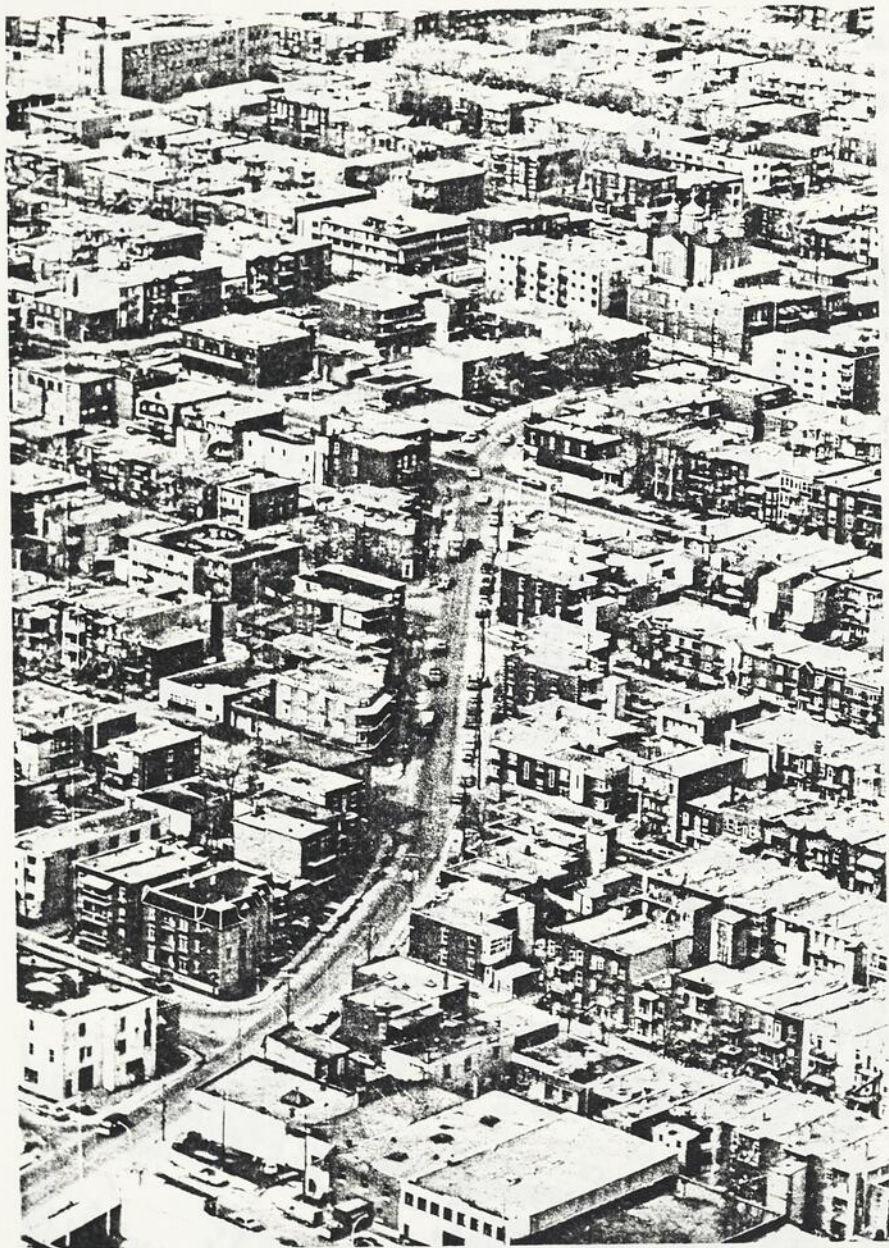


Fig. 45 Vue aérienne, rue des Carrières, angle Car-tier vers l'est.

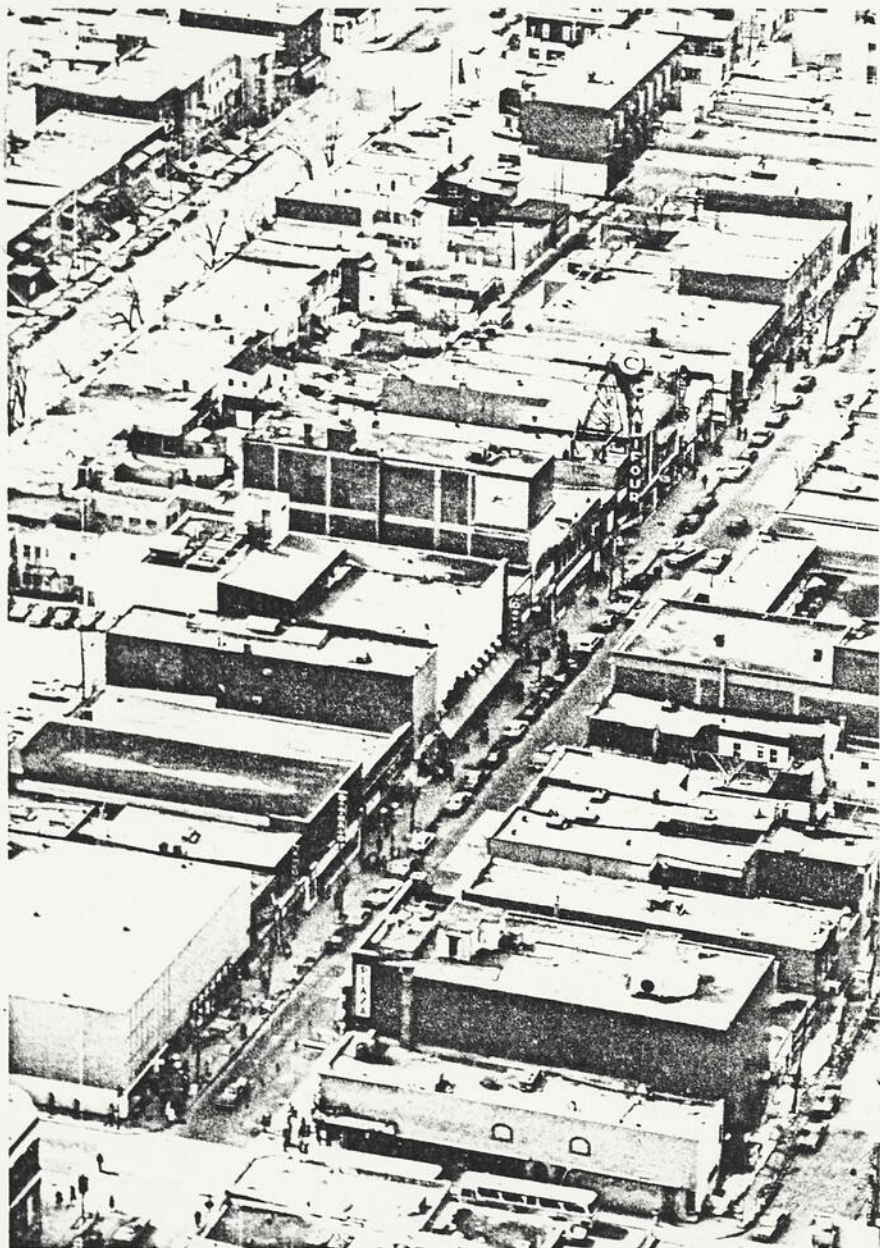
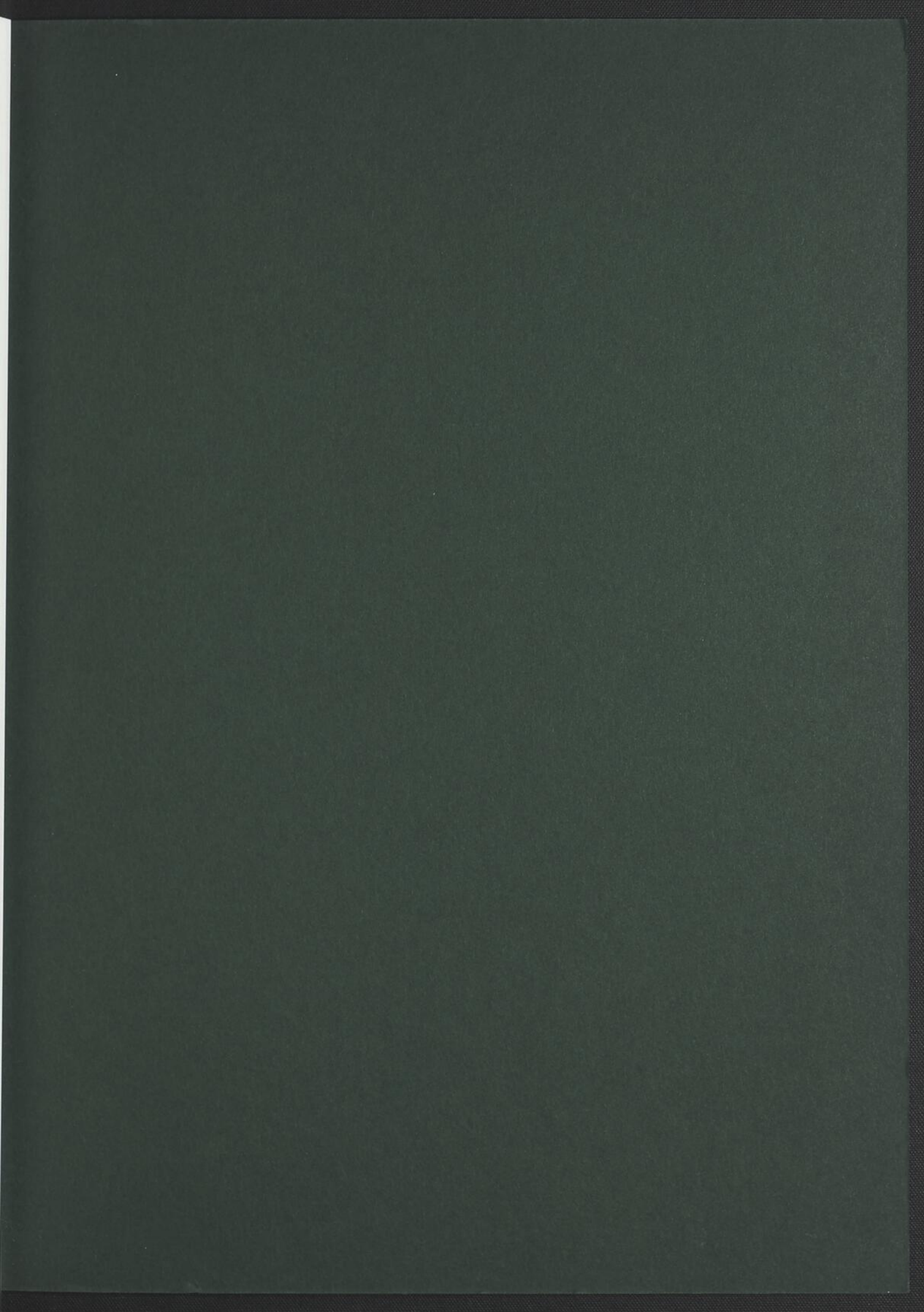


Fig. 46 Vue aérienne, rue Saint-Hubert, angle Beaubien, vers le nord.

Fig. 47 Vue aérienne, boulevard  
Rosemont, angle Papineau  
vers l'est.



BNQ



000 285 717